

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA

UMI[®]
800-521-0600

STÉPHANE LÉVESQUE

**PARTICIPATION ÉLECTORALE COMPARÉE ET THÉORIE DES
ENJEUX : LES ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES DE 1970 À 1994**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département de science politique
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

NOVEMBRE 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-44678-6

Canada

RÉSUMÉ

Différentes études sur le comportement électoral se sont intéressées à la participation électorale en avançant différentes explications sur son ampleur. De celles-ci, nous avons retenu la théorie des enjeux pour tenter d'expliquer la participation électorale des Québécois.

C'est ainsi que dans notre mémoire «Participation électorale comparée et théorie des enjeux : Les élections québécoises de 1970 à 1994», nous portons un regard sur les taux de participation au Québec, dans les provinces canadiennes et au fédéral. Nous constatons que la participation n'est pas extrêmement plus élevée que dans certains endroits du Canada. À la suite de l'analyse de la présence ou non de l'enjeu «question nationale» aux élections provinciales québécoises de 1970 à 1994 nous avons infirmé notre hypothèse. La présence ou non de l'enjeu de la souveraineté n'est pas ce qui fait fluctuer la participation, c'est plutôt un Parti québécois perçu comme "fort", "menaçant", qui provoque cette action : le messenger plutôt que le message. Finalement, nous avons conclu que chez les citoyens abstentionnistes «occasionnels» on retrouve une grande part d'anglophones et d'allophones.

Stéphane Lévesque

Guy-Antoine Lafleur

AVANT-PROPOS

**Je dédie ce mémoire de maîtrise à mon père Roland, ma mère Rita,
ma sœur Pascale et mes nièces Marguerite et Rosalie**

Quelques mots pour remercier mon directeur Guy-Antoine Lafleur pour son aide indispensable et ses précieux conseils qui m'ont fait apprendre beaucoup de choses et sans lesquels je n'aurai pu réaliser ce mémoire.

Je tiens également à remercier Lucie Courchesne pour son écoute lors de certains après-midi de découragement. Merci aussi à Denis Comeau pour ses judicieux conseils. Merci ma belle Isabelle, depuis que tu es dans ma vie mes jours sont plus beaux.

Finalement, merci à ma mère Rita Gobeil pour m'avoir transmis le goût du travail bien fait et à mon père Roland Lévesque pour m'avoir donné la passion de la politique.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
AVANT-PROPOS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : APPROCHES THÉORIQUES ET PROBLÉMATIQUES	5
1.1 Différentes explications de la participation électorale	5
1.1.1 École de Columbia	5
1.1.2 Paradigme de Michigan	6
1.1.3 Le vote sur enjeux	7
1.2 Différentes explications de la participation électorale au Canada	9
1.3 La théorie des enjeux	12
1.3.1 L'éventail des options proposées au scrutin	13
1.3.2 L'acuité de la compétition	14
1.3.3 La portée de la consultation	15
1.4 Problématique de recherche	16
CHAPITRE 2 : LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU QUÉBEC, DANS LES PROVINCES ET AU FÉDÉRAL	19
2.1 La participation électorale est-elle plus forte au Québec?	20
2.2 La participation électorale des provinces aux élections fédérales	23
2.3 Retour sur l'hypothèse	25
2.4 L'enjeu «question nationale» canadienne	27
2.4.1 Victoria	29
2.4.2 Le rapatriement de la constitution	30
2.4.3 Lac Meech	30
2.4.4 Le référendum de 1992	31

CHAPITRE 3 : L'ENJEU «QUESTION NATIONALE» AU QUÉBEC AUX ÉLECTIONS DE 1970 À 1994	34
3.1 La période pré-1970 : les élections de 1966	35
3.2 Les élections de 1970	36
3.3 Les élections de 1973	37
3.4 Les élections de 1976	39
3.5 Les élections de 1981	42
3.6 Les élections de 1985	45
3.7 Les élections de 1989	49
3.8 Les élections de 1994	51
3.9 Retour sur les taux de participation versus les +, ± et -	54
CHAPITRE 4 : QUI SONT LES ABSTENTIONNISTES QUÉBÉCOIS?	58
4.1 Les explications traditionnelles	58
4.2 L'explication linguistique	59
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	76
ANNEXE 1	85
ANNEXE 2	88
ANNEXE 3	89
ANNEXE 4	106

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des activités de participation politique	2
Tableau 2 : Électeurs figurant sur les listes lors des élections fédérales de 1997	22
Tableau 3 : Superficie totale des provinces en kilomètres carrés et pourcentage de la superficie totale du Canada	22
Tableau 4 : Les résultats des élections québécoises du 29 avril 1970	37
Tableau 5 : Les résultats des élections québécoises du 29 octobre 1973	39
Tableau 6 : Les résultats des élections québécoises du 15 novembre 1976	41
Tableau 7 : Les résultats des élections québécoises du 13 avril 1981	44
Tableau 8 : Les résultats des élections québécoises du 2 décembre 1985	48
Tableau 9 : Les résultats des élections québécoises du 25 septembre 1989	51
Tableau 10 : Les résultats des élections québécoises du 12 septembre 1994	54
Tableau 11 : Participation électorale et présence de la question nationale	55
Tableau 12 : Les taux de participation et leur variation pour les groupes de comtés lors des élections québécoises de 1970 à 1994	63
Tableau 13 : Les variations de l'abstentionnisme électoral au Québec entre 1989 et 1994	66

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les moyennes de participation électorale dans les provinces canadiennes lors des scrutins provinciaux généraux de 1969 à 1996	20
Figure 2 : Les moyennes de participation électorale dans les provinces canadiennes lors des scrutins provinciaux généraux de 1969 à 1996 et lors des scrutins fédéraux généraux de 1968 à 1997	24
Figure 3 : Taux de participation électorale dans les provinces canadiennes de 1969 à 1996	28
Figure 4 : Taux de participation par province lors du référendum de 1992	32
Figure 5 : La participation électorale aux élections québécoises de 1970 à 1994	57
Figure 6 : Taux de participation aux élections québécoises de 1970 à 1994 dans les 3 groupes de comtés	62

INTRODUCTION

Au Québec, comme ailleurs, la démocratie est un système où le pouvoir découle de l'autorité du peuple et se fonde sur sa participation. Démocratie et participation marchent de pair. Dans toute société dite "démocratique", il existe une nécessité, celle du citoyen actif : «Au XIXe siècle, de nombreux théoriciens, tels John Stuart Mill ..., John Locke ou Alexis de Tocqueville perpétuent cette conception selon laquelle l'existence de la démocratie repose sur des citoyens possédant un haut degré d'information politique, un profond attachement aux valeurs du pluralisme et une volonté d'engagement.» (Mayer et Perrineau 1992 : 6).

Il est important, croyons-nous, de s'intéresser à cette «nécessité» de la démocratie qu'est la participation politique des citoyens dans une société donnée. C'est avec cette optique que nous examinerons la société québécoise dans cette étude.

Plus concrètement, nous allons nous concentrer sur la participation électorale des Québécois aux élections provinciales. À première vue, s'intéresser au nombre de personnes qui votent lors d'une élection peut paraître dérisoire lorsqu'on considère le vote comme l'acte isolé d'un individu réduit à sa plus simple expression sur le plan de la participation. Également, on peut rajouter que le vote n'est pas très important dans la mesure où il requiert peu d'initiative et n'exige qu'un engagement peu intense. En examinant l'abondante littérature sur la participation politique et les conclusions auxquelles arrivent plusieurs auteurs, on pourrait y croire.

À preuve, voici un tableau résumant les échelles des activités de participation politique acceptées par plusieurs auteurs :

Tableau 1: Tableau des activités de participation politique

1. détenir un poste public (ou de parti) ou être candidat à ces postes :	Lancelot - McClosky - Milbrath - Rokkan
2. appartenir (activement) à un parti ou une organisation politique :	Converse et Dupeux - Di Palma - Lancelot - Lane - McClosky - Milbrath - Nie, Powell et Prewitt - Verba et Nie
3. participer à une campagne électorale :	Converse et Dupeux - Lane - McClosky - Milbrath - Nie, Powell et Prewitt - Verba et Nie
4. assister à un meeting politique :	Dupeux - Lancelot - McClosky - Milbrath - Verba et Nie
5. contribuer financièrement à un parti ou à une campagne électorale :	Lane - McClosky - Milbrath - Verba et Nie
6. prendre contact (personnellement ou par écrit) avec un homme politique ou un fonctionnaire d'autorité :	Lancelot - Lane - McClosky - Milbrath - Nie, Powell et Prewitt - Verba et Nie
7. exprimer publiquement des opinions politiques pour tenter de convaincre d'autres personnes :	Converse et Dupeux - Dupeux - Lancelot - McClosky - Milbrath - Verba et Nie
8. prendre part à une discussion politique :	Di Palma - Lancelot - Lane - McClosky - Milbrath - Nie, Powell et Prewitt - Rokkan
9. Voter :	Converse et Dupeux - Di Palma - Dupeux - Lancelot - Lane - McClosky - Milbrath - Rokkan - Verba et Nie
10. s'exposer à des «stimuli» politiques :	Converse et Dupeux - Di Palma - Dupeux - Lancelot - Lane - McClosky - Milbrath - Rokkan

(Source : Subileau et Toinet 1993 : 198)

Fait à remarquer, pour ces auteurs, le vote se situe très bas dans l'intensité des types de participation politique. C'est tellement peu intense que Lester W. Milbrath, un des auteurs cités dans le tableau, qualifie le vote d'activité de «spectateur» par rapport aux activités «transitives» et de «combattants» et qu'en dessous de «s'exposer à des stimuli politiques», son successeur immédiat dans les échelles de participation politique, les citoyens tombent dans l'apathie (Milbrath 1965 : 18). Ainsi, quel est l'intérêt à porter son attention sur un phénomène si "mineur", si peu "important", et à étudier la participation électorale au Québec ou n'importe où ailleurs?

L'approche qui veut que le vote ait peu d'importance, qu'il est mineur, par rapport aux autres activités de participation est remise en question et contestée par un certain nombre auteurs (Lipset, 1963; Schonfeld, Toinet, 1975) : «... qui s'attachent plus à l'influence que les comportements de participation peuvent avoir sur le processus politique qu'à leur intensité. À cet égard le vote est, parmi les différentes activités de participation politique, le moyen majeur

d'exercice de la souveraineté du peuple et donc de la démocratie.» (Mayer et Perrineau 1992 : 13). En effet, le vote est collectivement le plus influent des types de participation politique dans la mesure où il permet le choix légitime, parmi plusieurs candidats, de celui ou de ceux qui auront le pouvoir, la sélection du personnel politique, et le choix des orientations politiques de la société dans laquelle les citoyens votent. Par ailleurs, le vote est le moyen légitime de contrôle politique le plus également partagé : «Voting is the political act in which more citizens engage than any other.» (Kleppner 1982 : 5). La participation électorale est la seule activité politique pour laquelle on puisse dégager un moment critique où tous ceux qui ont agi sont aussi égaux qu'il est possible de l'imaginer : «... le moment où l'on dépouille les bulletins de vote, parce qu'alors il est impossible de savoir qui a voté quoi et que chaque électeur pèse exactement le même poids dans l'issue du scrutin.» (Subileau et Toinet 1993 : 197). Ainsi, le vote, du fait qu'il est diffusé (ne parle-t-on pas de suffrage «universel»?) place les citoyens en position d'égalité. Dès lors, le nombre des citoyens qui participent aux élections a une importance et le nombre de ceux qui n'y participent pas a une signification : «Who chooses to stay home and who goes to the polls can often determine who wins an election, and voting is a major instrument by which leaders are compelled to be attentive to citizens (Eulau and Prewitt, 1973; Verba and Nie, 1972).» (Powell 1980 : 5). Somme toute, on ignore si le vote est ou non le meilleur indicateur de participation ou de démocratisation. Mais il semble être un important indicateur de l'influence des citoyens sur le pouvoir politique. En dernière analyse, le vote n'est peut-être pas la plus intense des activités de participation politique, mais certainement l'une des plus importantes, car elle est celle la plus partagée. À cet égard, la participation électorale fait partie intégrante de la participation politique et elle n'en est pas une activité mineure : «... voting turnout is a critical indication of the involvement of citizens in the national political life of a society (Deutsch, 1961).» (Powell 1980 : 5).

Le vote est important : il n'est pas un sujet d'étude dénué d'intérêt. C'est pour ces raisons que dans ce travail nous nous intéresserons à la participation électorale au Québec dans notre «Participation électorale comparée et théorie des enjeux : Les élections québécoises de 1970 à 1994». Cette étude exploratoire qui vise à mieux saisir l'influence de l'enjeu de la question nationale sur le niveau de participation au Québec sera divisée en quatre chapitres. Dans le premier, nous allons préciser notre approche théorique et notre problématique. Dans le second,

nous examinerons la participation électorale au Québec, dans les provinces et au fédéral. Au chapitre trois, nous allons déterminer la présence ou non de l'enjeu «question nationale» aux élections provinciales québécoises de 1970 à 1994. Dans le quatrième chapitre, nous allons tenter de préciser qui sont les abstentionnistes québécois. Finalement, nous présenterons nos conclusions.

CHAPITRE 1: APPROCHES THÉORIQUES ET PROBLÉMATIQUE

La recherche que nous nous proposons de faire concerne la participation électorale lors des élections générales provinciales au Québec de 1970 à 1994. Sans reprendre les arguments sur l'importance du vote dans la participation politique d'une population que nous avons énumérés précédemment, nous dirons seulement que la participation électorale peut, et est, un bon indicateur de ce que sont les comportements électoraux dans une société.

1.1 Différentes explications de la participation électorale

Les écrits sur la participation et les comportements électoraux ont fourni un grand nombre d'explications sur la teneur de la participation électorale. Cependant, comme on peut s'en douter, les auteurs ne sont pas tous d'accord sur l'explication à donner au fait que parfois la participation aux élections est forte ou est faible. Différentes écoles de pensée s'affrontent.

Parmi toutes les théories élaborées à travers les années pour expliquer les taux de participation électorale, nous en retenons deux pour situer celle qui fixe en grande partie notre problématique. Ces deux théories sont celles issues de l'École de Columbia et celle du paradigme de Michigan. Pourquoi s'attarder à ces théories? La théorie des enjeux, qui sera au centre de notre démarche, a été élaborée en réponse aux deux précédentes. Ces trois théories américaines se situent dans une progression historique et intellectuelle qui trouve son apogée avec la théorie des enjeux.

1.1.1 École de Columbia

La première des grandes théories est celle issue de l'École de Columbia dans les années 1940 aux États-Unis. Elle est le résultat des enquêtes conduites par Paul Lazarsfeld. Selon cette théorie, le déterminisme social joue un grand rôle dans la participation électorale des citoyens :

«Une personne pense politiquement, comme elle est socialement.» (Mayer et Perrineau 1992 : 57). Les caractéristiques sociales, par exemple le statut socio-économique, la religion, le lieu de résidence, déterminent les préférences politiques.

Toujours selon cette théorie, la campagne électorale aurait un effet limité. Elle a pour principal impact d'activer et de renforcer les prédispositions politiques existantes.

Également, les relations interpersonnelles auraient une influence : «Les relations interpersonnelles au sein des groupes primaires, famille, voisins, amis, jouent un rôle décisif dans la formation des préférences politiques.» (Mayer et Perrineau 1992 : 58).

1.1.2 Paradigme de Michigan

À la suite des travaux de l'École de Columbia, on a élaboré, dans les années 1950 aux États-Unis, le paradigme de Michigan. Pour les tenants de cette théorie, religion, position sociale ou appartenance ethnique paraissent impuissantes à rendre compte des fluctuations électorales à court terme. C'est pourquoi, ils insistent sur la psychologie individuelle plus que sur l'appartenance au groupe, sur les perceptions politiques plus que sur les caractéristiques socioculturelles des électeurs. Ainsi, pour prévoir le vote des électeurs : «... il suffit de connaître l'orientation et l'intensité de leurs attitudes à l'égard des divers objets politiques, candidats, partis, programmes...» (Mayer et Perrineau 1992 : 59), c'est-à-dire leur identification partisane.

Au total, l'«*American Voter*» tel que le décrivent les auteurs du paradigme de Michigan (Campbell, Converse, Miller, Stokes 1960) n'est pas très différent de celui que décrivait *The People's Choice* de l'École de Columbia (Lazarsfeld et al. 1944) : «Il s'intéresse peu à la politique, participe peu. Ses opinions politiques sont peu structurées. Son niveau de conceptualisation politique est faible.» (Mayer et Perrineau 1992 : 62).

1.1.3 Le vote sur enjeux

Pendant 20 ans, le paradigme de Michigan va dominer l'analyse du comportement électoral. Il a toutefois très tôt ses détracteurs, tel V.O. Key qui récuse : «... la notion d'un électorat passif, prisonnier de «la camisole de force» des déterminants sociaux ou psychologiques, pour celle d'un électeur actif, raisonnable et autonome.» (Mayer et Perrineau 1992 : 63). Il y a aussi des critiques venant de Nie, Verba et Petrocik dans l'ouvrage *The changing American Voter* (Nie, Verba et Petrocik 1976). Le paradigme de Michigan, selon ces auteurs, est dépassé.

Ces derniers, dans leur analyse de la participation électorale aux États-Unis, ont d'abord identifié une crise des identités partisanes, les électeurs américains étant de moins en moins nombreux à s'identifier à un parti politique. Il y a un déclin du vote partisan.

Également, et surtout, il y a l'émergence des nouveaux enjeux : «... on assiste à la montée du *issue vote* ou vote sur les enjeux, sur les problèmes spécifiques à chaque élection.» (Mayer et Perrineau 1992 : 64). Pour qu'il y ait un tel vote, trois conditions doivent être remplies. Il faut que les électeurs aient une position claire sur les enjeux de l'élection, qu'ils perçoivent des différences entre les positions des candidats sur ces problèmes et qu'ils votent pour un candidat parce qu'il a la même position qu'eux sur cet enjeu. Chaque élection se joue donc sur des problèmes particuliers, des enjeux : «Chaque élection est singulière et laisse place aux stratégies spécifiques des électeurs, à un choix rationnel. Libre à eux de voter ou de ne pas voter...» (Mayer et Perrineau 1992 : 111).

De ces trois théories ressort une question qui résume leurs différences : «... «qui participe?»... La participation politique n'est-elle que le reflet fidèle du système de positions sociales ou au contraire répond-elle surtout à des stimuli d'ordre politique?» (Mayer et Perrineau 1992 : 17).

Le point de vue adopté dans notre étude tend vers la deuxième élément de cette question : le fait de voter à une élection répond à des stimuli d'ordre politique (ici, les enjeux). Cependant,

loin est notre intention de dire que les stimuli politiques sont "meilleurs" pour expliquer la participation électorale que les caractéristiques sociologiques. Ce que nous faisons, c'est seulement dire que l'analyse de la participation électorale qui se concentre sur les caractéristiques psychologiques et sociologiques néglige souvent le contexte politique dans lequel les citoyens décident de participer ou non :

«The likelihood of electoral turnout has never been an automatic function of psychological orientations, group involvements, or even of both. It must be conceived as depending as well on the tangible properties that inhere in specific electoral situations. Citizens are called upon to register a choice among some concrete set of alternatives. What those alternatives are, whether they are closely balanced, and how they are related to past political behavior may affect the current turnout decision.» (Kleppner 1982 : 39).

De manière générale, même si ces études électorales privilégient quelques variables considérées comme les plus discriminantes pour l'ensemble de l'électorat et pour l'ensemble du territoire : classe, position sociale, âge, sexe ou religion, il n'en demeure pas moins que le recours à celles-ci ne doit pas interdire «... de prendre en compte des facteurs explicatifs du vote tenant aux particularités d'une circonscription, aux caractéristiques des candidats, aux conditions de la campagne électorale.» (Lagroye in Gaxie 1985 : 325) et aux enjeux qui y sont débattus.

On peut dire que la participation électorale a aussi une composante politique importante et pas seulement une composante sociale. Les mécanismes sociaux qui conditionnent le niveau de la participation politique interviennent dans le cadre d'un système politique diversement perçu par les citoyens et structuré par des institutions et des forces partisanes.

Comme l'ont affirmé des auteurs comme Subileau et Toinet pour la France et les États-Unis :

«... les variations dans les comportements abstentionnistes peuvent avoir un sens politique: l'électeur négocie sa participation pour renforcer ou amoindrir son engagement civique et politique... le débat fondamental nous semble clairement résolu, en France comme aux États-Unis. Il y a une partie de l'abstention - nous serions tentées de dire son substrat permanent - qui renvoie aux explications traditionnelles par la moindre insertion sociale. En revanche, les autres abstentionnistes ne marquent pas leur refus du politique mais indiquent, à une élection donnée, un refus du choix partisan qui leur est proposé. Loin d'être apathiques, il leur arrive de vouloir se situer politiquement «ailleurs».» (Subileau et Toinet in Gaxie 1985 : 198).

Bien que ces auteures se soient intéressées à la France et aux États-Unis, rien ne nous permet de croire que cette analyse ne s'applique pas aux situations canadienne et québécoise. Ici comme là-bas, les variations des comportements électoraux ont des raisons politiques. Si les explications d'ordre sociologique traduisent en partie les différences de participation entre les divers groupes qui constituent l'électorat, la plupart des abstentionnistes, les «abstentionnistes intermittents», marquent moins le refus du politique en général que le refus du choix proposé à une élection donnée.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'analyse politique n'est pas "meilleure" que l'analyse socio-économique : chacune d'elle explique la participation électorale, car en fin de compte «... l'abstentionnisme a des causes multiples...» (Lipset 1963 : 201).

1.2 Différentes explications de la participation électorale au Canada

Comme pour confirmer ce qu'a affirmé Seymour Martin Lipset dans son *Political Man*, plusieurs études comparatives aux États-Unis et au Canada ont démontré qu'il y avait plusieurs facteurs qui faisaient qu'une personne vote ou non (voir Jackson et Jackson 1994 : 492).

Par exemple, les gens avec un revenu faible et peu d'éducation ont tendance à voter moins que ceux qui ont un revenu élevé et un haut niveau d'éducation. (Downs 1957). Les riches votent plus du fait qu'ils pensent récolter quelque chose des résultats électoraux. Les gens instruits sont plus informés et plus intéressés par la chose politique. Les différences dans les comportements électoraux «... also reflects the feeling of efficacy that increases from the lower to upper middle classes. In general, lower class workers have a low feeling of efficacy; that is, they don't feel their vote matters, while corporation presidents, at the other extreme, tend to believe that they can further their interests by electing the right candidate.» (Jackson et Jackson 1994 : 492).

Également, la participation électorale au Canada est plus importante chez les citoyens d'âge moyen; les jeunes et les personnes âgées ont tendance à s'abstenir plus fréquemment. Aussi, les hommes continuent de voter plus que les femmes (Jackson et Jackson 1994 : 492).

Selon Jackson et Jackson, bien que des grandes généralisations sur la participation sont difficiles à faire avec précision «... it would appear that while socioeconomic factors are significant in motivating participation there is little substantial variation based on ethnicity or regionalism.» (Jackson et Jackson 1994 : 492).

Le votant canadien type serait d'âge mûr, col blanc et avec une éducation de niveau collégial. En contrepartie, le non-votant type serait une jeune personne avec peu d'éducation. Bien sûr, ce sont des généralisations "brutes", mais elles supportent «... the studies in political socialization which show that political participation is a middle-class affair.» (Jackson et Jackson 1994 : 492). Voilà pour les facteurs sociologiques qui influencent la participation électorale des Canadiens à l'occasion des élections fédérales. Qu'en est-il des Québécois lors des élections provinciales?

À première vue, si l'on prend la société québécoise dans son ensemble, les caractéristiques socio-économiques qui influencent la participation électorale lors des élections fédérales au Canada semblent également se retrouver chez les Québécois lors des élections provinciales. Par exemple, le niveau d'éducation des citoyens au Québec n'est pas supérieur aux Canadiens des autres provinces. Il ne serait donc pas une explication à une différence possible de la participation électorale québécoise. L'âge n'est pas non plus un facteur qui différencie les Québécois des autres Canadiens. Il n'y a pas plus de citoyens d'âge "moyen" au Québec qu'ailleurs. Également, selon les auteurs, Jackson et Jackson, à qui nous nous référons pour les caractéristiques sociales qui favorisent la participation électorale, l'appartenance à un groupe ethnique ou à une communauté linguistique et à une région du Canada ne constituent pas un facteur d'abstentionnisme aux élections fédérales. Le fait que l'on retrouve une majorité de francophones au Québec ne serait donc pas une cause de participation électorale plus forte au niveau provincial. Sur ce point, on

peut avoir des doutes. Cette analyse est peut être aujourd'hui vraie au niveau des élections fédérales, mais en ce qui concerne les élections québécoises, c'est peut-être autre chose.

Un autre facteur favorise la participation électorale, c'est le niveau de revenu. Les Québécois ont un niveau de vie comparable aux autres Canadiens. Ce ne serait donc pas une explication plausible à la différence de participation.

Cependant, les approches issues des théories de la modernisation sociale et de la mobilisation politique ne sont pas complètement dénuées d'intérêt pour notre recherche. Elles nous apprennent qu'il est "normal" que les taux de participation électorale diffèrent d'une société à l'autre. Comme l'affirment les auteurs Almond et Verba : «Political system and political culture have important influences on individual political behavior, and we naturally expect differences in political behavior patterns from culture to culture.» (Milbrath 1965 : 3).

Un auteur français a particulièrement bien résumé ce point. Dans son ouvrage *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République*, André Siegfried a avancé, qu'en France, de même qu'il y a des tempéraments individuels, il y en a des provinciaux et des nationaux. Comme il l'a remarqué :

«... souvent, dans les élections ... les opinions politiques sont sujettes à une répartition géographique. Chaque parti ou plus exactement chaque tendance a son domaine; et avec un peu d'attention l'on distingue qu'il y a des régions politiques comme il y a des régions géologiques ou économiques, et des climats politiques comme il y a des climats naturels. J'ai remarqué aussi, malgré des apparences trompeuses, qu'il existe dans les manifestations de l'opinion une singulière continuité...» (Siegfried 1964 : V).

Sous l'apparence mouvante des élections, selon Siegfried, se précisent donc des courants stables et se dessinent des tempéraments politiques régionaux ou provinciaux. C'est vrai pour la France, mais nous croyons que ce l'est également pour le Canada ou n'importe quel pays ou État où on tient des élections libres.

Il est normal que la participation électorale varie d'un pays à l'autre, d'un État à l'autre et d'une élection à l'autre : «Chaque scrutin possède en effet son atmosphère et sa signification propres... Ce qu'il faut en somme surtout rechercher, c'est le point sensible d'une population, le

degré de passion ou d'indifférence qu'elle manifeste en présence de telle crise, de tel événement, de telle politique. C'est par là vraiment qu'elle se révèle.» (Siegfried 1964 : XXXIII). La plupart des populations, des sociétés, des milieux politiques, même lorsqu'ils ont une personnalité marquée, se laissent plus ou moins influencer par les circonstances et chacun d'eux, par des circonstances particulières : «J'ajoute que la manière même dont ils réagissent ou ne réagissent pas sous l'action des événements devient un élément précieux d'observation.» (Siegfried 1964 : XXIII). André Siegfried en arrive à la conclusion que la personnalité politique d'une population est impossible à observer et même à concevoir en dehors des conditions et des circonstances au milieu desquelles elle s'exprime.

Somme toute, les caractéristiques sociales (sexe, âge, revenu, langue, etc.) ne seraient pas des facteurs qui font que la participation électorale est possiblement plus élevée lors des élections provinciales québécoises que lors des élections provinciales dans les autres provinces canadiennes. Il n'existe pas d'assez grandes différences sociologiques entre le Québec et les autres provinces. Par ailleurs, il est normal de s'attendre à voir des différences dans la participation électorale d'une société à l'autre.

Pour analyser la différence possible entre la participation électorale au Québec et ailleurs au Canada, l'analyse socio-économique doit déboucher sur l'analyse politique, car la différence ne se situe pas au niveau des caractéristiques sociales et économiques des électeurs québécois et ceux des autres provinces. Cette analyse politique sera au centre de notre mémoire «Participation électorale comparée et théorie des enjeux : Les élections québécoises de 1970 à 1994».

1.3 La théorie des enjeux

De l'analyse politique, ce que nous retenons, c'est le rôle des enjeux dans la teneur de la participation électorale. La différence possible de la participation électorale au Québec serait donc une question d'enjeux. Mais quel est le contenu de cette théorie? Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs citoyens sont influencés par la présence des enjeux dans leur décision de

voter ou non. Dans cette partie du chapitre, nous allons tenter d'être plus explicite au sujet de cette théorie qui est au cœur de notre démarche.

Acceptons au départ la définition que donne Alain Garrigou du concept d'enjeu politique avant d'élaborer sur la teneur de la théorie des enjeux. Un enjeu politique est une mesure, une action ou un objectif «... perçu comme relevant d'un traitement politique.» (Garrigou in Gaxie 1985 : 359).

Pour déterminer ce que nous entendons par théorie des enjeux, nous allons nous référer à ce que dit l'auteur français Alain Lancelot. Selon lui, la participation électorale : «... varie suivant les conditions politiques de la consultation. [Elle] ... dépend notamment de l'éventail des options proposées au scrutin, de l'acuité de la compétition et de la portée de la consultation.» (Lancelot 1971 : 15). À notre avis, ces trois éléments sous-tendent les enjeux.

1.3.1 L'éventail des options proposées au scrutin

Tout d'abord, il y a l'éventail du choix offert à l'électeur. Quand une grande tendance de l'opinion publique est absente de la compétition électorale, ses partisans ne se dérangent pas pour voter : «André Siegfried l'avait noté sous la IIIe République: quand la droite monarchiste était présente, les élections prenaient un caractère de lutte et l'abstentionnisme diminuait; quand elle était absente, les élections prenaient un caractère d'apaisement et l'abstentionnisme augmentait.» (Lancelot 1971 : 17). Ou comme le dit Milbrath : «People are more likely to turn out for an election when clear differences are perceived between alternatives than when the alternatives are unclear. Clarity of alternatives seems especially important in mobilizing citizens who usually stand on the periphery of politics and do not participate.» (Milbrath 1965 : 105). Ainsi, l'électeur participe d'autant plus volontiers au scrutin qu'il perçoit l'utilité politique de son vote. La configuration de l'offre électorale et la possibilité de choisir entre plusieurs options clairement déterminées sont des conditions propices à la participation électorale. Ce sont des éléments que l'on retrouve au Québec, du moins en ce qui a trait à la question nationale.

Pour ce qui est des États-Unis, la situation est différente. Il semble que l'absence d'un véritable débat politique, le défaut d'enjeux clairement définis et le manque de différenciation politique entre les deux grands partis sont des conditions favorables à la démobilisation et expliquent pour une large part la faible participation électorale américaine : «L'électorat américain n'a pas à choisir entre des politiques nettement déterminées car la tentation permanente des hommes politiques de se situer au centre pour recueillir le plus grand nombre de suffrages possibles n'est pas propice à une forte participation.» (Subileau et Toinet 1993 : 150). La participation n'est pas aussi faible au Canada "anglais" qu'aux États-Unis, cependant on semble assister à une situation similaire (tentation des partis à se situer au centre de l'échiquier politique). Le Québec n'y échappe pas : en excluant la question nationale, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois se ressemblent sur plusieurs facettes.

Cependant, il serait faux d'affirmer que les électeurs canadiens sont insensibles aux enjeux dans leur décision de voter ou de ne pas voter à une élection. Par exemple, lors du scrutin fédéral de 1988, la campagne électorale a été marquée par la prédominance d'une grande question, d'un grand enjeu (le libre-échange), la décision de voter ou non a été influencée : «... par le contexte extraordinaire du scrutin.» (Bakvis 1991 : 28). Ce qui arrive au Québec, avec l'omniprésence et la grande importance de l'enjeu «question nationale», les élections ont souvent un contexte «extraordinaire».

1.3.2 L'acuité de la compétition

Toujours selon Alain Lancelot, l'acuité de la compétition exerce également une grande influence. Si l'élection de l'un des candidats est pratiquement assurée, les abstentions sont nombreuses. Inversement, elles tendent à diminuer quand l'issue du scrutin s'avère incertaine : «... l'électeur prend alors conscience de l'utilité de son geste.» (Lancelot 1971 : 17).

1.3.3 La portée de la consultation

Le niveau de la participation électorale dépend enfin de la portée de la consultation. L'électeur participe davantage à une élection qu'il croit décisive qu'à une consultation qu'il croit sans objet.

Comme l'abstentionnisme est généralement intermittent, le taux de participation électorale n'est pas similaire d'une élection à l'autre; on peut l'attribuer, par conséquent, aux circonstances propres à chaque élection. Le public peut éprouver plus ou moins d'intérêt pour les personnalités ou les questions débattues, et son désir de voter peut croître ou fléchir en conséquence.

L'importance politique que les électeurs accordent donc au scrutin influence directement le taux de participation. Selon la formule de André Siegfried : «... les élections de «combat» sont plus favorables à la participation que les élections d'«apaisement»» (Subileau et Toinet 1993 : 178). Et comme l'ont affirmé des auteurs tel Converse et Dupeux, Key, Lane et Lipset : «Crisis elections, which obviously are perceived as important, produce higher turnouts than noncrisis elections» (Milbrath 1965 : 104). Les citoyens participent donc plus à des élections qu'ils perçoivent comme importantes ou vitales.

En s'appuyant sur les auteurs qui l'ont avancé, ce constat est valable pour les États-Unis. Il l'est aussi pour la France : «Le contexte local (ou national) de même que l'enjeu de l'élection interviennent non seulement dans les résultats des élections mais aussi dans la définition du taux de l'abstention... les électeurs utilisent systématiquement leur possibilité d'abstention... en fonction de l'importance politique qu'ils accordent à un scrutin donné...» (Subileau et Toinet in Gaxie 1985 : 187). Plus le scrutin leur apparaît important, plus les électeurs participent. Si ce constat est valable pour expliquer le comportement électoral des Américains et des Français, nous ne voyons pas en quoi il ne le serait pas pour les Québécois.

1.4 Problématique de recherche

Pour notre étude sur la participation électorale aux élections québécoises, nous utiliserons donc la théorie des enjeux. Elle sera au centre de notre démarche. Concrètement, nous allons tenter d'appliquer ce modèle théorique à l'étude de la participation électorale au Québec en prenant plus particulièrement l'enjeu de la question nationale comme facteur potentiel pouvant apporter un meilleur éclairage sur les différences possibles du taux de participation au Québec et ce, par rapport aux autres provinces canadiennes.

Il reste que plusieurs auteurs ont élaboré des théories sur la teneur des taux de participation électorale. Cependant, nous croyons que c'est la théorie des enjeux qui permet le mieux d'étudier la situation particulière du Québec que nous anticipons. C'est d'elle dont nous tirons notre hypothèse.

Pour ce faire, nous allons étudier la période 1970 à 1994. La raison en est que : le scrutin du 29 avril 1970 marque les débuts électoraux d'un parti politique qui a mis, de façon particulière, la question de l'avenir constitutionnelle du Québec sur l'avant-scène de la politique québécoise. C'est à ce moment que la question nationale va devenir un enjeu important lors de presque toutes les élections provinciales au Québec. Bien sûr, on peut rétorquer qu'il y a eu des partis souverainistes au Québec avant le Parti québécois, avant les élections de 1970. Cependant, ni le Rassemblement pour l'indépendance nationale et le Ralliement national n'ont pu sortir l'appui à la souveraineté d'une certaine marginalité (leurs meilleurs résultats électoraux ont été récoltés en 1966 et, en additionnant les deux partis, cela donne 8,8% du vote obtenu (Linteau *et al.* 1989 : 719)). C'est vraiment le Parti québécois qui donne, pour la première fois d'une façon crédible, l'occasion aux Québécois d'opter pour un parti qui propose de changer clairement le statut constitutionnel du Québec. L'enjeu de la question nationale québécoise n'est donc pas né avec le Parti québécois. Mais il ne fait pas de doute que c'est à partir de l'élection de 1970 qu'est offerte à la population québécoise la deuxième réponse à la question nationale, non pas le maintien de la province au sein de la fédération canadienne, mais la sortie du Canada : la souveraineté.

Pour ce qui est des différentes questions auxquelles nous tenterons de répondre dans notre recherche, elles seront divisées en deux. Il y a celles qui vont essayer de trouver réponse à notre hypothèse exploratoire que nous qualifions de "préliminaire" et celles qui le feront pour notre hypothèse principale.

D'abord, nous nous demanderons si la participation électorale lors des élections générales provinciales au Québec est vraiment différente de la participation dans les autres provinces canadiennes et ce, pour la période de 1970 à 1994. Pour ce faire, nous allons comparer les taux de participation électorale aux différentes élections générales dans les dix provinces canadiennes. Dans le but de mieux mesurer la participation des Québécois, nous effectuerons une sorte de contre-vérification de cette hypothèse préliminaire à notre recherche. Nous allons donc examiner les taux de participation électorale du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec lors des élections fédérales de la fin des années 1960 jusqu'aux années 1990. De cette façon, nous pourrons voir si les autres provinces votent plus que le Québec lors des scrutins généraux fédéraux. Nous allons aussi tenter de voir si les autres provinces ont des moyennes de participation qui dépassent celles enregistrées lors des élections provinciales québécoises. Cette contre-vérification nous permettra de voir s'il y a ou non une certaine fluctuation du vote québécois par rapport à celle observée dans les autres provinces et si cette fluctuation peut ou ne peut pas s'expliquer par l'enjeu de la question nationale.

À la suite de cette analyse, nous tenterons de répondre à la question suivante : Pourquoi la participation électorale est-elle ce qu'elle est lors des élections générales provinciales au Québec pour la période allant de 1970 à 1994? De cette question va évidemment en découler d'autres. Nous nous demanderons d'abord si l'arrivée du Parti québécois et de l'enjeu qu'il porte à l'avant-plan de la politique québécoise provoquent un changement dans les taux de participation électorale au Québec par rapport à la période précédent 1970. Par ailleurs, nous allons examiner pour les élections de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989 et 1994, comment l'enjeu de la question nationale contribue ou pas à expliquer cette participation; ce qui nous amènera à explorer plus à

fond l'hypothèse d'une participation marquée peut-être plus qu'ailleurs au Canada par l'importance du clivage linguistique.

Plus concrètement, ce qui établit une relation qui peut être vérifiée empiriquement entre une cause et un effet supposé, l'énoncé formel des relations attendues entre notre variable indépendante et notre variable dépendante, est que : L'enjeu «question nationale» a pour effet d'influencer la participation électorale des Québécois lors des élections générales au Québec de 1970 à 1994.

CHAPITRE 2 : LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU QUÉBEC, DANS LES PROVINCES ET AU FÉDÉRAL

Tel que mentionné en introduction, parmi les différentes questions auxquelles nous allons tenter de trouver des réponses dans notre recherche, il y a celles qui vont corroborer notre hypothèse que nous qualifions de "préliminaire", l'hypothèse exploratoire.

C'est ainsi que nous allons nous demander si la participation électorale lors des élections générales provinciales au Québec est plus élevée que dans celles des autres provinces canadiennes pour la période allant de la fin des années 1960 à la période de la moitié des années 1990, soit sept ou huit élections. Pour ce faire, nous comparerons les moyennes des taux de participation électorale aux différentes élections générales dans les dix provinces canadiennes. Par la suite, nous effectuerons une sorte de contre-vérification de l'hypothèse préliminaire, de l'hypothèse exploratoire à notre recherche. De cette façon, nous voulons vérifier si les Québécois participent plus aux élections. Nous allons donc examiner les taux de participation électorale des dix provinces canadiennes lors des élections générales fédérales pour la période étudiée. Ainsi, nous pensons que nous pourrions voir si les provinces autres que le Québec votent plus lors des scrutins généraux fédéraux et si elles ont des taux de participation qui dépassent ceux enregistrés lors des élections provinciales québécoises. Cette façon de faire est une vérification de la possibilité que la participation plus forte chez les Québécois ne serait pas qu'une question de gouvernement que ceux-ci considèrent comme "national", comme le plus important à leurs yeux.

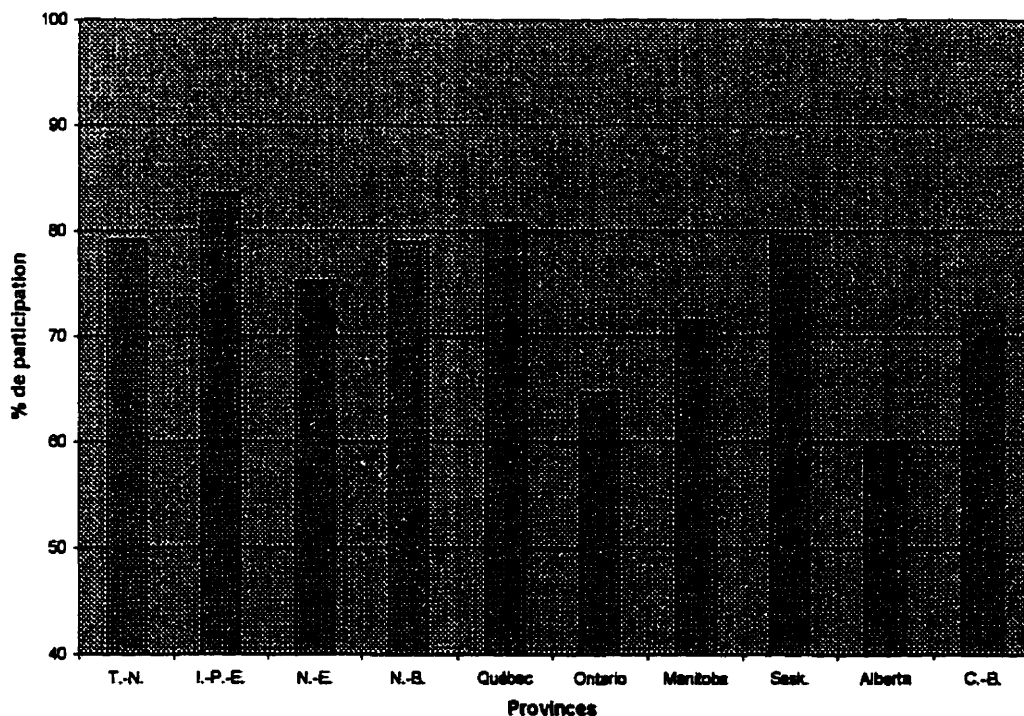
Il faut apporter une précision avant d'amorcer cette partie de notre étude. La description de la participation électorale dans les provinces canadiennes tant au niveau provincial que fédéral se fonde sur les compilations officielles des statistiques électorales publiées par les dix provinces canadiennes et le gouvernement du Canada. Les tableaux et les figures de ce chapitre expriment le pourcentage constitué par le nombre de suffrages exprimés par rapport au nombre d'électeurs inscrits : le taux de participation.

2.1 La participation électorale est-elle plus forte au Québec?

Si, comme l'affirme notre hypothèse principale, les Québécois participent plus aux élections provinciales que les citoyens des autres provinces canadiennes vient du fait qu'il y a un enjeu fortement présent au Québec que l'on ne retrouve pas dans le reste du Canada : la question nationale. Il faut d'abord démontrer que la participation électorale lors des élections générales provinciales au Québec est plus grande que celle lors des élections générales provinciales à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. C'est ce que nous allons faire maintenant.

Pour déterminer si le Québec vote plus que les autres provinces lors des élections provinciales, nous avons regroupé les taux de participation électorale de chacune des provinces pour en faire une moyenne (voir annexe 1). Le tableau qui suit illustre les résultats auxquels nous sommes arrivés.

Figure 1 : Les moyennes de participation électorale dans les provinces canadiennes lors des scrutins provinciaux généraux de 1969 à 1996



Pour interpréter cette figure, nous allons d'abord partager les dix provinces du Canada en trois groupes. Tout d'abord, il y a les provinces à participation faible : l'Alberta avec 59,6% et l'Ontario avec 64,6% de participation électorale moyenne. Dans le groupe «participation moyenne», on retrouve le Manitoba à 71,4%, la Colombie-Britannique à 72,3% et la Nouvelle-Écosse à 75,2%. Finalement, le Nouveau-Brunswick avec 78,9%, Terre-Neuve avec 79,1%, la Saskatchewan avec 79,5%, le Québec avec 80,7% et l'Île-du-Prince-Édouard avec 83,4% ont un niveau de participation que nous jugeons élevé. Par ailleurs, dans ce dernier groupe, nous pensons que l'on peut distinguer un sous-groupe ayant un taux de participation «très élevé» : le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard.

Comme on peut le constater en examinant le tableau et le sous-groupe que nous venons de créer, avec sa moyenne de participation électorale de 80,7% pour les élections tenues en 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989 et 1994, le Québec n'est pas la province canadienne ayant la plus forte participation pour la période allant de la fin des années 1960 au milieu des années 1990. Il est précédé par l'Île-du-Prince-Édouard qui a une participation moyenne de 83,4%. En introduction, nous avons exprimé l'hypothèse que la participation électorale au Québec était plus élevée que dans les autres provinces dû au fait qu'il y avait un enjeu saillant présent lors des campagnes électorales, la question nationale. La participation électorale de l'Île-du-Prince-Édouard étant plus élevée qu'au Québec, notre hypothèse paraît infirmée.

Voilà une conclusion qui est bien hâtive. Tout d'abord, le Québec arrive quand même deuxième au palmarès de la participation électorale dans les provinces canadiennes. Mais, il y a plus important. Certaines raisons expliquent que la participation électorale soit plus élevée lors des élections provinciales à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette province n'est pas seulement la première des provinces en ce qui concerne la participation électorale au niveau provincial, elle l'est également pour les élections fédérales tenues entre 1968 et 1997 comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

La raison de la plus grande participation de cette province est liée, nous croyons, à deux facteurs structurels : la population et la géographie. Les deux tableaux qui suivent illustrent cette idée :

Tableau 2 : Électeurs figurant sur les listes lors des élections fédérales de 1997

Provinces	Nombre d'électeurs figurant sur les listes
1. Ontario	7 115 785
2. Québec	5 177 159
3. Colombie-Britannique	2 332 083
4. Alberta	1 811 413
5. Manitoba	758 526
6. Saskatchewan	679 806
7. Nouvelle-Écosse	677 164
8. Nouveau-Brunswick	551 530
9. Terre-Neuve	407 109
10. Île-du-Prince-Édouard	97 802
Canada	19 663 478

(Source : Directeur général des élections du Canada 1997)

Tableau 3 : Superficie totale des provinces en kilomètres carrés et pourcentage de la superficie totale du Canada

Provinces	Superficie totale	% de la superficie totale
1. Québec	1 540 680	15,5
2. Ontario	1 068 580	10,7
3. Colombie-Britannique	947 800	9,5
4. Alberta	661 190	6,6
5. Saskatchewan	652 330	6,5
6. Manitoba	649 950	6,5
7. Terre-Neuve	405 720	4,1
8. Nouveau-Brunswick	73 440	0,7
9. Nouvelle-Écosse	55 490	0,6
10. Île-du-Prince-Édouard	5 660	0,1
Canada	9 970 610	100,0

(Source : Centre canadien de télédétection. Ressources naturelles Canada. GéoAccès)

Conclusion très évidente à tirer de ces informations, l'Île-du-Prince-Édouard est une province très "petite", le terme est faible, tant par sa population que sa géographie. Avec 97 802 électeurs inscrits lors des élections fédérales de 1997, l'Île-du-Prince-Édouard avait près de 53 fois moins d'électeurs que le Québec. Bien sûr, l'Île-du-Prince-Édouard est une des dix provinces du Canada. Notre intention n'est pas de le nier. Cependant, avec un tel écart, avec le Québec et les autres provinces en ce qui a trait à la population, nous dirons qu'on peut difficilement les comparer. On ne parle pas de la même chose. C'est essentiellement pour cette

raison que nous avons exclu le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest de notre étude. Également, il y a la géographie. Comme le tableau 3 l'illustre, l'Île-du-Prince-Édouard demeure une "petite" province et les inconvénients liés aux déplacements pour exercer son droit de vote sont peut-être moindres qu'ailleurs.

Pour conclure sur ce sujet, si on exclut l'Île-du-Prince-Édouard en raison des aspects que nous avons soulevés, le Québec est la province du Canada qui a la moyenne de participation électorale la plus élevée lors des scrutins provinciaux pour la période de la fin des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990. Cependant, la différence apparaît moindre avec les autres provinces prises individuellement, mais plus en comparaison avec la moyenne des moyennes.

Si on prend les moyennes des provinces et qu'on en fait une moyenne canadienne pour cette époque (74,5%), le Québec la surpasse de 6,2%. C'est presque 7% (6,9%) si on exclut la moyenne de participation du Québec du calcul. Cependant, sa participation n'est pas extrêmement plus élevée que la province qui le suit dans l'importance des moyennes (Québec : 80,7% versus Saskatchewan : 79,5%). Voilà ce qui n'est pas très convainquant.

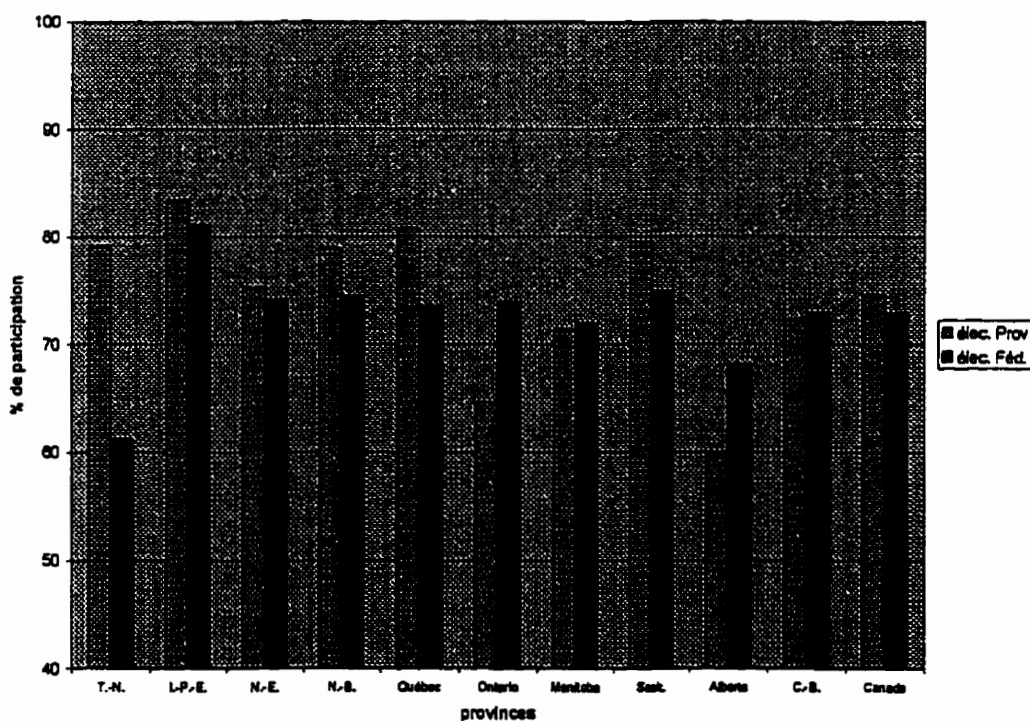
2.2 La participation électorale des provinces aux élections fédérales

Comme nous venons de le démontrer et malgré que la différence ne soit pas énorme, le Québec a la moyenne de participation électorale la plus élevée, la deuxième si l'on tient compte de la moyenne de l'Île-du-Prince-Édouard, lors des élections générales provinciales pour la période étudiée. Mais qu'en est-il de la participation électorale des provinces lors des élections générales fédérales? Comme nous l'avions annoncé en introduction, nous allons effectuer une sorte de contre-vérification de notre hypothèse. Celle-ci permettra de voir, nous croyons, si le vote plus important aux élections québécoises par rapport aux autres provinces n'est pas qu'une question de gouvernement "national" ou de gouvernement que les citoyens considèrent le plus important. Il est "normal" de penser que les Canadiens des autres provinces que le Québec, les "Canadiens anglais", sont plus attachés au gouvernement canadien qu'à leurs gouvernements provinciaux. Suivant cette logique, les "Canadiens anglais" voteraient en plus grand nombre lors

élections fédérales que lors de leurs élections provinciales. Ainsi, on pourrait retrouver des taux de participation surpassant ceux enregistrés lors des élections visant à élire les députés de l'Assemblée nationale.

Pour examiner si ce qui est avancé est vérifiable dans les faits, nous avons élaboré une figure comparant les moyennes par province lors des élections provinciales et lors des élections générales fédérales tenues en 1968, 1972, 1974, 1979, 1980, 1984, 1988, 1993 et 1997 (voir annexe 2).

Figure 2 : Les moyennes de participation électorale dans les provinces canadiennes lors des scrutins provinciaux généraux de 1969 à 1996 et lors des scrutins fédéraux généraux de 1968 à 1997



À la lumière de cette figure, on peut observer qu'il n'y a aucune province canadienne qui, par sa moyenne de participation électorale aux élections fédérales pour la période 1968-1997, dépasse la moyenne enregistrée de 80,7% lors des scrutins provinciaux québécois, à l'exception, bien sûr, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pourtant, on ne peut rejeter du revers de la main l'idée qui veut que les "Canadiens anglais" votent plus au niveau de leur gouvernement "national", qu'ils s'identifient plus au gouvernement canadien qu'à leur gouvernement provincial respectif. Des citoyens des provinces d'une certaine importance démographique comme l'Ontario et l'Alberta se présentent en beaucoup plus grand nombre aux urnes fédérales qu'à celles de leur province. Avec 73,9% et 68,1% de moyenne de participation électorale aux élections fédérales, l'Ontario et l'Alberta augmentent de près de 10% leur participation par rapport aux élections provinciales. Ce n'est pas rien. Deux autres provinces enregistrent des résultats plus élevés à l'occasion des scrutins fédéraux. Cependant, pour le Manitoba (71,9% versus 71,4%) et la Colombie-Britannique (72,9% versus 72,3%) la différence n'est pas vraiment significative. Avec 61,2%, 81,1%, 74,1%, 74,4%, 73,5% et 74,9%, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et la Saskatchewan ont des taux de participation électorale plus faibles au fédéral qu'au provincial.

2.3 Retour sur l'hypothèse

Cette comparaison entre la participation électorale aux élections fédérales et aux élections provinciales nous amène à revenir sur notre hypothèse. À cette fin, nous allons nous référer à un auteur dont nous avons fait mention précédemment. André Bernard, dans son mémoire présenté à la Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris pour l'obtention d'un Diplôme supérieur de recherches (Études politiques) de troisième cycle et rédigé sous la direction du professeur Alain Lancelot en 1970 «L'abstentionnisme électoral au Québec, 1867-1967.», propose une hypothèse qui ressemble à la nôtre.

Dans son mémoire, cet auteur présente deux grandes hypothèses fondamentales :

«... les grandes variations de l'abstentionnisme dans l'espace sont essentiellement liées à des facteurs structurels et il en va de même des oscillations très amples observées sur une période de plusieurs générations; les petites variations locales de l'abstentionnisme sont liées à des facteurs conjoncturels tout comme les oscillations de toutes amplitudes qu'on peut observer au cours d'une période limitée. La vérification de ces hypothèses fondamentales implique l'élaboration de plusieurs hypothèses secondaires fondées sur la délimitation des facteurs conjoncturels et des facteurs structurels qu'on associe aux fluctuations de l'abstentionnisme.» (Bernard 1970 : 6).

Son analyse de la courbe des abstentions au Québec pour la période 1867-1970 confirme la principale hypothèse de cette recherche (voir annexe 1): «Les oscillations très amples observées sur une période d'un siècle sont essentiellement liées à des facteurs structurels alors que les oscillations de toutes amplitudes observées au cours d'une période limitée relèvent de facteurs conjoncturels.» (Bernard 1970 : 130). Cette étude de l'abstentionnisme électoral au Québec contribue à révéler la nature du comportement abstentionniste au Québec. Elle met en évidence les principaux traits du phénomène et cherche à relier ses manifestations aux diverses caractéristiques de la politique et de la société québécoise : «La description du phénomène abstentionniste au Québec a permis de confirmer l'incidence de certains facteurs structurels sur l'évolution à long terme des taux de participation et elle a confirmé l'influence de la conjoncture sur les variations de toutes amplitudes qu'on peut observer au cours de périodes limitées.» (Bernard 1970 : 272).

Toujours selon l'analyse de cette courbe des abstentions, André Bernard note une coïncidence : «... entre les vagues de participation et les périodes de recrudescence du nationalisme canadien-français ou québécois.» (Bernard 1970 : 136). Ces variations observées de 1867 à 1967, André Bernard les qualifie de «épisodiques» dans une des parties de son étude («Les variations épisodiques : Les tensions nationalistes et la crise du fédéralisme»).

Dans cette partie de sa thèse, l'auteur souligne qu'au cours des années 1867-1967, il y a eu des variations importantes dans les taux d'abstentionnisme enregistrés d'une élection à l'autre. Ces variations sont associées, essentiellement, à des facteurs conjoncturels et, toujours selon Bernard, l'explication la plus significative de ce point de vue réside dans le lien : «... entre les regains de participation électorale et les crises du fédéralisme canadien ou du nationalisme québécois...» (Bernard 1970 : 279). Des élections, que cet auteur qualifie de «crise», comme celles de 1875, 1878, 1886, 1890, 1892, 1916, 1931, 1935, 1936 et 1952, ont connu des regains de participation au niveau provincial québécois. Suivant son explication, ces élections sont de «crise» car elles sont des élections autonomistes (Bernard 1970 : 281).

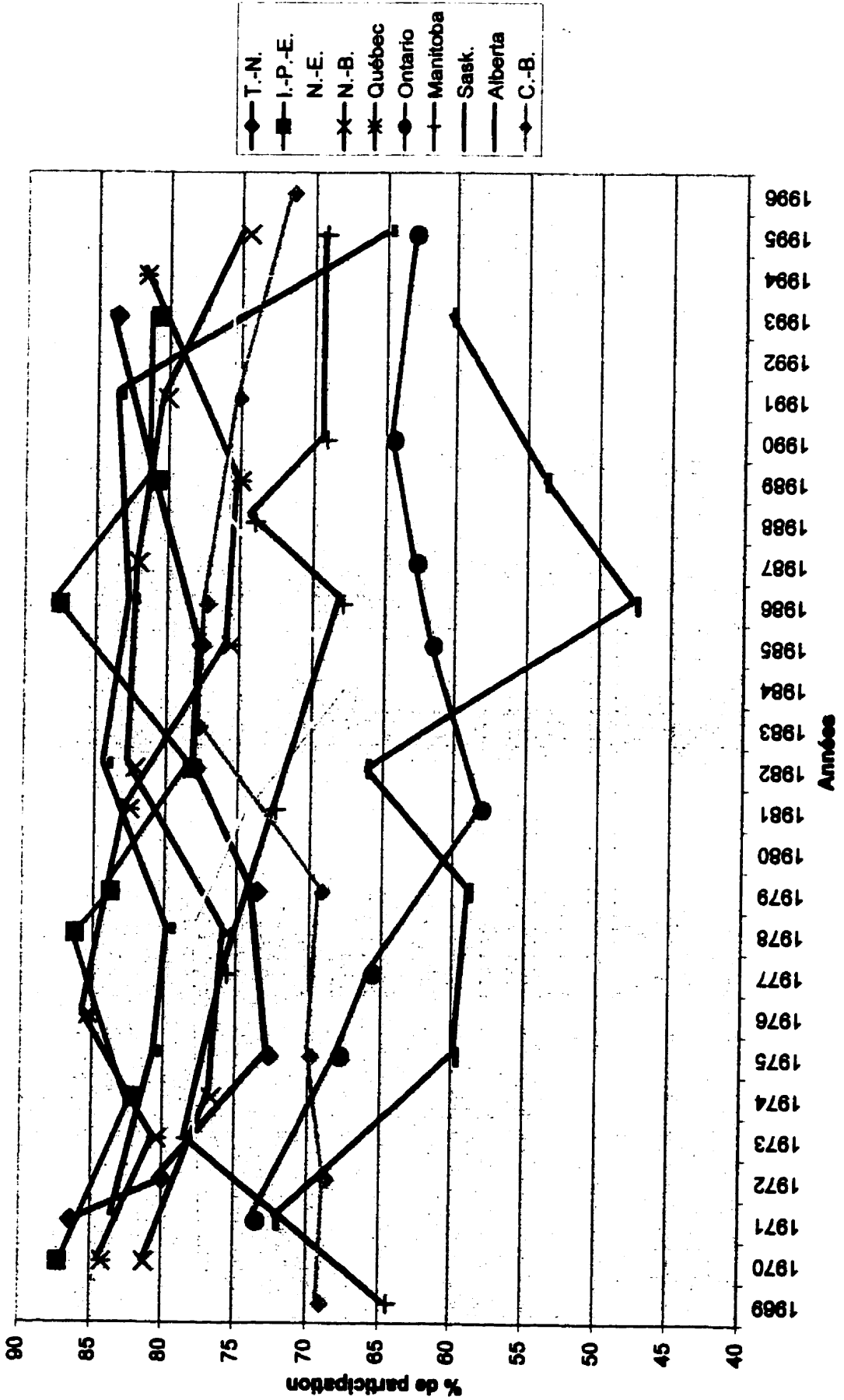
Cette explication sur la force de la participation électorale au Québec à certaines élections provinciales a été élaborée en réponse à la situation québécoise particulière. Qu'en est-il pour les

autres provinces canadiennes? L'auteur n'a pas cru bon d'appliquer cette explication au reste du Canada dans son ouvrage. Dans la partie suivante de notre étude sur la participation électorale au Québec, nous allons tenter de le faire, non pas pour infirmer l'hypothèse de André Bernard, mais plutôt pour voir si, par une hausse de la participation électorale, les citoyens des provinces autres que le Québec réagissent eux aussi aux crises du fédéralisme canadien, aux soubresauts de l'unité canadienne, à leur question nationale à eux.

2.4 L'enjeu «question nationale» canadienne

Pour effectuer cette partie de la recherche, nous allons d'abord présenter un graphique illustrant les fluctuations des participations électorales des dix provinces du Canada lors des élections provinciales de 1969 à 1995.

Figure 3 : Taux de participation électorale dans les provinces canadiennes de 1969 à 1996



Dans le but d'analyser ce graphique et de voir comment les citoyens des provinces réagissent aux crises du fédéralisme canadien depuis trente ans dans leur participation électorale, nous avons identifié quatre événements que nous qualifions de «crise» : l'échec de l'entente de Victoria en 1971, le rapatriement de la constitution en 1981-1982, l'échec de l'Entente du Lac Meech en 1990 et le référendum canadien de 1992. Bien que ces événements historiques soient datés, dans le but de permettre d'analyser comment la participation dans les provinces fluctue par rapport à ceux-ci, nous allons comparer l'élection précédent la crise à celle qui suit.

2.4.1 Victoria

En 1971, à l'initiative du premier ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, le gouvernement fédéral propose le rapatriement de la constitution et accorde une forme de veto au Québec lors de la conférence constitutionnelle de Victoria. Cependant, il se montre intransigeant sur la question du partage des compétences dont le Québec, pour sa part, continue de réclamer une révision en sa faveur comme il l'avait fait en 1964 à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale où Ottawa avait proposé le rapatriement de la constitution et l'adoption de la formule d'amendement dite Fulton-Favreau. En 1971, encore une fois, le gouvernement du Québec avec à sa tête Robert Bourassa : «... est tenté d'accepter, mais doit céder aux pressions de l'opposition péquiste et d'une large partie de l'opinion qui, tout en reconnaissant l'importance du droit de veto, y voient cependant une arme purement négative, qui risque de laisser le Québec prisonnier du statu quo constitutionnel.» (Linteau et al. 1989 : 744). Pour la deuxième fois depuis 1964, le Québec se retrouve la seule province à s'opposer au projet fédéral et il le fait échouer, ce qui amorce une nouvelle crise du fédéralisme canadien.

En nous référant au graphique, nous allons vérifier si cet événement a eu des conséquences, si la participation électorale a connu une hausse dans les provinces canadiennes comme le voudrait la thèse de André Bernard si on l'applique ailleurs qu'au Québec.

En analysant les différentes courbes, on peut dire que la conclusion de cet auteur ne trouve pas vraiment d'application. À l'exception de la Nouvelle-Écosse qui passe d'un taux de participation de 77,3% en 1970 à un de 77,9% en 1974 et le Manitoba qui fait un bond de 64,4%

en 1969 à 78,3% en 1973, toutes les autres provinces accusent une baisse entre l'élection précédant et celle suivant l'échec de la conférence de Victoria. Même le Québec voit sa participation électorale diminuer entre 1970 et 1973. Victoria ne semble pas avoir de conséquence directe sur la participation électorale.

2.4.2 Le rapatriement de la constitution

Qu'en est-il de la crise qu'ont provoquée les négociations et le rapatriement de la constitution de 1981 et 1982?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une mise en contexte historique s'impose. Toujours à l'initiative de Pierre Elliot Trudeau, suite au référendum du 20 mai 1980 au Québec et à la réélection du Parti québécois, il réitère sa promesse de doter le Canada d'une nouvelle constitution. En novembre 1981, il convoque à cette fin une conférence fédérale-provinciale qui se solde par un revirement spectaculaire : «... toutes les provinces anglophones, même celles qui jusque-là s'étaient alliées au Québec pour refuser le projet fédéral, donnent leur accord, et le Québec se retrouve complètement isolé.» (Linteau *et al.* 1989 : 745). Cette fois, contrairement à 1971, le refus de signer du Québec n'empêche pas Ottawa d'agir et de faire approuver son projet par Londres. La nouvelle loi constitutionnelle est promulguée officiellement en 1982.

Selon les courbes de participation des provinces, encore une fois, on ne peut pas dégager une conclusion claire. Le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan connaissent des augmentations de leur participation électorale lors des élections provinciales. Cependant, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, l'Ontario et aussi le Québec, voient diminuer le pourcentage de leurs citoyens à se présenter aux bureaux de vote.

2.4.3 Lac Meech

Malgré l'exclusion du Québec de l'entente de 1982, les gouvernements Mulroney et Bourassa arrivent à rallier, en 1987, toutes les provinces dans le but de donner certaines

conditions au Québec pour qu'il reconnaisse officiellement la Loi constitutionnelle de 1982. On connaît la suite : certaines provinces retirent leur appui à l'Entente du Lac Meech et elle meurt en juin 1990.

Encore ici, les courbes ne révèlent rien de clair. Les provinces canadiennes se scindent en deux. Cinq provinces voient leur participation électorale baisser, les cinq autres (Terre-Neuve, Alberta, Ontario, Saskatchewan et Québec) augmentent la leur.

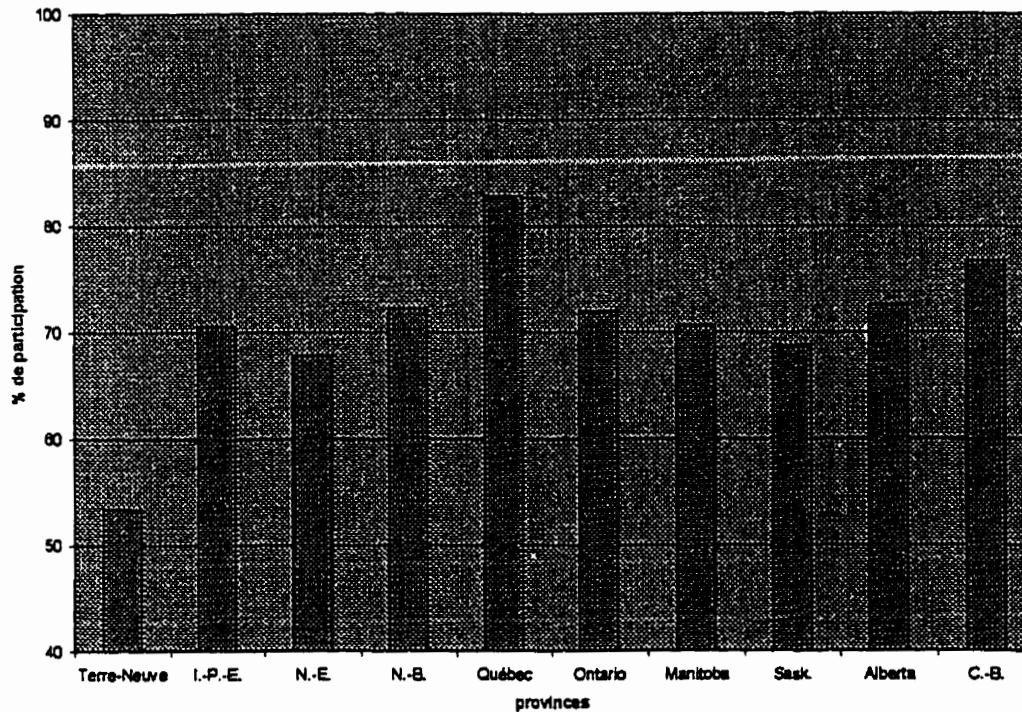
2.4.4 Le référendum de 1992

Somme toute, l'analyse de la participation électorale dans les provinces par rapport aux trois événements que nous avons identifiés comme étant des crises du fédéralisme canadien n'est pas très concluante. Lorsqu'une crise survient, il n'est pas sûr qu'une hausse de la participation électorale dans une province en soit nécessairement la conséquence. D'autres facteurs conjoncturels peuvent entrer en ligne de compte dans la décision des électeurs de se présenter ou non aux urnes. Que dire quand une crise survient et que la participation électorale diminue? Pour être certain d'analyser une crise du fédéralisme et son impact sur la participation électorale, il faut s'intéresser à un événement où toute la population canadienne est consultée sur un même et unique sujet au même moment. Le référendum du 26 octobre 1992 sur l'Entente de Charlottetown offre cette occasion.

Issu des discussions des premiers ministres provinciaux et du premier ministre du Canada de l'époque Brian Mulroney à l'été 1992, cet accord constitutionnel est soumis à l'approbation des citoyens canadiens. C'est une première dans l'histoire du Canada, les Canadiens vont pouvoir se prononcer sur la constitution de leur pays. Cependant, l'enthousiasme à se présenter aux bureaux de vote ne sera pas immense. C'est même le Directeur général des élections du Canada qui va le rapporter : «Le taux de participation au référendum fédéral s'est élevé à 72% dans les provinces et territoires visés par la proclamation, taux jugé faible par certains étant donné l'enjeu.» (Élections Canada 1994 : 65). Fait à remarquer, la tenue du référendum de 1992 au Québec n'est pas sous la responsabilité d'Élections Canada mais plutôt du Directeur général des élections du Québec.

Pour bien rendre compte des taux de participation électorale par province lors du référendum de 1992, nous avons élaboré le tableau suivant :

Figure 4 : Taux de participation par province lors du référendum de 1992



Une première constatation qui saute aux yeux, c'est que le Québec dépasse grandement toute les autres provinces dans sa participation électorale. Avec 82,8%, il devance de 6,1% la province qui le suit de plus près dans l'importance du pourcentage des citoyens inscrits qui se sont prévalus de leur droit de vote, la Colombie-Britannique et son 76,7%. Il s'agit d'une différence encore plus appréciable si on fait une moyenne canadienne de toutes les provinces, mais en excluant le Québec du calcul, on obtient 71,8%. Les Québécois ont donc été 11% de plus que les autres Canadiens à voter.

Ainsi, cette analyse des taux de participation électorale des provinces au référendum de 1992 nous permet de saisir une chose. Le Québec n'est pas la seule province affectée par les crises du fédéralisme canadien. C'est évident. Mais, l'énorme différence dans la participation entre le Québec et les autres montre que les citoyens québécois y sont plus sensibles et, par ce

fait, votent en plus grand nombre. Cela tend à confirmer ce qu'avance André Bernard dans son *Étude sur l'abstentionnisme électoral au Québec, 1867-1967*. C'est au Québec que l'on retrouve un lien entre les regains de participation électorale et les crises du fédéralisme canadien ou la montée du nationalisme québécois. Cependant, en avançant cela, nous oublions quelque chose. André Bernard a parlé dans son étude d'élections et non pas de référendum. Pour ce qui est des élections, il n'y a pas de lien clair entre une crise du fédéralisme et le regain de participation au Québec, ni ailleurs au pays. Pour le référendum de 1992, on peut voir que le Québec semble avoir été plus sensible à cet enjeu de l'Entente de Charlottetown que les autres provinces. Mais il s'agit d'un référendum et non d'une élection. La thèse de André Bernard semble donc infirmée pour la période étudiée.

Cependant, ce dont parle aussi André Bernard dans sa thèse, c'est de la montée du nationalisme au Québec. Bien sûr comme nous l'avons démontré, la participation aux élections québécoises ne semble pas augmenter automatiquement quand il y a une crise du fédéralisme canadien. Il reste à démontrer comment la participation électorale fluctue quand il y a présence de l'enjeu «question nationale» ou quand il y a une montée du nationalisme lors d'un scrutin québécois. La thèse de André Bernard n'est donc pas encore complètement infirmée.

CHAPITRE 3 : PRÉSENCE OU NON DE L'ENJEU «QUESTION NATIONALE» LORS DES ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES DE 1970 À 1994

Si, comme nous l'affirmons depuis le début de notre mémoire, la participation électorale est plus forte au Québec en comparaison avec les provinces canadiennes en raison de l'enjeu «question nationale» et si la présence de celui-ci fait fluctuer la participation dépendant de son intensité, il nous reste à démontrer en quoi cet enjeu est présent ou non lors des élections tenues dans la période de 1970 à 1994. Pour ce faire, nous ne nous attarderons pas qu'aux campagnes électorales. La raison est fort simple, la présence ou l'absence d'un enjeu lors d'une élection est décidée par les années qui l'ont précédé. Il n'apparaît ou ne disparaît pas tout d'un coup. Mais il demeure que nous nous intéresserons aux campagnes électorales et aussi aux résultats électoraux enregistrés en 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989 et 1994. Concrètement, nous allons déterminer si l'enjeu «souveraineté» est présent lors des sept élections tenues au Québec de 1970 à 1994. Pour ce faire, nous allons qualifier de (+), (\pm) ou (-) les élections selon que nous trouvons que cet enjeu est très, plus ou moins ou peu présent. En conclusion de ce chapitre 3, nous examinerons la correspondance entre cette présence ou non-présence et la fluctuation ou la diminution de la participation électorale d'une élection à l'autre.

Également, ce qui va nous intéresser plus particulièrement dans cette troisième partie qui concerne le cheminement de la question nationale de 1970 à 1994, c'est le Parti québécois. Le Parti québécois n'est pas la question nationale, cependant c'est lui qui amène la souveraineté de façon crédible sur la scène électorale québécoise pour la première fois dans l'histoire du Québec. Avec des appuis grandissant au cours des années, il va même l'incarner. Globalement, nous allons nous intéresser à voir si l'enjeu «souveraineté» est présent dans le discours du Parti québécois lors des sept élections tenues au Québec de 1970 à 1994.

Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons poser un bref regard sur l'élection de 1966 et la période qui la suit jusqu'en 1970.

3.1 La période pré-1970 : les élections de 1966

L'élection du 29 avril 1970 n'est pas la première élection québécoise à voir un parti indépendantiste briguer les suffrages. Le 5 juin 1966, avec le Parti libéral du premier ministre sortant Jean Lesage et l'Union nationale de Daniel Johnson, deux autres formations politiques présentent des candidats en assez grand nombre. Pour la première fois de l'histoire du Québec, un parti indépendantiste, le RIN (Rassemblement pour l'Indépendance Nationale) est en lice. Au moment de sa fondation, à Montréal, en 1960, son but en est un d'éducation populaire pour promouvoir la cause de l'indépendance du Québec. Après beaucoup d'hésitations, le RIN décide de se transformer en parti politique en 1963. Durant sa courte période d'existence, il connaît très rapidement une certaine radicalisation, ce qui entraîne une scission de son aile droite en 1964. Aux élections de 1966, le RIN présente donc 72 candidats. Autre parti indépendantiste, mais plus de droite, présent en 1966, c'est le Ralliement national (RN). D'origine plus récente, il naît le 13 mars 1966 de la fusion du Ralliement des créditistes et du Regroupement national.

Cependant, il ne faudrait pas exagérer l'impact de ces deux partis, car : «... les deux autres partis qui sont dans la course, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale et le Ralliement National, sont ignorés dans le programme et la propagande des libéraux et des unionistes.» (Lemieux 1969 : 50). À eux deux, ils récoltent moins de 9% des suffrages exprimés (RIN 5,6% et RN 3,2%) et ils ne font pas élire de candidats. Pour ce qui est des autres résultats électoraux pour cette élection de 1966, l'Union nationale forme le gouvernement en faisant élire 56 députés avec 40,9% des voix. Malgré ses 47,2%, le Parti libéral ne fait élire que 50 députés (Linteau et al. 1989 : 719). Le taux de participation électorale est de 73,6%, ce qui constitue un faible taux par rapport à ceux de 1960 et 1962 (81,7% et 79,6%) (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927).

Malgré leurs appuis assez limités, le RIN et le RN participent tous les deux à la fondation du Parti québécois. Né en octobre 1968 de la fusion du Mouvement souveraineté-association, créé en novembre 1967 par René Lévesque à la suite de son départ du Parti libéral, et du Ralliement national, ce parti parvient très rapidement à réunir, autour d'un projet commun, les forces indépendantistes. Surtout à la suite du congrès spécial du RIN, dirigé alors par Pierre

Bourgault, du 26 octobre 1968 où les délégués décident de la dissolution de leur parti et recommandent l'adhésion de leurs 14 000 membres au Parti québécois. La table est donc mise pour que, grâce à un parti sérieux et passablement majeur, les indépendantistes sortent de la marginalité et que la souveraineté devienne un enjeu lors des élections québécoises.

3.2 Les élections de 1970

Aux élections de 1970, pour la première fois dans l'histoire du Québec, quatre formations politiques importantes se font la lutte. Le Parti libéral de Robert Bourassa, qui axe sa campagne sur la relance de l'emploi et la défense du fédéralisme rentable, perçoit que son véritable adversaire n'est pas le parti au pouvoir, l'Union nationale de Jean-Jacques Bertrand, qui n'arrive pas à se redéfinir, mais bien le Parti québécois. Celui-ci essaie de mobiliser les forces nationalistes en proposant un projet de souveraineté-association et en faisant appel à la fierté nationale et aux réalisations de la Révolution tranquille : «Le Parti québécois... veut en quelque sorte pousser la révolution tranquille à son terme par l'indépendance du gouvernement du Québec et par son intervention de plus en plus active dans la société.» (Lemieux 1973 : 40). Enfin, le Ralliement créditiste de Camil Samson mise sur les bases régionales du Crédit social fédéral et prône une politique très conservatrice.

Plus spécifiquement en ce qui a trait au Parti québécois et à l'enjeu de la souveraineté, enjeu qui selon notre hypothèse fait que quand il est présent la participation électorale augmente, il se présente à l'élection du 29 avril 1970 franchement indépendantiste. Au moment de la fondation du Parti québécois en 1968, le programme du parti affirmait que la victoire électorale signifierait l'avènement de la souveraineté: «Le Québec négociera son accession à la souveraineté soit avec l'État fédéral... soit avec les représentants des États provinciaux... si toute entente s'avérait impossible, le Québec devrait procéder unilatéralement.» (Murray 1976 : 70). C'est cette partie du programme de 1968 qui est dans la plate-forme électorale de 1970. La souveraineté n'est pas qu'une section du programme du PQ, elle est aussi un élément primordial de son discours électoral comme de celui de ses adversaires : «On se souvient que la question «nationale» a été au cœur de la campagne électorale. Certains politiciens auraient même voulu

que l'élection soit une espèce de référendum sur le problème constitutionnel.» (Lemieux, Gilbert et Blais 1970 : 88).

L'élection de 1970 en est donc une où la question nationale (la souveraineté) est fort présente. Nous la qualifions de (+).

En ce qui concerne les résultats de cette élection, nous les présentons dans le tableau qui suit :

Tableau 4 : Les résultats des élections québécoises du 29 avril 1970

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	23,1	19,0	7
Parti libéral	45,4	37,5	72
Union nationale	19,7	16,2	17
Autres (candidats et abstentionnistes)	11,8	27,3	12 (RC*)

*RC : Ralliement créditiste (Source: Président général des élections du Québec 1970)

La participation électorale lors de ces élections est de 84,2%. Il s'agit d'une augmentation de 10,8% par rapport aux élections de 1966 (73,6%) (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927). À cette époque, c'est la plus forte participation enregistrée lors d'une élection au Québec.

3.3 Les élections de 1973

Contrairement à l'élection de 1970, celle de 1973 sera caractérisée par la lutte entre deux partis principaux : le Parti libéral et le Parti québécois. Quant à l'Union nationale, quelques mois après sa défaite de 1970, son chef, Jean-Jacques Bertrand, démissionne de la direction du parti et son successeur, Gabriel Loubier, ne parvient pas à redresser la situation et à freiner la chute du

parti dans l'opinion publique. Ce nouveau chef tente bien de modifier l'image de l'Union nationale, mais ni le changement de nom pour Unité-Québec, entre 1971 et 1973, ni le renouvellement de l'entourage du chef ne réussissent à contrer la dégringolade. Les créditistes, eux, à compter de 1972, sont divisés par des crises internes et ils se présentent face à l'électorat en 1973 dans une position de faiblesse.

Pour ce qui est de la campagne électorale proprement dite, le gouvernement sortant de Robert Bourassa, tout en accordant une grande importance aux questions économiques, axe son discours sur la lutte contre la «menace séparatiste». Avec cette stratégie, les libéraux réussissent à polariser l'opinion publique et à remporter une victoire éclatante.

Le Parti québécois, durant la campagne de 1973, s'efforce de mettre l'accent sur le budget d'un État indépendant (le budget de l'an 1). Comme en 1970, cet accent mis sur la souveraineté, l'enjeu «question nationale», se reflète dans le contenu de son programme :

«Évidemment, certains thèmes ont été plus étroitement reliés à certains partis qu'à d'autres. Ainsi, on pouvait s'attendre à ce que le thème des questions constitutionnelles soit prioritairement associé au Parti Québécois, puisque ce parti en a presque fait sa marque de commerce. Cette hypothèse... s'est avérée exacte puisque 9,0% des propositions du P.Q. traitent de constitution contre 3,3% en moyenne pour les autres partis.» (Latouche in Latouche (dr.) 1976 : 136).

Donc, en 1973, le Parti québécois poursuit ce qu'il a amorcé lors du scrutin de 1970 : il fait de la souveraineté, comme son adversaire libéral d'ailleurs, un enjeu de l'élection.

Cependant, un changement de stratégie s'amorce au Parti québécois. Dès 1972, plusieurs dirigeants du parti se rendent compte que l'élection référendaire a une influence primordiale sur l'attitude des électeurs à l'égard du PQ et de là, sur les chances électorales du parti. Malgré les décisions des congrès, les dirigeants du parti vont, dès la campagne électorale de 1973, promouvoir l'idée d'un référendum comme modalité d'accès du Québec à la souveraineté en faisant publier des annonces dans les quotidiens indiquant : «Aujourd'hui, je vote pour la seule équipe prête à former un vrai gouvernement. En 1975, par référendum, je déciderai de l'avenir du Québec. Une chose à la fois.» (Murray 1976 : 72). C'est ainsi que dans son discours électoral, le Parti québécois "tasse" l'enjeu «souveraineté» pour mieux cibler sur son habilité à former un «bon gouvernement».

Voilà pourquoi nous qualifions l'élection de 1973 de (\pm). C'est une élection où la question nationale (la souveraineté) devient moins présente par rapport à 1970. Bien évidemment, cette moins grande présence vient du PQ et non du Parti libéral qui continue d'attaquer son adversaire sur son option souverainiste. Cependant, comme nous l'avons mentionné au début de cette partie de notre mémoire, ce qui nous intéresse dans la présence ou non de l'enjeu question nationale, c'est ce que le Parti québécois en dit.

Le tableau qui suit présente les résultats de cette élection de 1973 :

Tableau 5 : Les résultats des élections québécoises du 29 octobre 1973

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	30,2	23,9	6
Parti libéral	54,7	43,1	102
Parti créditiste	10,0	7,8	2
Autres (candidats et abstentionnistes)	5,1	25,2	0

(Source : Président général des élections du Québec 1973)

Par rapport à 1970, tant le Parti québécois que le Parti libéral connaissent une augmentation dans les appuis reçus. En arrivant deuxième avec le pourcentage de voix recueillies, le PQ devient l'opposition officielle à l'Assemblée nationale. Malgré cela, le PQ perd un député tandis que les libéraux en obtiennent trente de plus. La participation électorale lors de ces élections est de 80,4% (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927). Ceci constitue un recul de 3,8% par rapport à la participation en 1970 (84,2%).

3.4 Les élections de 1976

Pour l'élection du 15 novembre 1976, les créditistes avec à leur tête Camil Samson présentent des candidats, mais comme en 1973, ils sont dans une position de relative faiblesse.

Quant à elle, l'Union nationale de Rodrigue Biron connaît une renaissance. Les deux partis principaux à se faire la lutte pour le pouvoir restent le Parti québécois de René Lévesque et le parti qui forme le gouvernement sortant : le Parti libéral du Québec. En dépit de ses réalisations, le gouvernement Bourassa doit faire face à de sérieuses difficultés durant son deuxième mandat de 1973 à 1976. Tout d'abord, il y a les démêlés avec les syndicats qui se multiplient et ne cessent de s'envenimer : deuxième front commun en 1974, saccage du chantier de la baie James, grèves dans les services publics et au chantier olympique. Par ailleurs, le régime libéral paraît de plus en plus coupé de la population, ses relations avec les médias sont exécrables et des rumeurs de corruption et de mauvaise administration circulent abondamment. Même ses alliés le critiquent : les libéraux fédéraux trouvent ses positions trop autonomistes, tandis que plusieurs anglophones et allophones sont indignés par la Loi 22.

Durant la campagne électorale de 1976, la désaffection à l'endroit du gouvernement libéral se manifeste clairement. Les libéraux essaient à nouveau d'évoquer la «menace séparatiste», mais sans succès par rapport à 1970 et 1973. Le Parti québécois, en effet, déjoue cette stratégie avec ce qu'on appelle l'étapisme : il renonce à son intention de réaliser la souveraineté dès son accession au pouvoir et promet la tenue préalable d'un référendum sur cette question. Il se présente à l'électorat comme un parti capable de former un «bon gouvernement» et de ramener la paix sociale et le progrès.

L'étapisme, cette position officieuse du PQ lors des élections de 1973, deviendra officiel grâce à Claude Morin lors du cinquième Congrès du parti les 16 et 17 novembre 1974. Par un vote de 630 voix contre 350, on adopte la proposition suivante : «Advenant qu'un gouvernement du Parti québécois ait à procéder unilatéralement, il assumera méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un État souverain, en s'assurant au préalable de l'appui des Québécois par voie de référendum.» (Léger 1986 : 75). Les délégués décrètent la tenue d'un référendum qui permettrait l'accès à la souveraineté. Cependant, ce qui va s'appeler «l'étapisme» n'est pas sans provoquer des conflits avec les purs et durs de l'indépendance : les ex-rinistes. Certains de ces militants diront : «C'est le commencement de la démolition de notre idéal. Au nom de l'électoralisme, nous deviendrons un jour un parti comme les autres.» (Léger 1986 : 76). C'est quand même l'étapisme qui attire une partie des électeurs non-indépendantistes à voter pour le PQ et ainsi

permet la victoire du 15 novembre 1976. La stratégie développée à partir de 1973 s'avère judicieuse. Pour éviter d'effaroucher un électorat dont la majorité ne désire pas l'indépendance, on mise sur la carte du «bon gouvernement» et on promet de ne pas amorcer le processus menant à l'indépendance sans avoir tenu au préalable un référendum. En pratique, le projet de référendum inscrit au programme donne aux porte-parole nationaux du parti le moyen d'éviter la contre-attaque libérale sur le front de l'indépendance :

«René Lévesque, quand on le questionnait publiquement sur ce point, expliquait que le programme du parti, disponible pour qui le souhaitait, était un document impossible à résumer en quelques phrases et il ajoutait que l'électorat aurait tout le loisir de débattre de l'indépendance puisqu'il y aurait un référendum sur le sujet, quelque temps après l'accession du Parti québécois au pouvoir. Ayant esquivé l'affrontement, les porte-parole du Parti québécois faisaient ensuite l'étalage des projets concrets que comportaient le programme social, le programme économique, le programme culturel et, enfin, le programme politique du parti.» (Bernard 1976 : 92).

Cette stratégie conduit à la prise du pouvoir en 1976. Finalement, c'est le 20 mai 1980 que se concrétise la promesse de la tenue d'un référendum.

Ainsi, pour la qualification de l'importance qu'a consacrée le Parti québécois à l'enjeu de la souveraineté lors de cette élection de 1976, nous attribuons la valeur de (\pm). En 1976, le Parti québécois est souverainiste et il veut tenir un référendum sur la souveraineté, cependant sa campagne est axée sur sa capacité de former un «bon gouvernement».

Le tableau 6 présente les résultats de cette élection :

Tableau 6 : Les résultats des élections québécoises du 15 novembre 1976

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	41,4	34,6	71
Parti libéral	33,8	28,2	26
Union nationale	18,2	15,2	11
Autres (candidats et abstentionnistes)	6,6	22,0	2 (RC: 1 et PNP: 1*)

*RC : Ralliement créditiste et PNP : Parti national populaire
(Source : Président général des élections du Québec 1977)

Le 15 novembre 1976, le Parti québécois fait un bond fulgurant dans le pourcentage des voix obtenues. Ce qui lui permet de faire l'histoire : pour la première fois, un parti prônant la souveraineté accède au pouvoir à Québec. C'est surtout avec le nombre de ses députés que la hausse est impressionnante : de six en 1970 à soixante et onze en 1976. Quasiment disparue de la carte électorale en 1973, l'Union nationale connaît un regain de vie en 1976 en recueillant l'appui de certains anglophones et francophones fédéralistes mécontents du gouvernement libéral. Les résultats du Parti libéral lors de cette élection parlent d'eux-mêmes, il faut remonter très loin dans l'histoire de ce parti pour voir un pourcentage du vote obtenu si faible. La participation électorale, elle, atteint un niveau record de 85,3%. Jamais avant 1976 et ni après, le pourcentage de Québécois à se présenter aux urnes lors d'une élection aura été si élevé (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927).

3.5 Les élections de 1981

Malgré le trait d'union entre la souveraineté et l'association et même s'il n'était question que d'un mandat de négociateur, l'électorat québécois dit clairement non au gouvernement péquiste lors du référendum du 20 mai 1980. Avec l'ampleur de la défaite (OUI 40,4% et NON 59,6%), le Parti québécois ne peut soutir du référendum une de ses "fameuses" victoires morales. Le 20 mai 1980, les Québécois expriment leur désir pour un fédéralisme renouvelé. Ce constat, cet échec référendaire, mènera inévitablement le Parti québécois à être plus tiède sur la question nationale, sur la souveraineté. Bien que l'électorat refuse ainsi le projet constitutionnel du gouvernement, sa satisfaction à l'endroit de celui-ci demeure élevée, de même que le prestige du premier ministre René Lévesque, nettement supérieur à celui du chef libéral Claude Ryan. Cela se manifeste aux élections de 1981. Durant la campagne, le Parti libéral que la victoire référendaire rend confiant fait appel de nouveau à l'anti-séparatisme. Mais le Parti québécois réplique en promettant de ne plus soumettre son option à la population au cours d'un second mandat et en présentant les libéraux provinciaux comme subordonnés à ceux d'Ottawa.

Voilà comment cette nouvelle stratégie est mise en place. En amorçant la cinquième année de son mandat au gouvernement et en se remettant difficilement du référendum perdu, le

Parti québécois doit se préparer à la prochaine élection. C'est dans cette optique que le Conseil national du PQ se réunit les 3, 4 et 5 octobre 1980. Les délégués des comtés adoptent une série de résolutions. Celles-ci peuvent se résumer par : «... 1) que la prochaine campagne électorale n'aurait pas un caractère constitutionnel ni référendaire... 2) que le gouvernement ne ferait pas de référendum s'il obtenait un nouveau mandat...» (Léger 1986 : 154). Cependant, les membres réaffirment l'option souverainiste du PQ. Concrètement, la stratégie pour l'élection de 1981, c'est le début de la mise en veilleuse de l'option fondamentale. Le Parti québécois est souverainiste, mais le climat politique n'est pas favorable à cette option. Donc, on cherche d'autres options à proposer à l'électorat :

«Mais bien avant que le pessimisme affecte l'ensemble de la population et mène graduellement au déclin de l'appui à l'indépendance, les leaders du mouvement se trouvèrent dans l'obligation de réagir rapidement à la cuisante défaite qu'ils venaient de subir et à leur perception, sans doute plus aiguë que dans l'ensemble de la population, qu'on ne pouvait espérer de changements rapides dans l'opinion fortement majoritaire qui s'était exprimée lors du référendum. L'aile modérée du Parti québécois, qui contrôlait le parti sous la gouverne de René Lévesque, dut rapidement s'engager dans une redéfinition de ses objectifs immédiats et à moyen terme, et se sentit forcée de mettre temporairement de côté tout effort de mobilisation populaire en faveur de la cause indépendantiste.» (Pinard, Bernier et Lemieux 1997 : 71).

Face à un Pierre Elliot Trudeau qui annonce son intention de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne de Londres et d'y joindre une Charte et une formule d'amendement, le PQ va développer pendant la campagne électorale une stratégie de défense de l'autonomie provinciale. Pendant toute la campagne, René Lévesque va s'ériger en champion de l'autonomie du Québec par rapport à Claude Ryan et il va convaincre les Québécois : «... que le coup de force fédéral [est] ... une attaque directe des pouvoirs du Québec en matières de langue et d'éducation.» (Léger 1986 : 164). Cette stratégie va s'avérer électoralement payante. Cependant,

«... [il] est aussi à remarquer que le discours péquiste n'a pas accordé une importance démesurée à l'enjeu des négociations constitutionnelles avec le gouvernement central et qu'en conformité avec les décisions prises par son Conseil national élargi au cours du mois d'octobre 1980, il fut à peine mention au cours de la campagne électorale de son option souverainiste. S'il faut donner un sens à son slogan électoral «Faut rester forts au Québec», c'est sans doute dans une autre direction qu'il faut chercher.» (Lafleur 1985 : 57).

Donc en 1981, le Parti québécois ne fait plus de la souveraineté un enjeu de sa campagne électorale et il parle de la défense de l'autonomie du Québec face aux volontés centralisatrices du gouvernement fédéral avec modération. La campagne péquiste n'a donc pas une grande teneur constitutionnel en avril 1981 : «Comme en 1976, les dirigeants du Parti québécois ont pu évacuer la question nationale de leur publicité et de leurs discours de la campagne électorale, et ce en

dépité de la volonté de nombreux militants. Mais agir autrement aurait sans doute contribué à mener le Parti libéral au pouvoir...» (Bernard et Descôteaux 1981 : 102). La situation est fort différente en ce qui concerne l'accent mis sur la question de la souveraineté chez le Parti libéral de Claude Ryan :

«... une forte proportion du discours électoral du PLQ s'est articulée autour des thèmes touchant les relations intergouvernementales et le statut politique du Québec. Pourtant, les résultats de notre recherche montrent que la stratégie du PLQ visait davantage à attaquer le PQ sur son option souverainiste qu'à défendre sa propre option fédéraliste. C'est sans doute dans ce contexte que l'on doit interpréter l'importance que le PLQ a accordée à l'état des négociations constitutionnelles.» (Lafleur 1985 : 55).

Le Parti libéral reprend donc sa stratégie amorcée en 1970 pour attaquer son adversaire : la «menace séparatiste».

Il reste que dans l'optique de l'analyse que nous faisons ici, nous nous intéressons à ce que dit le Parti québécois sur l'enjeu de la souveraineté lors de la campagne électorale, nous qualifions cette élection de 1981 de (-). L'enjeu «question nationale» est peu présent lors de ce scrutin.

Cette stratégie s'avère très fructueuse pour les troupes de René Lévesque, le tableau qui suit en est la preuve :

Tableau 7 : Les résultats des élections québécoises du 13 avril 1981

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	49,2	40,2	80
Parti libéral	46,1	37,6	42
Union nationale	4,0	3,3	0
Autres(candidats et abstentionnistes)	0,7	18,9	0

(Source : Président général des élections du Québec 1981)

En obtenant près de la moitié des suffrages exprimés et en faisant élire 80 députés, les deux meilleurs résultats de l'histoire du PQ, celui-ci est reconfirmé par l'électorat dans son rôle

de parti gouvernemental. De plus, ses appuis s'étendent cette fois à toutes les régions et à presque tous les groupes de la population. Lors de ces élections, où le Parti libéral augmente lui aussi sa part du vote, les tiers partis, y compris l'Union nationale, sont éliminés de l'Assemblée nationale. Cela marquent donc : «... la fin du processus de réaligement des forces politiques commencé depuis le tournant des années 1970.» (Linteau *et al.* 1989 : 728). Cela consacre un nouveau bipartisme qui succède à celui Parti libéral-Union nationale. Le taux de participation, de son côté, connaît une diminution en 1981 (82,5% versus 85,3% en 1976), cependant, il reste relativement élevé (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927).

3.6 Les élections de 1985

Malgré sa victoire éclatante aux élections de 1981, nombreuses sont les difficultés de tous ordres qui font chuter la popularité du gouvernement péquiste. Dès 1981-1982, il est aux prises avec la crise économique mondiale qui se traduit au Québec par un chômage très élevé et une sérieuse crise des finances publiques. Cette situation n'est pas sans amener de grandes coupures dans plusieurs secteurs et sans provoquer un affrontement brutal avec les syndiqués des secteurs public et parapublic. Également, cette crise rend plus perceptibles à l'ensemble de la population les coûts élevés et la lourdeur de l'appareil bureaucratique auquel s'est largement identifié le Parti québécois. Une fois la crise économique passée, le gouvernement n'arrive pas, malgré ses efforts, à retrouver son dynamisme et ses appuis. Entre-temps, au plan constitutionnel, ses échecs, d'abord au référendum puis dans les négociations avec le fédéral, qui impose la nouvelle loi constitutionnelle de 1982, entraînent le Parti québécois vers des prises de position qui rejoignent de moins en moins la population et créent de fortes dissensions internes.

À la veille des élections de 1985, le nouveau premier ministre, Pierre-Marc Johnson, hérite d'un parti désorienté et considérablement affaibli. De son côté, le Parti libéral, solidement réorganisé autour du "nouveau" chef Robert Bourassa, mise sur la lassitude de l'électorat face au Parti québécois et sur le désir, très largement répandu, de voir le gouvernement réorienter son action dans un sens beaucoup moins interventionniste. Même si les péquistes tiennent un discours similaire, proposant eux aussi une réduction du rôle de l'État et une valorisation des

questions économiques, l'électorat fait davantage confiance aux libéraux pour réaliser un tel programme.

Pour ce qui est du positionnement du Parti québécois par rapport à la souveraineté de 1981 à 1985, il connaîtra de nombreux soubresauts.

Tout débute lors du huitième congrès du Parti québécois. Si on examine ce qui se passe lors de ce congrès, on pourrait être porté à croire en une fièvre séparatiste soudaine et éphémère des membres présents. Cependant, cet événement annonce une confrontation entre deux visions, qui ont toujours été présentes, du nationalisme péquiste. Mais, cette fois, René Lévesque aura bien de la difficulté à gérer cette confrontation dans les années qui vont suivre.

Lors de cette fin de semaine du début du mois de décembre, les délégués arrivent au congrès exaspérés par «La nuit des longs couteaux» et par un premier ministre canadien Trudeau, qui, en Chambre le mercredi précédent, a déposé une proposition de rapatriement de la constitution canadienne qui diminue les pouvoirs du Québec. Les délégués se sentent provoqués, des propositions venant du parquet du congrès sont très radicales. Le 6 décembre 1981, les délégués votent des résolutions sur : «... la souveraineté sans association avec le reste du Canada, sur les droits des anglophones dans un Québec souverain, et l'accès à la souveraineté par la voie de l'élection d'une majorité de députés péquistes, la majorité de sièges, plutôt que la majorité de votes lors d'un référendum.» (Léger 1986 : 181). Cependant, cette décision de 2 000 délégués sera de courte durée.

Choqué par les résolutions adoptées par le huitième congrès du parti, René Lévesque songe à démissionner. Il ne le fera pas, il va plutôt renverser les décisions du Congrès en mettant en branle un référendum interne, le «renérendum», qui s'adresse à tous les membres du PQ et qui demande de réaffirmer la nécessité de l'accord majoritaire des citoyens pour que le Québec accède à la souveraineté, d'assortir la souveraineté à une offre concrète d'association économique avec le reste du Canada et de maintenir les droits de la minorité anglo-québécoise à ses institutions essentielles. Cela sera accepté par 95% des 142 954 répondants (le PQ compte à l'époque 292 888 membres). Finalement, on retourne à la souveraineté-association, l'étapisme

et, par la bande, on confirme de nouveau le leadership de René Lévesque à la tête du Parti québécois. Mais, tout cela annonce la plus grande crise interne que le PQ aura connue, surtout, quand René Lévesque annonce un virage vers l'autonomie, vers une chance du maintien du Québec dans le Canada, vers le «beau risque».

Avant la déclaration du «beau risque» qui lance le PQ vers l'autonomisme, plutôt que le souverainisme, le débat était déjà lancé à l'intérieur du Parti québécois. La question de la souveraineté versus la conservation du pouvoir est réellement posée. Les sondages de l'époque le démontraient, la souveraineté était en constante baisse. D'un côté, il y avait Pierre-Marc Johnson, qui envoya un article au journal *Le Devoir* dans lequel il déclarait : «... que le peuple du Québec ne devait pas se dire NON une deuxième fois et qu'il fallait carrément changer les articles du programme qui disaient qu'un vote pour le P.Q. était un vote pour la souveraineté.» (Léger 1986 : 260). En réaction à Johnson, les orthodoxes de l'indépendance, dont Jacques Parizeau, vont réaffirmer la nécessité de la souveraineté. Face à ces deux tendances qui s'affrontent au Conseil des ministres, au caucus des députés et dans l'ensemble du parti, René Lévesque optera pour la vision de Johnson dans sa déclaration du 19 novembre 1984. Avec l'élection au parlement canadien des conservateurs de Brian Mulroney et la promesse de ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien dans «l'honneur et l'enthousiasme», René Lévesque va annoncer que la souveraineté n'a pas à être un enjeu à la prochaine élection, car «... nos citoyens sont clairement préoccupés plutôt par la renaissance toute récente de ce phénix : la légendaire «dernière chance». Est-il si vite temps de proclamer qu'ils ont tort? Et de quel droit?» (Léger 1986 : 264). Lévesque choisit la tentative de renouveler le fédéralisme. Il annonce que la souveraineté ne sera pas un enjeu lors de la campagne électorale à venir.

Un tel changement n'est pas sans provoquer une grave crise. Son importance est à souligner, d'abord elle provoquera les démissions des députés Jacques Parizeau, Camille Laurin, Jacques Léonard, Louise Leblanc-Bantey, Jules Boucher, Gilbert Paquette, Denis Lazure et Denis Vaugeois, mais ce qui est plus important encore, elle mettra en cause l'existence même du Parti québécois (le PQ, en 1987, compte moins de 30 000 membres et la souveraineté devient plus populaire dans les sondages que les intentions de vote pour le PQ).

Pour vider la question, René Lévesque va convoquer un congrès extraordinaire le 19 janvier 1985. C'est la nouvelle conception d'autonomisme qui va être adoptée par les délégués du congrès : «... la souveraineté ne serait pas, encore une fois, un enjeu de l'élection» (Pinard, Bernier et Lemieux 1997 : 73). Finalement, René Lévesque, le chef fondateur du Parti québécois, démissionne le 20 juin 1985 et il laisse le champ libre à son successeur, qu'il a presque lui-même désigné, Pierre-Marc Johnson. Ce nouveau chef engage son parti dans une élection en décembre 1985.

En ce qui concerne la qualification de la présence de l'enjeu de la souveraineté dans le discours du Parti québécois lors de cette élection, on poursuit ce qui a été amorcé officieusement en 1973 et officiellement en 1976. C'est pourquoi nous qualifions cette élection de 1985 de (-). L'enjeu question nationale est quasi absent.

Tableau 8 : Les résultats des élections québécoises du 2 décembre 1985

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	38,7	28,8	23
Parti libéral	56,0	41,7	99
NPDQ	2,4	1,8	0
Autres(candidats et abstentionnistes)	2,9	27,7	0

(Source : Directeur général des élections du Québec 1986)

À la lumière de ce tableau, on voit que le Parti québécois enregistre un net recul dans ses appuis. Par rapport à l'élection précédente, il voit fondre de 10,5% son pourcentage du vote exprimé et perd 57 députés. C'est pratiquement la situation contraire chez les libéraux. L'élection du 2 décembre 1985 voit se poursuivre la tendance du bipartisme amorcé en 1981. Pour ce qui est du taux de participation, il est le plus bas enregistré depuis le début de la période étudiée avec 75,6% des électeurs inscrits qui se présentent aux urnes (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927).

3.7 Les élections de 1989

Le mandat libéral de 1985 à 1989 se déroule dans une grande stabilité et il est surtout à l'affiche de l'économie; il est peu contesté, surtout que l'opposition péquiste est divisée par des luttes internes. Aux niveaux constitutionnel et linguistique, le Parti libéral donne, lui aussi, dans l'«affirmation nationale». Tout d'abord, en 1987, il arrive à une entente constitutionnelle, qui reste à être adoptée par les parlements des signataires, avec les gouvernements du Canada et des provinces. Sur le plan linguistique, il fait adopter, à la fin de 1988, le projet de loi 178 imposant l'affichage en français à l'extérieur des établissements commerciaux, même si une décision de la Cour suprême établit que cette mesure est contraire aux droits et libertés de la personne. Le gouvernement libéral invoque, pour se soustraire au jugement de la Cour, la clause dérogatoire, inscrite dans la Constitution. Il affirme ainsi la volonté de souveraineté du Québec en matière linguistique. Cependant, par la suite, on verra que le Parti libéral aura un prix électoral à payer pour cette décision : «Aux élections provinciales de septembre 1989, le Parti égalité, formé chez les non-francophones principalement par suite de l'adoption de la loi 178, fait élire quatre députés...» (Pinard, Bernier et Lemieux 1997 : 15). C'est ainsi que le Parti libéral se présente à l'électorat avec confiance en 1989 face à un Parti québécois qui a de la difficulté à se remettre de la présidence du parti par Pierre-Marc Johnson.

Durant la période de 1985-1989, la souveraineté au Parti québécois connaîtra un rebondissement majeur. Celle-ci va débiter avec l'«affirmation nationale» de Johnson. Cette nouvelle position constitutionnelle du Parti québécois va s'inscrire en pleine continuité avec le «beau risque» de Lévesque. Le nouveau chef du PQ se rend bien compte que la souveraineté n'est plus à la mode du jour et que son parti risque de se marginaliser en la proposant. Il va donc amener le parti à chercher des solutions alternatives à la souveraineté et à la souveraineté-association : à élaborer des conditions pour le maintien du Québec à l'intérieur du Canada.

Face à ce que propose Pierre-Marc Johnson, des purs et durs qui n'avaient pas quitté en 1984 et 1985, vont affirmer leur désaccord. L'année 1987 va être celle de la fin des «beau risque» et «affirmation nationale». Le 30 octobre 1987, le député Gérald Godin demande la

démission du chef du PQ et, 10 jours après la mort de René Lévesque le 1^{er} novembre, Johnson quitte la politique :

«En novembre 1987, l'aile radicale du Parti québécois sortit finalement victorieuse de ses longues querelles avec les partisans de l'aile modérée, et en particulier avec le chef du parti, Pierre Marc Johnson... Contesté par les radicaux de son parti, il démissionna, à la surprise générale, en novembre 1987 et fut remplacé en mars 1988 par Jacques Parizeau... Alors qu'à peine un an auparavant, en juin 1987, le parti avait adopté à une écrasante majorité l'orientation dite d'affirmation nationale proposée par Pierre Marc Johnson, cette proposition fut systématiquement désavouée lors de multiples rencontres internes après son départ et fut finalement rejetée lors d'un congrès spécial tenu en novembre 1988. Le congrès ramena le parti à la version la plus radicale de son option, la souveraineté pure et simple, déclarant même qu'une élection du Parti québécois signifierait l'enclenchement du processus devant mener à la souveraineté.» (Pinard, Bernier et Lemieux 1997 : 77).

L'arrivée de Jacques Parizeau amène le PQ à être clairement à l'affiche de la souveraineté. Sur ce point, le nouveau chef est très clair : un vote pour le PQ sera un vote pour l'indépendance, ou comme l'affirme le premier programme officiel de l'ère Parizeau : «Le Parti québécois a comme objectif fondamental de réaliser démocratiquement la souveraineté du Québec.» (Parti québécois 1990 : 3). Bien sûr, un gouvernement péquiste dans un Québec souverain va : «... travailler à mettre sur pied un ensemble économique intègre, Québec, Canada, États-Unis, dans le respect des différences politiques, culturelles et sociales des sociétés qui la composent.» (Parti québécois 1990 : 9). Cependant, à partir de 1988, l'association avec le Canada ne sera plus une condition pour que le Québec accède à la souveraineté. De plus, on n'est pas très chaud à partager un grand nombre de pouvoirs avec le Canada. Finalement, en 1989, le Parti québécois, comme l'affirme souvent Jacques Parizeau, est souverainiste avant, pendant et après les élections. Mais il reste que lorsque Jacques Parizeau est élu par acclamation à la tête du Parti québécois le 18 mars 1988, il hérite d'un parti en mauvaise posture. Le règne Johnson a laissé en héritage un membership diminué, une caisse électorale à sec et un parti qui se cherche.

Avec ce scrutin du 25 septembre 1989, on peut qualifier la présence de l'enjeu de la souveraineté au Parti québécois de (+). C'est un retour à l'attitude adoptée lors des élections de 1970.

Tableau 9 : Les résultats des élections québécoises du 25 septembre 1989

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	40,2	29,3	29
Parti libéral	50,0	36,5	92
Parti égalité	3,7	2,7	4
Autres(candidats et abstentionnistes)	6,1	31,5	0

(Source : Directeur général des élections du Québec 1989)

Par rapport à 1985, le Parti québécois améliore légèrement sa situation, il récolte 1,5% de plus du pourcentage des votes exprimés. Le Parti libéral encaisse une perte au profit du Parti égalité. Cependant, il reste dans une position de force avec ses 50% du vote. Pour ce qui est du taux de participation, il est de 75,0% (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927). C'est le plus bas depuis 1970.

3.8 Les élections de 1994

Depuis l'élection de 1989 reportant au pouvoir les libéraux de Robert Bourassa, il s'est passé beaucoup de choses sur le front constitutionnel. Il y a eu l'échec des ententes du Lac Meech et de Charlottetown et l'élection fédérale d'octobre 1993 où les Québécois ont élu, avec 49,3% des votes exprimés, 54 députés du Bloc québécois, un parti souverainiste (Directeur Général des élections du Canada 1993 : 30-31). On peut ainsi dire que les fédéralistes québécois ont subi trois défaites consécutives. Ils en connaîtront une autre en voyant les troupes libérales de Daniel Johnson perdent au profit de celles de Jacques Parizeau. En ce qui concerne les autres acteurs présents lors de cette élection, contrairement à celles de 1981, 1985 et 1989, un nouveau tiers parti ayant certains appuis fait son apparition : l'Action démocratique du Québec, dirigé par Mario Dumont et regroupant majoritairement des anciens libéraux qui ont quitté ce parti à cause de sa position constitutionnelle.

Après plusieurs mois d'hésitation, les libéraux arrivés au terme de leur mandat, le plus long depuis longtemps au Québec, remettent leur sort entre les mains de la volonté populaire. Libéraux comme péquistes étaient conscients de l'importance historique de cette élection qui met en jeu non seulement deux façons de gouverner, deux conceptions du rôle de l'État mais aussi deux visions divergentes du pays et du statut du peuple québécois. À la suite des échecs successifs du référendum de 1980, de l'Entente du lac Meech, du référendum de Charlottetown, il ne reste plus d'espace politique à la stratégie du compromis et de la tergiversation : «Depuis le retour de Jacques Parizeau à la politique active en 1988, le Parti québécois avait opté clairement pour la souveraineté. Pour sa part, le Parti libéral après plusieurs volte-face constitutionnelles se rangeait résolument du côté des promoteurs du fédéralisme canadien.» (Monière Introduction in Monière et Guay 1995 : 9).

Plus concrètement, lors de la campagne électorale québécoise de 1994, en ayant en tête des sondages effectués à la veille du déclenchement des élections donnant les péquistes avec une forte avance, les stratèges libéraux expliquent l'avance du Parti québécois en soutenant que les Québécois ne connaissent pas le véritable enjeu de cette élection. Le Parti libéral revient donc avec sa "vieille" stratégie de lutte au Parti québécois : la «menace séparatiste». À cette fin, le directeur général du PLQ, Stéphane Bertrand, déclare : «Il est clair que les gens ne connaissent pas le programme du Parti québécois et plus particulièrement le processus d'enclenchement de la séparation.» Pour les stratèges libéraux, il s'agissait d'imposer à l'opinion publique un enjeu dichotomique: la souveraineté contre la création d'emplois.» (Monière in Monière et Guay (dir.) 1995 : 19). Privé d'une équipe forte et dynamique (plusieurs ministres libéraux ne tentent pas de renouveler leur mandat), ne pouvant capitaliser sur un bilan positif (nombreuses sont les mesures libérales qui sont impopulaires), les libéraux n'ont qu'une carte à jouer pour réduire l'ampleur de la défaite annoncée. Il fallait compter sur la baisse constante de popularité de l'option du Parti québécois depuis les sommets atteints lors de l'échec du lac Meech (Cloutier, Guay et Latouche 1992) et utiliser l'effet repoussoir de la souveraineté. Les libéraux, en centrant le débat sur les risques de l'indépendance, espèrent ainsi compenser leur impopularité et rallier les indécis. La stratégie est de faire de l'élection de 1994 une élection référendaire et de maximiser l'enjeu en démontrant que l'élection d'un gouvernement souverainiste aurait des conséquences catastrophiques sur l'économie québécoise et que seul le Parti libéral peut assurer la stabilité

nécessaire à la création d'emplois : «Pour Daniel Johnson, l'élection était de nature référendaire; l'enjeu n'était pas le choix d'un gouvernement mais le choix d'une option constitutionnelle... Le but de la stratégie libérale était de détourner le goût du changement qui animait 60% de l'électorat et de capitaliser sur la peur de la souveraineté.» (Bousquet et Monière in Monière et Guay (dir.) 1995 : 25).

Du côté du Parti québécois, évidemment, les stratèges doivent combattre le message libéral et soutenir que l'élection ne porte pas sur la souveraineté même si la souveraineté est l'objectif du parti. Ainsi, dans sa campagne, le PQ doit exploiter l'insatisfaction à l'endroit des libéraux et mobiliser le désir de changement de gouvernement. Pour les péquistes, l'enjeu principal de l'élection n'est pas la souveraineté mais plutôt le choix d'une équipe capable de créer des emplois.

C'est ainsi que durant la campagne électorale, l'axe de communication principal du Parti québécois consiste à ramener et maintenir le débat sur le bilan des gouvernements libéraux de Bourassa et Johnson. L'accent doit être mis sur le bilan du gouvernement sortant et sur Daniel Johnson qui, à titre d'ex-président du Conseil du trésor, est au centre de toutes les décisions impopulaires du gouvernement Bourassa. Le Parti québécois, en gardant le bilan gouvernemental libéral au premier rang de l'ordre du jour de sa campagne, désire conserver : «... le maximum de marge de manœuvre sur les autres plans, soit le programme du parti et l'option souverainiste.» (Bousquet et Monière in Monière et Guay (dir.) 1995 : 31).

Cependant, tout en faisant le procès du gouvernement sortant et en proposant une «autre façon de gouverner», le Parti québécois promet aussi : «... d'enclencher, dès après une victoire électorale, le processus devant mener à la souveraineté du Québec.» (Pinard, Bernier et Lemieux 1997 : 21). Même si l'élection n'est pas référendaire pour le PQ, la campagne électorale est conçue comme : «... une phase cruciale dans le processus de persuasion visant à faire accepter l'avènement de la souveraineté comme une solution inévitable compte tenu des échecs constitutionnels successifs depuis 1987.» (Bousquet et Monière in Monière et Guay (dir.) 1995 : 28). Donc, dans cette campagne électorale de 1994, le Parti québécois fait et ne fait pas de la

souveraineté un enjeu de son élection. Il en parle mais il préfère dénoncer le gouvernement libéral sur sa gestion du Québec et proposer la sienne.

Voilà pourquoi nous qualifions de (\pm) cette élection de 1994 sur notre échelle de la présence de l'enjeu «souveraineté» dans le discours électoral du Parti québécois.

Tableau 10 : Les résultats des élections québécoises du 12 septembre 1994

Partis	% du vote	% du vote absolu	N ^{bre} de sièges
Parti québécois	44,8	35,8	77
Parti libéral	44,4	35,5	47
Action démocratique	6,5	5,2	1
Autres(candidats et abstentionnistes)	4,3	23,5	0

(Source : Directeur général des élections du Québec 1994)

Le 12 septembre 1994, le Parti québécois n'obtient que 13 444 votes de plus que le Parti libéral, sur un total de près de quatre millions de votes. En pourcentage, ce n'est que 0,3% des votants. Il reste quand même que c'est un retour au pouvoir du Parti québécois avec 77 des députés sur 125. Avec 6,5%, l'Action démocratique du Québec inscrit le meilleur score d'un tiers parti depuis l'élection de 1976. Le taux de participation s'élève à 81,6%, ce qui est très supérieur à celui des élections de 1985 et de 1989, qui avaient été respectivement de 75,6% et 75,0% (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927).

3.9 Retour sur les taux de participation versus les +, \pm et -

Voilà donc terminée notre analyse sur la présence de l'enjeu de la question nationale (la souveraineté) dans le discours du Parti québécois à l'occasion des campagnes électorales de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989 et 1994. Qu'advient-il de notre hypothèse qui veut que lorsque la question nationale est présente lors d'une élection québécoise la participation

électorale augmente? Pour répondre à cette question, nous allons revenir ici sur les (+), (±) et (-) que nous avons attribués à chaque élection et sur les taux de participation électorale enregistrés lors de celles-ci.

Tout d'abord nous avons élaboré un tableau qui renferme ces deux éléments.

Tableau 11 : Participation électorale et présence de la question nationale

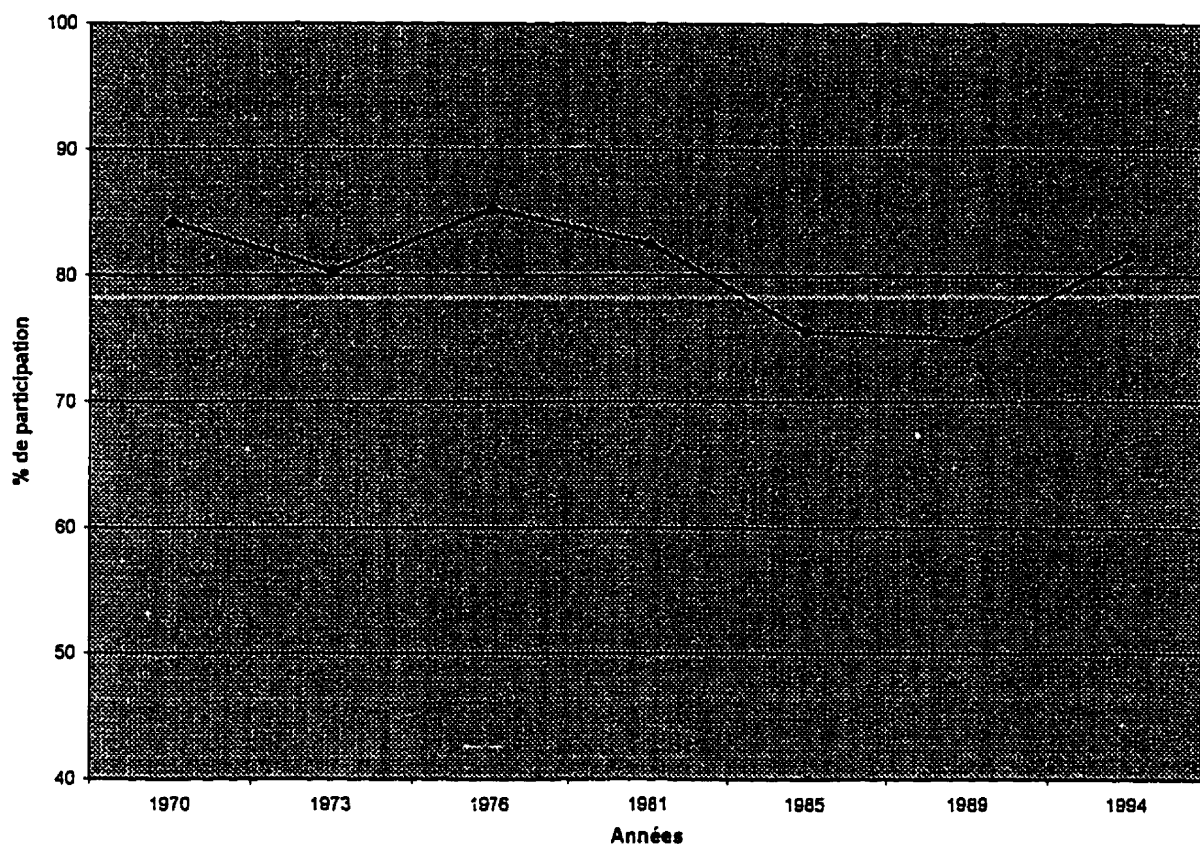
Années	Taux de participation (%)	Présence de la question nationale
1970	84,2	+
1973	80,4	±
1976	85,3	±
1981	82,5	-
1985	75,6	-
1989	75,0	+
1994	81,6	±

Que peut-on conclure à la lumière de ce tableau? La présence ou non de l'enjeu question nationale (la souveraineté) fait-elle varier la participation électorale comme le veut notre hypothèse? La première présence du Parti québécois à une élection et le fait qu'il parle beaucoup de l'enjeu «souveraineté» correspond à une hausse de la participation électorale en 1970 par rapport à 1966 (73,6%) (Directeur général des élections du Québec 1994: 927). En 1973, avec le début de la stratégie de l'étapisme et la diminution de la présence de la souveraineté dans le discours électoral péquiste, la participation diminue de presque que 4%. À l'élection de 1976, le Parti québécois continue sur sa lancée amorcée en 1973, on évacue la souveraineté, l'article 1, pour parler de «bon gouvernement». Qu'arrive-t-il avec la participation des Québécois au scrutin du 15 novembre 1976? Selon notre hypothèse, elle devrait rester autour du niveau de celle du 29 octobre 1973. Ce qui arrive en réalité, c'est qu'elle augmente de 4,9% et atteint un niveau record dans toute l'histoire électorale du Québec. Voilà peut-être une exception? En 1981, la souveraineté est complètement évacuée du discours du Parti québécois et la participation électorale baisse. Cependant, le taux atteint lors de cette élection que nous avons qualifié de (-) ne rejoint pas celui enregistré en 1973, une élection où l'enjeu «question nationale» était quand même un peu présent. Encore une exception? En 1985, comme en 1981, la souveraineté est

absente du discours électoral du Parti québécois. Cependant, le pourcentage de Québécois à se présenter aux urnes diminue dramatiquement, presque 7%. Pourquoi à deux élections où la souveraineté est peu présente la participation, toujours selon notre hypothèse, diffère tellement? Lors de l'élection de 1989, où c'est la première fois que Jacques Parizeau est à la tête du Parti québécois lors d'un scrutin général et que suite à l'arrivée de ce nouveau chef, la souveraineté est revenue au cœur du discours péquiste, qu'en est-il de la participation électorale? C'est la plus basse enregistrée au Québec de 1970 à 1994. La souveraineté est présente et la participation absente. Une autre exception? En 1994 aussi? Aux élections de 1994, scrutin que nous avons qualifié de (\pm), la participation augmente par rapport à 1989, une élection (+), mais elle ne rejoint pas les niveaux atteints à une élection (-) comme celle de 1981.

Face à ces éléments, nous nous rendons bien compte que notre hypothèse ne tient pas. De 1970 à 1994, on ne peut pas dire : quand la souveraineté est présente, dans le discours du PQ, la participation augmente. Car, comme le démontre le paragraphe précédent, à faire trop d'exceptions, il n'y a plus de règle. Cependant, il reste que la participation électorale au Québec varie d'une élection à l'autre comme le montre la figure 5.

Figure 5 : La participation électorale aux élections québécoises de 1970 à 1994



Une question demeure : Pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi d'une élection à l'autre le taux de participation enregistre-t-il des variations, parfois, importantes? C'est à ces questions que nous allons tenter de trouver des réponses dans la prochaine partie du mémoire.

CHAPITRE 4 : QUI SONT LES ABSTENTIONNISTES QUÉBÉCOIS?

Comme nous l'avons démontré au chapitre 3, la question nationale, la souveraineté, n'est pas ce qui peut expliquer que la participation électorale au Québec est plus forte que dans les autres provinces canadiennes et que la force de sa présence n'est pas ce qui fait augmenter ou diminuer les taux de participation d'une élection à l'autre. Mais y a-t-il un facteur qui explique ces situations? C'est ce que nous allons tenter de trouver dans cette quatrième partie de ce mémoire.

En introduction de notre étude sur la participation électorale au Québec de 1970 à 1994, nous avons mentionné qu'en complément aux vérifications de notre hypothèse principale nous essaierions de déterminer qui sont les abstentionnistes québécois. C'est sur cette piste que nous nous lançons pour examiner ce qui fait varier la participation électorale d'une élection à l'autre de 1970 à 1994 et sur le fait que la participation électorale est plus forte au Québec qu'ailleurs.

4.1 Les explications traditionnelles

Bien sûr, les abstentionnistes québécois ne sont pas complètement différents des abstentionnistes des autres démocraties occidentales. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1 de notre mémoire, les caractéristiques socio-économiques qui influencent la participation électorale n'expliquent pas toutes les abstentions lors des élections québécoises de 1970 à 1994. Celles-ci expliquent sûrement le 15 ou le 20% de Québécois qui s'abstiennent. Mais qu'en est-il des 5 au 10%, qui, selon une élection ou l'autre, votent ou ne votent pas? Quelles sont les caractéristiques des citoyens qui ont fait monter la participation électorale à 85,3% en 1976 et qui, par leur abstentionnisme, l'ont fait descendre à 75,6% en 1985? Qui sont-ils?

4.2 L'explication linguistique

Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons nous référer à un auteur auquel nous avons fait appel au chapitre 1. Cet auteur, c'est André Bernard. En élaborant sur les élections dites de «crise», où la participation augmente, il a conclu dans sa thèse de doctorat que dans la période précédant 1970 : «Les «anglophones» du Québec, s'ils participent largement aux consultations fédérales, affichent en revanche un abstentionnisme très élevé aux élections provinciales du Québec... les abstentionnistes «anglophones» se dérangent pour freiner les mouvements nationalistes québécois ...» (Bernard 1970 : 287). Comme il l'affirme dans son ouvrage *La politique au Canada et au Québec* :

«L'abstentionnisme élevé des anglophones du Québec aux élections provinciales, s'il a été de règle, a tout de même fait place à une participation électorale exceptionnelle chaque fois qu'un tiers parti nationaliste a semblé menacer sérieusement l'ordre établi: il y a eu une telle menace en 1939 (avec l'Alliance libérale nationale, deuxième formule), en 1944 mais moins sérieusement (avec le Bloc populaire), en 1966 (avec le Rassemblement pour l'Indépendance nationale) et, enfin, en 1970 puis, moins vivement, en 1973 (avec le Parti québécois).» (Bernard 1976 : 154).

Cette «menace» sera très vive en 1976, et la participation électorale atteindra un niveau jamais égalé. Cette explication sur la participation électorale des anglo-québécois, André Bernard l'a également avancée pour le référendum du 20 mai 1980.

Pour expliquer la victoire de l'option du NON appuyé par le Parti libéral du Québec, il ne faut pas croire que les fédéralistes ont converti des électeurs habituels du Parti québécois. Simplement, cette victoire est due, en grande partie, au vote extraordinairement massif des électeurs anglophones et des électeurs les plus âgés dont le taux de participation, pour une première fois dans l'histoire du Québec, a battu la participation électorale généralement enregistrée par les catégories sociales les plus actives et les plus impliquées socialement:

«Cette participation exceptionnelle, voire même artificielle, des personnes âgées et des anglophones, lors du référendum, a été bien perçue par les scrutateurs et secrétaires des bureaux de vote. Ceux-ci rentraient chez eux le soir du 20 mai 1980 en s'exclamant : «... de toute ma vie, je n'ai vu autant de vieillards voter, sans parler des anglophones, qui se sont tous présentés!» (Bernard et Descôteaux 1981 : 182).

Au référendum de 1995, la situation a dû être similaire avec son extraordinaire participation (voir annexe 1).

Toujours selon l'hypothèse de André Bernard, ces anglophones qui parfois votent, d'autres fois ne votent pas, expliquerait les résultats des élections québécoises de 1981 :

«On peut noter ici que contrairement à ce que peuvent prétendre certains, il n'y a pas eu de comportement schizophrénique de la part des électeurs québécois qui après avoir élu à Ottawa un gouvernement libéral et voté «non» au référendum auraient voulu corriger leur vote en élisant un gouvernement autonomiste à Québec. Tout au plus 200,000 électeurs qui avaient voté «non» au référendum ont-ils pu voter le 13 avril 1981 pour le Parti québécois alors que quelques milliers d'autres pouvaient se cantonner dans l'abstention plutôt que de voter péquiste et ainsi renier leur vote référendaire. On est loin du coup de balancier que certains ont imaginé pour expliquer le retournement d'opinion entre le 20 mai 1980 et le 13 avril 1981. On peut noter par ailleurs que les électeurs québécois qui élisent Pierre Trudeau au fédéral sont généralement les mêmes, selon certaines études, que ceux qui votent libéral lors des élections provinciales. Compte-tenu d'un fort taux d'abstention aux élections fédérales, leur vote a cependant plus d'impact.» (Bernard et Descôteaux 1981 : 202).

La dernière élection de la période que nous avons étudiée dans ce travail, celle de 1994, n'échappe également pas à la théorie de Bernard. Appelé à commenter les écarts parfois importants que l'on a constatés entre les résultats de plusieurs sondages publiés pendant la campagne électorale et les résultats électoraux qui mettaient nez à nez le Parti québécois et le Parti libéral, André Bernard fournit cette explication : «La tendance à surévaluer le vote nationaliste existe parce qu'on semble avoir de la difficulté à tenir compte du fait que la participation des francophones à des élections de temps de crise est moins grande que celle des non-francophones.» (Béliveau in Devoir 1994 : B1).

La théorie qu'expose André Bernard a également été avancée par d'autres auteurs québécois. Parmi eux, il y a Louis Massicotte. Dans un article du 5 mars 1986 paru dans Le Devoir («Qui sont les «néo-abstentionnistes» du deux décembre? L'abstention des anglophones et des allophones aurait été particulièrement élevée.»), il analyse 31 comtés où les baisses de participation ont été les plus élevées parmi tous les comtés du Québec lors des élections du 5 décembre 1985.

De cette trentaine de comtés, il en ressort sept (Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Hull, Pontiac, Gatineau et Chapleau; tous des comtés dans l'ouest du Québec) où l'explication de la baisse de participation est reliée aux conditions météorologiques qui ont été défavorables le jour du scrutin, ce qui a eu pour effet de dissuader plusieurs électeurs de se rendre aux urnes.

Pour Louis Massicotte, à cet abstentionnisme «météorologique» s'est ajouté un abstentionnisme linguistique :

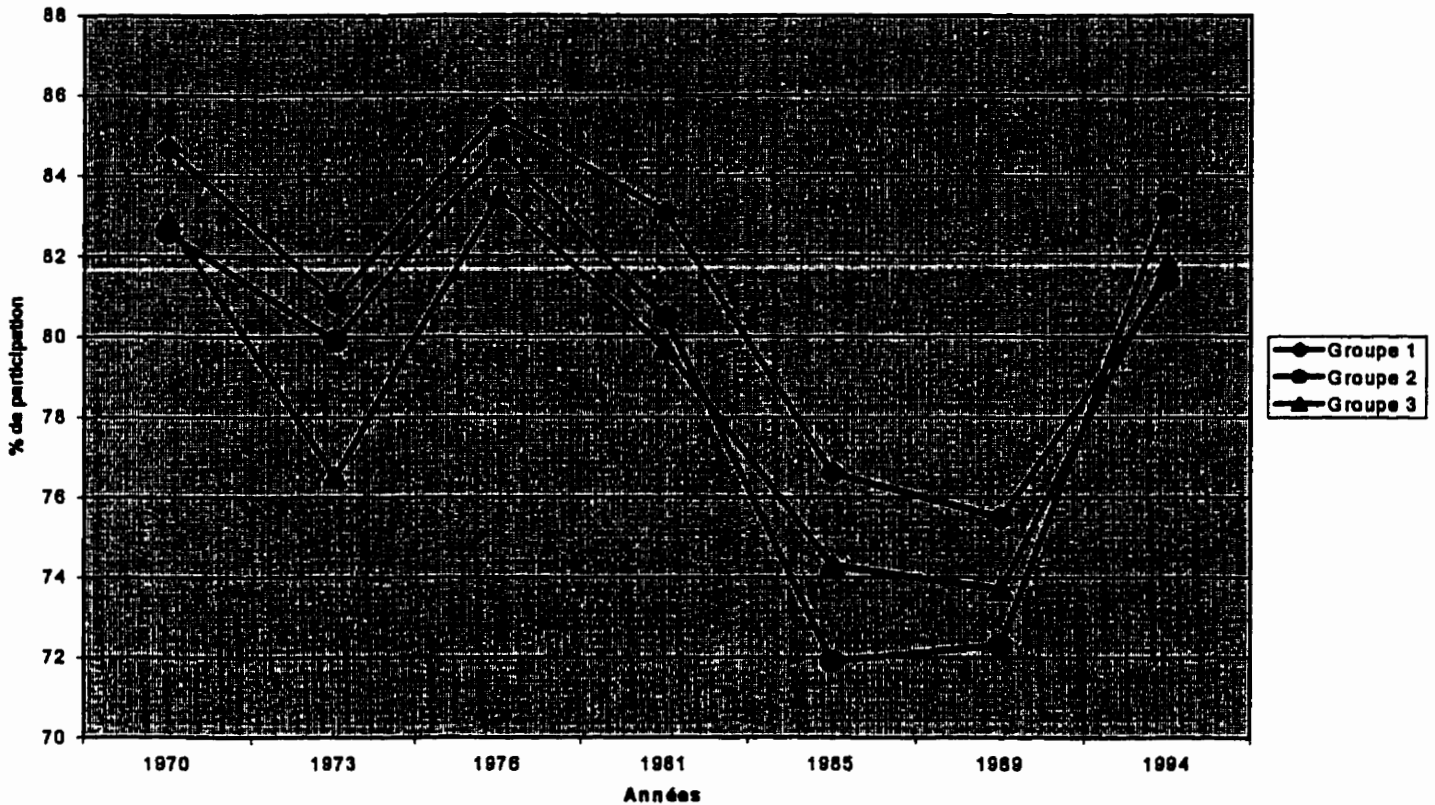
«En effet, sur nos 31 circonscriptions, il s'en trouve un nombre anormalement élevé où les anglophones et les allophones constituent une portion significative: Pontiac, Chomedey, Gatineau, Laurier, Viau, Jeanne-Mance, St-Henri, D'Arcy-McGee, Verdun, Marquette, Bourassa, Robert-Baldwin, Ste-Anne, Mont-Royal, Mercier, Outremont et Marguerite-Bourgeois, soit plus de la moitié du total. Encore ici, coïncidence marquée qui s'explique aisément.

Premier scrutin depuis belle lurette où l'indépendance ne constituait ni de près ni de loin un enjeu électoral, 1985 semble avoir occasionné une démobilisation des anglophones. Ceux-ci retournent lentement à leurs attitudes traditionnelles des années 50 et 60: puisque la menace indépendantiste s'estompe et que les grandes affaires, dit-on, se règlent ailleurs qu'à l'Assemblée nationale, il n'y a plus lieu pour eux de voter en grand nombre (voire même en surnombre de l'avis de certains analystes) comme ils l'ont fait de 1970 à 1981.» (Massicotte in *Le Devoir* 1986: 9).

De cette citation, comme nous l'avons démontré au chapitre 2, nous ne retenons pas la disparition de l'enjeu de l'indépendance, mais plutôt la faiblesse du Parti québécois pour expliquer la démobilisation électorale des anglophones et des allophones.

Pour vérifier cette hypothèse de André Bernard, reprise d'une certaine façon Louis Massicotte pour expliquer qui sont les abstentionnistes québécois «occasionnels», nous avons regroupé tous les comtés, à chaque élection (1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989 et 1994), en trois groupes. Il y a d'abord le groupe des comtés fortement francophones (67% et +) et celui des comtés majoritairement francophones (51% à 67%). Le dernier groupe est celui des comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et + d'anglophones/allophones). Pour la division des comtés selon leur composition linguistique, nous nous sommes référés aux données des recensements de Statistiques Canada. Pour les trois premières élections de la période étudiée, nous avons recouru au livre de Pierre Drouilly et Robert Barberis *Les illusions du pouvoir: les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque*. Pour les autres élections, les ouvrages où nous avons trouvé les données de Statistiques Canada sont les «*Dossier socio-économique...*» que le Directeur général des élections du Québec publie pour chaque circonscription électorale. Bien entendu, ces trois groupements réunissent un nombre de comtés, et, donc, d'électeurs très différents (voir annexe 3). Il reste, croyons-nous, que cette façon de diviser les comtés est significative si on veut vérifier si la langue des électeurs a une influence sur la participation électorale. Voici la figure que nous avons tracée pour illustrer les taux de participation à chaque élection de chaque groupe :

Figure 6 : Taux de participation aux élections québécoises de 1970 à 1994 dans les 3 groupes de comtés



Une première conclusion que cette figure impose, c'est que les variations de participation ne sont pas l'exclusivité des comtés anglophones/allophones. Cependant, qu'elles soient en augmentation ou en diminution, elles ne sont pas similaires en ampleur. À la lumière de cette figure, il semble y avoir une corrélation entre composition linguistique d'un comté et variation de la participation électorale. Pour vérifier cette impression, nous analyserons les oscillations de participation pour chaque élection à l'aide du tableau suivant :

Tableau 12 : Les taux de participation et leur variation pour les groupes de comtés lors des élections québécoises de 1970 à 1994

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Ensemble de l'électorat
1970	84,7	82,6	82,9	84,2
1973	80,9 (-3,8)	79,9 (-2,7)	76,5 (-6,4)	80,4 (-3,8)
1976	85,5 (+4,6)	84,7 (+4,8)	83,5 (+7,0)	85,3 (+4,9)
1981	83,1 (-2,4)	80,5 (-4,2)	79,7 (-3,8)	82,5 (-2,8)
1985	76,6 (-6,5)	71,9 (-8,6)	74,3 (-5,4)	75,6 (-6,9)
1989	75,5 (-1,1)	72,3 (+0,4)	73,7 (-0,6)	75,0 (-0,6)
1994	81,4 (+5,9)	83,3 (+11,0)	81,8 (+8,1)	81,6 (+6,6)
Moyenne	81,1	79,3	78,9	80,7

Si on examine les baisses qu'ont connues les trois groupes en 1973 par rapport à 1970, on peut voir que la plus forte se situe dans le groupe 3. Celle-ci dépasse, relativement, de beaucoup celles des groupes 1 et 2. Évidemment, la courbe n'est pas parfaite entre la moindre présence des francophones dans un comté et une diminution plus forte de la participation. Mais il y a une tendance. En 1976, la courbe est parfaite : plus les anglophones et les allophones sont présents dans un comté, plus la hausse de participation électorale par rapport aux taux de 1973 est importante. En 1981, ce n'est pas le groupe 3 qui enregistre la plus forte variation, mais il suit de près le groupe 2. En 1985, cette fois-ci, le groupe des comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones est celui qui a la baisse la moins importante dans la participation. C'est la seule fois en sept élections. De l'élection de 1989, on ne peut pas vraiment dégager de tendance, c'est un peu normal tenant compte que la participation totale n'a varié que de 0,6% par

rapport à l'élection précédente. Pour ce qui est de 1994, le groupe 2 obtient la plus importante hausse de participation, mais il est suivi par le groupe 3.

Donc sur sept élections, à deux occasions, le groupe de comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +) a la plus importante variation de la participation par rapport à l'élection précédente. Il s'agit de trois occasions pour le groupe de comtés majoritairement francophones (51% à 67%) et une seule pour le groupe de comtés fortement francophone. Cependant, en 1989, la différence est minime entre les variations. Ce partage de la tête de liste des plus grandes variations dans la participation électorale entre les groupes 2 et 3 s'explique, peut-être, par le fait que dans le groupe 2, en plus d'une présence d'anglophones et d'allophones (de 33% à 49%), s'ajoute le fait qu'une participation massive de ces derniers puisse permettre de battre un candidat péquiste, car on sait qu'une immense majorité de ces citoyens votent pour le Parti libéral du Québec. Cette possible participation massive est loin d'être nécessaire pour battre le Parti québécois dans les comtés du Québec où les anglophones et les allophones forment la majorité des citoyens d'un comté : le groupe 3.

Globalement, si on observe le tableau dans son ensemble, on peut remarquer que les plus grandes variations dans la participation électorale, sauf en 1989, se situent toujours dans les groupes 2 et 3. Par ailleurs, malgré que sa participation oscille de 1970 à 1994, c'est le groupe 1, le groupe des comtés fortement francophones (67% et +), qui a le taux de participation électorale le plus stable durant la période étudiée.

Par ailleurs, si on examine le total des taux de participation de chacun des groupes, on peut percevoir une différence entre les trois groupes. Cependant, celle-ci n'est pas énorme. Cela tend à infirmer l'hypothèse de André Bernard qui veut que les anglophones participent moins aux élections que les francophones québécois pour la période allant de 1867 à 1970, la période étudiée dans sa thèse. Mais, toujours selon cette hypothèse, les anglophones se déplacent en grand nombre pour freiner les mouvements nationalistes canadien-français ou québécois. La période étudiée, 1970-1994, semble donc être une continuité de ce comportement. Au total, de 1970 à 1994, un parti politique, le Parti québécois, est perçu comme «menaçant» par les anglophones et il fait que leur participation rejoint celle des francophones.

Bien sûr il y a des exceptions pour certaines élections. Nous ne pouvons pas les expliquer. Cependant, en se fiant au passage de l'article de Louis Massicotte que nous avons cité précédemment et qui affirme que dans les comtés où la baisse de participation a été la plus significative nous retrouvons une majorité de comtés où les anglophones et les allophones sont fort présents, nous pouvons nous permettre de penser qu'il y a un lien entre baisse de participation et composition linguistique d'un comté. Cet élément a été souligné également par André Bernard pour expliquer la différence dans les taux de participation des comtés entre les élections de 1966 et 1970. Dans *Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973* de Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt (dir.), André Bernard y va d'un chapitre sur «L'abstentionnisme des électeurs de langue anglaise du Québec» où il dresse un tableau qui fait un "palmarès" des comtés où la hausse de participation a été la plus importante (Bernard in Latouche, Lord et Vaillancourt (dir.) 1976 : 162). Il faut aller jusqu'au 14^e comté où la variation a été la plus grande pour retrouver un comté fortement francophone (voir annexe 4). Tous les autres comtés ont une grande part d'anglophones parmi leurs citoyens. Au bas de la liste, les comtés qui ont une des plus faibles variations sont tous fortement ou majoritairement francophones à l'exception de Huntingdon. Évidemment, ce tableau des comtés de André Bernard déborde la période que nous avons étudiée. Bien que nous nous appuyions également sur l'article de Louis Massicotte pour être certain d'éliminer les doutes, nous avons fait un tableau qui met en ordre les comtés quant à leur variation de participation pour les changements survenus entre les élections de 1989 et 1994. Pourquoi comparer ces deux élections en particulier? Elles sont significatives du fait qu'on y enregistre la plus grande variation dans le taux de participation entre deux élections, à l'exception de 1981 et 1985. Également, nous joignons à ce tableau les groupes issus du tableau précédant (1,2 et 3) à chaque comté.

Tableau 13 : Les variations de l'abstentionnisme électoral au Québec entre 1989 et 1994

Comté	Variation dans le taux de participation	Groupe*	Comté	Variation dans le taux de participation	Groupe*
Pontiac	16,9	2	Viger	7,8	2
Hull	16,1	1	Saguenay	7,7	1
Laurier/L.-Dorion	14,5	3	St-Laurent	7,7	3
Ste-Anne/St-H-Ste-A.	13,9	1	St-Maurice	7,7	1
Gatineau	12,4	1	Bourget	7,6	1
St-Louis/W.-St-Louis	12,4	3	Deux-Montagnes	7,3	1
Lafontaine	12,1	1 et 2	Fabre	7,2	1
Nelligan	11,7	3	Mille-Îles	7,2	1
Marguerite-B.	11,0	3	St-François	7,2	1
Chapleau	10,7	1	Terrebonne	7,2	1
Jeanne-Mance	10,6	2 et 3	Chambly	7,1	1
St-Henri/St-H.-Ste-A.	10,6	1	Chauveau	7,0	1
Vachon	10,6	1	Laval-des-Rapides	7,0	1
Viau	10,6	2 et 3	Crémazie	6,9	1
Robert-Baldwin	10,5	3	Taillon	6,9	1
Vaudreuil	10,4	1	Hoch.-Maisonneuve	6,8	1
Bourassa	9,7	1 et 2	Iberville	6,6	1
Mont-Royal	9,7	3	Kam.-Témiscouata	6,6	1
Acadie	9,6	2 et 3	Verdun	6,6	2 et 1
Chomedey	9,6	2 et 3	Gouin	6,5	1
La Finière	9,5	2	Bonaventure	6,4	1
Sauvé	9,3	1	Laporte	6,4	2 et 1
Marquette	9,0	2	Trois-Rivières	6,4	1
Rivière-du-Loup	9,0	1	Sal.-Soulanges	6,2	1
Masson	8,9	1	Vanier	6,2	1
Papineau	8,7	1	Beau.-Huntingdon	6,1	1
Orford	8,6	1	Prévost	6,1	1
Mercier	8,4	2 et 1	Rousseau	6,1	1
Argenteuil	8,3	1	Sherbrooke	5,9	1
Vimont	8,3	1	Joliette	5,8	1
Anjou	8,2	1	Outremont	5,8	2
Brôme-Miss.	8,2	1	Champlain	5,7	1
Jacques-Cartier	8,2	3	Dorion/Laurier-Dorion	5,7	1 et 3
D'Arcy-McGee	8,1	3	Berthier	5,6	1
Groulx	8,1	1	Marie-Victorin	5,4	1
Rosemont	8,1	1	Rouyn-No.-Tém.	5,4	1
Châteauguay	8,0	1	La Pêtrie	5,3	1
La Prairie	7,9	1	L'Assomption	5,3	1
Pointe-aux-Trembles	7,9	1	Rimouski	5,3	1
N.D.G.	7,8	3	Louis-Hébert	5,2	1

Maskinongé	5,1	1	Drummond	3,0	1
Montmorency	5,1	1	Matapédia	3,0	1
Jean-Talon	4,8	1	Laviolette	2,9	1
Limoulou	4,7	1	Chicoutimi	2,7	1
Matane	4,7	1	Beauce-Sud	2,6	1
St-Hyacinthe	4,7	1	Îles-de-la-Madeline	2,6	1
Dubuc	4,6	1	Johnson	2,6	1
Sto-Marie-St-Jacques	4,6	1	Lotbinière	2,6	1
Taschereau	4,6	1	Charlevoix	2,5	1
Charlesbourg	4,4	1	Abitibi-Est	2,2	1
Westmount/W.-St-L.	4,4	3	Beauce-Nord	2,2	1
Mégantic-Compton	4,3	1	Gaspé	2,1	1
Richmond	4,3	1	Bertrand	1,8	1
Labelle	4,2	1	Bellechasse	1,6	1
Verchères	4,1	1	Duplessis	1,6	1
Chutes-de-la-Chaud.	4,0	1	Shefford	1,6	1
Nicolet-Yamaska	3,9	1	Portneuf	1,5	1
Jonquière	3,8	1	Lac-Saint-Jean	1,0	1
Montmagny-L'Islet	3,8	1	Abitibi-Ouest	0,8	1
Richelieu	3,4	1	Ungava	0,1	2 et 3
Roberval	3,2	1	Arthabaska	-0,5	1
Frontenac	3,1	1	Saint-Jean	-1,7	1
Lévis	3,1	1			

* Il peut arriver qu'un comté se retrouve dans deux groupes. Cela s'explique que d'un recensement à l'autre, sa composition linguistique s'est modifiée et l'a fait changer de groupe.

Que démontre ce tableau? Bien sûr, les comtés où il y a une bonne proportion d'anglophones et d'allophones n'occupent pas toutes les positions de tête dans l'importance de la variation des taux de participation. Quelques comtés francophones (groupe 1) s'y glissent. Mais il est important de noter que les circonscriptions des groupes 2 et 3 y sont présentes en très grand nombre. Voilà pour le haut du tableau. Si on examine les comtés qui terminent la liste, là aussi, on note une importance de la présence de comtés d'un groupe, celui du 1. Il y a 34 comtés dans le bas de la liste du groupe des fortement francophones (il y a Ungava du groupe 3, cependant, sa classification vient de la forte présence d'autochtones dans ce comté, autochtones, qui on le sait, s'abstiennent massivement lors des élections québécoises). À part quelques comtés moins francophones, la tendance se maintient : les circonscriptions qui ont les plus basses augmentations de participation électorale de 1989 et 1994 sont des comtés francophones.

Sur ce point, nous nous permettons de conclure que, évidemment, ceux qui votent à une élection et ne votent pas à une autre ne sont pas tous des anglophones ou des allophones. Mais nous croyons que leur proportion dans les abstentionnistes québécois «occasionnels» est plus grande que celle dans l'ensemble de la population québécoise. Somme toute, ce n'est pas l'enjeu «question nationale» qui fait osciller la participation électorale au Québec de 1970 à 1994 mais plutôt un parti politique ou, comme le disent Bernard et Massicotte, la «menace» indépendantiste. Ce n'est pas le message (la souveraineté) mais le messenger (le Parti québécois) qui fait que les anglophones et les allophones, quand ils perçoivent que le Parti québécois est «menaçant», qu'il a des chances de prendre le pouvoir (1970, 1976, 1981 et 1994), se sentent menacés et votent en plus grand nombre.

Également, cet éclairage sur la comportement électoral des anglophones en ce qui a trait à la participation électorale permet, peut-être, d'expliquer pourquoi la participation est plus forte au Québec que dans les autres provinces. Selon nous, la forte participation enregistrée au Québec provient du fait qu'il a une importante minorité parmi ses citoyens.

CONCLUSION

Pour mettre un terme à cette étude, nous allons revenir sur certains points abordés tout au cours de notre travail sur la participation électorale au Québec de 1970 à 1994.

L'importance du vote comme activité de participation politique

Notre «Participation électorale comparée et théorie des enjeux : Les élections québécoises de 1970 à 1994.», somme toute, aura permis, nous croyons, de re-souligner l'importance qu'a le vote dans tout système qui se dit «démocratique».

Nous avons remarqué que l'approche qui veut que le vote ait peu d'importance, qu'il soit mineur par rapport aux autres activités de participation, avait été remise en question dans la littérature. Des auteurs comme Lipset, 1963, Schonfeld et Toinet, 1975, ont noté que le vote est, parmi les différentes activités de participation politique, le moyen d'exercice majeur de la souveraineté du peuple et donc de la démocratie. En effet, le vote est collectivement le plus influent des types de participation politique dans la mesure où il permet le choix légitime, parmi plusieurs candidats, de celui ou de ceux qui auront le pouvoir et il est le moyen légitime de contrôle politique le plus également partagé. Ainsi, le vote, «suffrage universel», place les citoyens en position d'égalité. Comme nous l'avons mentionné en introduction, dès lors, le nombre des citoyens qui participent aux élections a une importance et le nombre de ceux qui n'y participent pas a une signification.

Le vote est donc important. Il n'est pas un sujet d'étude dénué d'intérêt. C'est pour toutes ces raisons que, dans ce travail, nous nous sommes intéressé à la participation électorale au Québec.

Les différentes explications à la participation électorale

Par ailleurs, notre étude sur la participation électorale nous aura également permis d'examiner, à travers les ouvrages sur la participation et les comportements électoraux, différentes explications qui ont été avancées sur la teneur de la participation électorale et d'en appliquer une à la situation québécoise.

C'est celle de la théorie des enjeux que nous avons choisie pour être au centre de notre démarche. De cette théorie, nous avons retenu que le fait de voter à une élection répond, entre autres, à des stimuli d'ordre politique (ex. les enjeux). Ajouté à l'analyse de la participation électorale qui se concentre sur les caractéristiques psychologiques et sociologiques, le contexte politique est important dans la décision de participer ou non des citoyens. Ainsi, nous avons pu noter que la participation électorale comporte aussi une nature politique et non pas seulement une nature sociale. Les mécanismes sociaux qui conditionnent le niveau de la participation politique interviennent dans le cadre d'un système politique diversement perçu par les citoyens et structuré par des institutions et des forces partisanes.

Mais, finalement, ce que nous avons retenu le plus de toutes ces théories, au fur et à mesure de notre travail, c'est que l'analyse politique est complémentaire à l'analyse socio-économique, chacune d'elles explique la participation électorale, car, en fin de compte, comme l'affirme Seymour Martin Lipset : «... l'abstentionnisme a des causes multiples...» (Lipset 1963 : 201).

Hypothèse préliminaire

Après l'examen de ces théories et après avoir élaboré la problématique de recherche, nous avons vérifié si l'hypothèse préliminaire, exploratoire, se transposait dans la réalité, soit que la participation électorale lors des élections générales provinciales au Québec est plus élevée que dans les autres provinces canadiennes de 1970 à 1994.

Pour ce faire, nous avons comparé les taux de participation électorale des différentes élections générales dans les dix provinces canadiennes pour cette période. Dans le but de bien s'assurer que les Québécois participent plus aux élections, nous avons également effectué une sorte de contre-vérification. Nous avons donc examiné les taux de participation électorale du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et, évidemment, du Québec lors des élections fédérales du début des années 1970 aux années 1990. Également, nous avons vérifié l'impact que pouvait avoir l'enjeu «question nationale» à l'extérieur du Québec.

La comparaison entre les taux de participation dans les différentes provinces lors des scrutins provinciaux n'a pas révélé des résultats "exactement" concluants. Évidemment, si, comme nous l'avons fait, en excluant la province de l'Île-du-Prince-Édouard en raison de sa faible taille et sa petite population, le Québec est la province du Canada qui a la moyenne de participation électorale la plus élevée lors des scrutins provinciaux pour la période de la fin des années 1960 au milieu des années 1990. Également, si on prend toutes les moyennes des provinces et qu'on en fait une moyenne canadienne pour cette époque (74,5%), le Québec la surpasse de 6,2%. C'est presque 7% (6,9%) si on exclut la moyenne de participation du Québec du calcul. Cependant, sa participation n'est pas extrêmement plus élevée que les provinces qui la suivent dans l'importance des moyennes (Québec : 80,7% versus Saskatchewan : 79,5%, Terre-Neuve : 79,1 et Nouveau-Brunswick : 78,9).

Hypothèse principale

Malgré ces résultats pas "exactement" concluants, nous avons quand même poursuivi avec notre hypothèse principale. Nous avons donc répondu à la question principale : Pourquoi la participation électorale est-elle plus élevée lors des élections générales provinciales au Québec pour la période allant de 1970 à 1994 que lors des élections générales tenues dans les autres provinces du Canada à la même époque? Également, nous avons répondu à des questions qui en découlaient. Nous nous sommes d'abord demandé si l'arrivée du Parti québécois et de l'enjeu

qu'il porte à l'avant-plan de la politique québécoise amènent un changement dans les taux de participation électorale au Québec par rapport à la période précédent 1970. Par ailleurs, nous avons examiné pour les élections de 1970, 1973, 1976, 1981, 1985, 1989 et 1994, comment cet enjeu était présent, son intensité dans la période précédente et pendant la campagne électorale.

Après avoir déterminé l'ampleur de la présence de la question nationale, la souveraineté, d'une élection à l'autre, nous en sommes arrivé à infirmer notre hypothèse principale.

La présence ou non de l'enjeu «question nationale» (la souveraineté) ne fait pas varier la participation électorale comme le veut notre hypothèse. Oui, la première présence du Parti québécois à une élection et le fait qu'il parle beaucoup de l'enjeu «souveraineté» correspond à une hausse de la participation électorale en 1970 (84,2%) par rapport à 1966 (73,6%) (Directeur général des élections du Québec 1994 : 927). Encore oui, en 1973, avec le début de la stratégie de l'étapisme et la diminution de la présence de la souveraineté dans le discours électoral péquiste, la participation diminue de presque que 4%. Cependant, l'hypothèse ne se vérifie pas avec l'élection de 1976. Le fait que le Parti québécois continue sur sa lancée amorcée en 1973 coïncide avec une augmentation de la participation électorale de 4,9% et l'atteinte d'un niveau record historique. Pour ce qui est de l'élection de 1981, la souveraineté est complètement évacuée du discours du Parti québécois et la participation électorale baisse. Cependant, le taux atteint lors de cette élection que nous avons qualifié de (-) ne rejoint pas celui enregistré en 1973, une élection où l'enjeu «question nationale» était quand même un peu présent. En 1985, comme en 1981, la souveraineté est absente du discours électoral du Parti québécois mais la participation est loin d'être similaire. Lors de l'élection de 1989, la souveraineté revient au cœur du discours péquiste, mais la participation électorale atteint le plus bas niveau de la période étudiée. En 1994, une élection que nous avons qualifiée de (\pm), la participation augmente par rapport à 1989, mais elle ne rejoint pas les niveaux atteints à une élection (-) comme celle de 1981.

Voilà pourquoi nous avons infirmé notre hypothèse. Mais comme nous l'avons mentionné au chapitre 3, «...il reste que la participation électorale au Québec varie d'une élection à l'autre...».

Pourquoi avons-nous avancé l'hypothèse qui voulait que la participation électorale au Québec augmente quand l'enjeu de la question nationale est présent et diminue quand il est l'est moins? Ce n'est sûrement pas pour le plaisir de la renverser. En amorçant la démarche qui menait à ce mémoire de maîtrise nous avions une perception, qui s'est avérée fausse, qui se basait sur l'élection de 1985. À notre avis, les reculs de la participation et du Parti québécois dans son pourcentage de votes étaient un vase communicant. Bien des gens, des souverainistes déçus, voyant que le Parti québécois s'éloignait de l'idée de la souveraineté et en raison de son virage à droite, ont préféré se réfugier dans l'abstentionnisme plutôt que d'appuyer un autre parti politique. La baisse de participation était une affaire de souverainistes «purs et durs» qui, déçus des repositionnements du Parti québécois sur la question nationale, la souveraineté, préféraient s'abstenir.

Ce que nous pensions au début de notre démarche reprend un peu ce que disait François Moreau dans *Le Devoir* du 27 décembre 1985 :

«En somme, le balayage électoral du PLQ, le 2 décembre 1985, résulte non pas tellement de la progression du vote libéral, plutôt modeste en l'occurrence, mais bien plus de l'affaissement du vote péquiste. Le PQ a perdu, en effet, près de 30% de son vote de 1981 en proportion du corps électoral, ce qui représente plus d'un demi-million de voix. Le Parti libéral n'a guère capté plus du tiers de ces pertes, et le reste s'est réfugié vers l'abstentionnisme en ignorant les tiers partis. Ces derniers n'ont aucunement profité de l'affaissement du PQ.

Les médias ont beaucoup parlé des ex-péquistes qui voteraient libéral par déception ou par vengeance, surtout parmi les travailleurs et travailleuses du secteur public. C'est dans la région de Québec que ce phénomène a joué avec le plus de force. Mais ce transfert de voix du PQ au PLQ a joué un rôle secondaire par rapport au passage massif des voix péquistes de 1981 dans le camp de l'abstentionnisme. La baisse du taux de participation aux élections de 1985 résulte, en fait, de l'abstention d'une fraction substantielle de l'électorat péquiste, démobilisé par l'absence d'enjeux sociaux et nationaux. Cette dépoliarisation voulue par la direction Johnson aux lendemains du virage fédéraliste de janvier 1985 se sera finalement retournée contre le PQ en démobilisant ses partisans les plus fidèles, qui l'appuyaient sur la base d'un projet national et d'un projet de société désormais renvoyés aux calendes grecques...»(Moreau in *Le Devoir* 1985 : 9).

Mais force est de constater qu'à la lumière de notre étude (et, plus particulièrement pour l'élection de 1985, du texte de Louis Massicotte cité au chapitre 4), cette perception peut être nuancée. Il y a des raisons différentes pour expliquer que les anglophones et les francophones ne participent pas.

Qui sont les abstentionnistes québécois?

Cependant, comme nous l'avons mentionné précédemment dans cette conclusion et à la fin du chapitre 3, une question demeurait : Qui sont les abstentionnistes québécois?

À cette question, à l'aide d'auteurs comme André Bernard et Louis Massicotte et de taux de participation électorale dans chaque comté, nous en sommes arrivé à une réponse. Toujours en ayant en tête la phrase de Lipset qui veut que l'abstentionnisme a des causes multiples, de 1970 à 1994 au Québec, ceux qui votent à une élection et ne votent pas à une autre ne sont pas tous des anglophones ou des allophones. Mais, il ne fait pas de doute que leur proportion dans les abstentionnistes québécois «occasionnels» est plus grand que leur proportion dans l'ensemble de la population québécoise.

Ainsi, ce n'est pas l'enjeu «question nationale», la souveraineté, qui fait osciller la participation électorale au Québec de 1970 à 1994 mais plutôt un parti politique ou, comme le disent Bernard et Massicotte, la «menace» indépendantiste ou séparatiste. Ce n'est pas le message (la souveraineté) mais le messenger (le Parti québécois) qui fait que les anglophones et les allophones, qui amène ces citoyens québécois à se présenter en plus grand nombre aux bureaux de scrutin lors de certaines élections et en nombre plus faible à certaines autres. Les anglophones et les allophones, quand ils perçoivent que le Parti québécois est menaçant pour leurs acquis, qu'il a des chances de prendre le pouvoir (1970, 1976, 1981 et 1994), leur taux de participation fluctue positivement.

À quoi correspond ce comportement, cette attitude? Pour répondre à cette question, nous nous référons encore à André Bernard. Dans un de ses textes, il a souligné :

«... l'importance de ce qu'on appelle «les défauts d'intégration», comme élément d'explication de l'abstentionnisme. L'explication du taux élevé de l'abstentionnisme des anglophones, lors des élections provinciales du Québec, pourrait être recherchée dans un défaut d'intégration de cette communauté minoritaire à la majorité française du Québec. Mais inversement, l'abstentionnisme relativement élevé des francophones lors des élections fédérales semble également tenir à un défaut d'intégration de la communauté française dans le cadre du fédéralisme canadien.» (Bernard in Latouche, Lord et Vaillancourt 1976 : 166).

Enfin, en notant ce problème d'intégration mutuelle qu'illustrent les différences dans les taux de participation entre les francophones et les anglophones et les allophones, entre les variations enregistrées à chaque élection, entre ceux des provinces "anglaises" et le Québec tant au niveau provincial que fédéral, à défaut de prouver que la présence de la question nationale fait voter plus les Québécois (mais fait voter plus les anglophones et les allophones par le fait de la présence d'un Parti québécois, d'un message «menaçant» à certaines élections : 1970, 1976, 1981 et 1994), et toujours en gardant en tête que l'abstentionnisme a des causes multiples, cette étude sur la participation électorale au Québec pour la période allant de 1970 à 1994 aura été, peut-être, une autre preuve qu'il existe deux peuples, deux pays, dans cette entité politique qu'est le Canada.

BIBLIOGRAPHIE

- Almond, Gabriel et Sidney Verba. 1963. The Civic Culture. Princeton : Princeton University Press.
- Balthazar, Louis. 1990. Bilan du nationalisme au Québec. Montréal : Hexagone.
- Balthazar, Louis, Guy Laforest et Vincent Lemieux. 1991. Le Québec et la restructuration du Canada 1980-1992: Enjeux et perspectives. Sillery : Septentrion.
- Bakvis, Herman (dir.). 1991. La participation électorale au Canada. Ottawa : Commission Royale sur la réforme électorale et le financement des partis et Groupe communication Canada.
- Barberis, Robert et Pierre Drouilly. 1981. Les illusions du pouvoir: les erreurs stratégiques du gouvernement Lévesque. Montréal : Éditions Sélect.
- Beaudry, Michel, Édouard Cloutier et Daniel Latouche. 1979. Atlas électoral du Québec 1970-1973-1976 (Tome I-II-III-IV-V-VI). Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Béliveau, Jules. 1994. «Les sondeurs dans le panneau.». La Presse. 14 septembre, B1.
- Bellavance, Lionel. 1973. Les partis indépendantistes québécois de 1960-73. Montréal : Les anciens canadiens.
- Berelson, Bernard R., Paul F. Lazarsfeld et William N. McPhee. 1954. Voting. Chicago : University of Chicago Press.
- Bernard, André. 1976. «L'abstentionnisme des électeurs de langue anglaise du Québec». Dans Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973. Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt (dir.). Montréal : Hurtubise HMH.
- Bernard, André. 1976. L'abstentionnisme électoral au Québec, 1867-1967. Paris : La Fondation nationale des sciences politiques.
- Bernard, André. 1976. La politique au Canada et au Québec. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Bernard, André. 1993. Problèmes politiques : Canada et Québec. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Bernard, André. 1976. Québec: élections 1976. Montréal : Hurtubise HMH.

Bernard, André et Bernard Descoteaux. 1981. Québec: élections 1981. Montréal : Hurtubise HMH.

Bousquet, André et Denis Monière. 1995. «Les visées stratégiques des partis». Dans La bataille du Québec. Deuxième épisode : les élections québécoises de 1994, dir. Denis Monière et Jean H. Guay. Montréal : Fides.

Butler D. et D. Stokes. 1974. Political Change in Britain. London : Macmillan.

Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller et Donald E. Stokes. 1966. Elections and the Political Order. New York : John Wiley and Sons.

Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller et Donald E. Stokes. 1960. The American Voter. New York : John Wiley and Sons.

Chief Electoral Officer of Saskatchewan. 1996. Twenty-Third General Election June 21, 1995: Report of the Chief Electoral Officer. Regina : Office of the Chief Election Officer of Saskatchewan.

Clarke, Harold D., Jane Jenson, Lawrence Le Duc et Jon H. Pammett. 1979. Political Choice in Canada. Toronto : McGraw-Hill Ryerson.

Clarke, Harold D., Jane Jenson, Lawrence Le Duc et Jon H. Pammett. 1991. Absent Mandate: Interpreting Change in Canadian Elections (Second edition). Toronto : Gage Educational Publishing Company.

Cloutier, Édouard, Jean H. Guay et Daniel Latouche. 1992. Le virage : l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou comment le Québec est devenu souverainiste. Montréal : Québec/Amérique.

Contandriopoulos, André-Pierre et al. 1990. Savoir préparer une recherche: la définir, la structurer, la financer. Montréal : Les Presses de L'Université de Montréal.

Crain, Robert L., Elihu Katz et Donald B. Rosenthal. 1969. The Politics of Community Conflict: The Fluoridation Decision. Indianapolis : Bobbs-Merrill Co.

Crête, Jean (dir.). 1984. Comportement électoral au Québec. Chicoutimi : Gaétan Morin éditeur.

Directeur général des élections du Canada. 1996. Élection de la treizième Assemblée législative des Territoires du Nord Ouest 1995. Ottawa : Directeur général des Élections du Canada.

Directeur général des élections du Canada. 1993. Trente-cinquième élection générale 1993: Résultats officiels du scrutin. Ottawa : Directeur général des élections du Canada.

Directeur général des élections du Canada. 1980. Trente et unième élection générale 1979: Rapport du Directeur général des élections. Ottawa : Directeur général des élections du Canada.

Directeur général des élections du Canada. 1997. Trente-sixième élection générale 1997: Résultats officiels du scrutin. Ottawa : Directeur général des élections du Canada.

Directeur général des élections du Québec. 1998. Dossier socio-économique: circonscription de Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1991. Dossier socio-économique: circonscription de Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1989. Dossier socio-économique: circonscription de Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1981. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales 13 avril 1981 et élections partielles 31^e Législature. Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1986. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales 2 décembre 1985 et élections partielles 32^e Législature. Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1994. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales du 12 septembre 1994 et élection du 24 octobre 1994 dans la circonscription électorale de Saint-Jean. Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1989. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales 25 septembre 1989 et élections partielles 33^e Législature. Québec : Directeur général des élections du Québec.

Directeur général des élections du Québec. 1995. Rapport des résultats officiels du scrutin: Référendum du 30 octobre 1995. Québec : Directeur général des élections du Québec.

Deutsch, Karl. 1961. «Social Mobilization and Political Development». American Political Science Review LV (september): 493-514.

Downs, Anthony. 1957. An Economic Theory of Democracy. New York : Harper & Row.

Elections British Columbia. 1988. An Electoral history of British Columbia, 1871-1986. Victoria: The Legislative Library.

Drouilly, Pierre. 1978. Le paradoxe canadien. Le Québec et les élections fédérales (1963-1974). Montréal : Parti pris.

Dupont, Pierre. 1976. 15 novembre 1976.... Montréal : Quinze.

Elections British Columbia. 1992. Report of the Chief Electoral Officer: 35 th Provincial General Election October 17, 1991. Victoria : The Legislative Library, p.3.

Elections British Columbia. 1997. Statement of Votes: 36 th Provincial General Election May 28, 1996. Victoria : The Legislative Library. p. 3.

Élections Manitoba. 1995. Rapport du Directeur général des élections sur la trente-sixième élection générale provinciale du 25 avril 1995. Winnipeg : Élections Manitoba.

En collaboration. 1980. Québec, un pays incertain: réflexions sur le Québec post-référendaire. Montréal : Québec/Amérique.

Eulau, H. et K. Prewitt. 1973. Labyrinths of Democracy. Indianapolis : Bobbs-Merrill.

Frizzell, Alan, Jon H. Pammett et Anthony Westell. 1989. The Canadian General Election of 1988. Ottawa : Carleton University Press.

Fraser, Graham. 1984. Le Parti québécois. Toronto : Éditions Libre Expression.

Garrigou, Alain. 1985. «Conjoncture politique et vote». Dans Explication du vote: Un bilan des études électorales en France, dir. Daniel Gaxie. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Gaxie, Daniel (dir.). 1985. Explication du vote: Un bilan des études électorales en France. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Jackson, Robert J. et Doreen Jackson. 1994. Politics in Canada: Culture, Institutions, Behaviour and Public Policy. Scarborough : Prentice-Hall Canada inc.

Kleppner, Paul. 1982. Who voted? The Dynamics of Electoral Turnout, 1870-1980. New York: Praeger Publishers.

Kornberg, Allan et Harold D. Clarke (éd.). 1983. Political Support in Canada: The Crisis Years. Durham : Duke University Press.

Kornhauser, William. 1959. The Politics of Mass Society. Glencoe : The Free Press.

Lafleur, Guy-Antoine. 1985. PQ – PLO, Élections 1981: Étude de stratégies électorales. Sainte-Foy : Laboratoire Études Politiques et Administratives Université Laval.

Lagroye, Jacques. 1997. Sociologie politique (3^e édition). Paris : Presses de Sciences Po et Dalloz.

- Lancelot, Alain. 1968. L'abstentionnisme électoral en France. Paris : Armand Colin.
- Lancelot, Alain. 1971. La participation des Français à la politique. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lancelot, Alain. 1974. Les attitudes politiques. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lane, Jan-Erik et Svante Ersson. 1990. «Macro and micro understanding in political science: What explains electoral participation?». European Journal of Political Research Science 18: 457-465.
- Lane, Robert E. 1959. Political Life: Why People Get Involved in Politics. Glencoe : The Free Press.
- Latouche, Daniel, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt (dir.). 1976. Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973. Montréal : Hurtubise HMH.
- Laurin-Frenette, Nicole et J.-F. Léonard. 1980. L'impasse: enjeux et perspectives de l'après-référendum. Montréal : Nouvelle Optique.
- Lazarsfeld, Paul et al.. 1944. The People's Choice. Columbia : Columbia University Press.
- Léger, Marcel. 1986. Le Parti québécois: Ce n'était qu'un début. Montréal : Éditions Québec/Amérique.
- Lemieux, Vincent, Marcel Gilbert et André Blais. 1970. Une élection de réalignement. L'élection générale du 29 avril 1970 au Québec. Montréal : Éditions du Jour.
- Lemieux, Vincent. 1979. La fête continue. La vie politique au Québec depuis la Révolution tranquille jusqu'au référendum. Montréal : Boréal Express.
- Lemieux, Vincent. 1973. Le quotient politique vrai: le vote provincial et fédéral au Québec. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lemieux, Vincent et al. 1969. Quatre élections provinciales au Québec 1956-1966. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. Histoire du Québec contemporain (Tome II): Le Québec depuis 1930. Montréal : Boréal.
- Lipset, Seymour Martin et William Schneider. 1983. The Confidence Gap: Business, Labor and Government in the Public Mind. New York : The Free Press.
- Lipset, Seymour Martin. 1963. L'Homme et la Politique. Paris : Éditions du Seuil.

- Mace, Gordon. 1988. Guide d'élaboration d'un projet de recherche. Québec : Les Presses de L'Université Laval.
- Massicotte, Louis. 1986. «Qui sont les «néo-abstentionnistes» du deux décembre? L'abstention des anglophones et des allophones aurait été particulièrement élevée.». Le Devoir. 5 mars, 9.
- Moreau, François. 1985. «Les élections de 1985: un premier bilan. L'ampleur de l'abstentionnisme illustre l'espace disponible pour une alternative politique à la fois souverainiste et progressiste». Le Devoir. 27 décembre, 9.
- Manitoba. 1981. Thirty-second Provincial General Election November 17, 1981: Report of the Chief Electoral Officer. Winnipeg : Province of Manitoba.
- Mayer, Nonna et Pascal Perrineau. 1992. Les comportements politiques. Paris : Armand Colin.
- McWhinney, Edward. 1979. Quebec and the Constitution, 1960-1978. Toronto : University of Toronto Press.
- Milbrath, Lester W. 1965. Political Participation: How and Why Do People Get Involved in Politics?. Chicago : Rand McNally & Company.
- Mishler, William. 1979. Political Participation in Canada: Prospects for Democratic Citizenship. Toronto : Macmillan.
- Monière, Denis. 1995. «Introduction». Dans La bataille du Québec. Deuxième épisode : les élections québécoises de 1994, dir. Denis Monière et Jean H. Guay. Montréal : Fides.
- Monière, Denis et Jean H. Guay (dir.). 1995. La bataille du Québec. Deuxième épisode : les élections québécoises de 1994. Montréal : Fides.
- Monière, Denis (éd.). 1990. L'Année politique au Québec. 1989-1990. Montréal : Québec-Amérique.
- Monière, Denis. 1982. Pour la suite de l'histoire. Montréal : Québec/Amérique.
- Murray, Don et Vera Murray. 1978. De Bourassa à Lévesque. Montréal : Quinze.
- Murray, Vera. 1976. Le Parti québécois: de la fondation à la prise du pouvoir. Montréal : Hurtubise HMH.
- Newfoundland and Labrador. 1989. Election Statistics 1989. Saint John's : Newfoundland and Labrador.

Newfoundland and Labrador. 1993. Report of the Chief Electoral Officer on the General Election for the Forty-Second General Assembly May 3, 1993. Saint John's : Newfoundland and Labrador.

Newfoundland and Labrador. 1996. Report of the Chief Electoral Officer on the General Election for the Forty-Third General Assembly February 22, 1996. Saint John's : Newfoundland and Labrador.

Nie, N. H., S. Verba et J. R. Petrocik. 1976. The Changing American Voter. Boston : Harvard University Press.

Northwest Territories. 1987. Report of the Chief Electoral Officer on the elections of members to the Council of the Northwest Territories 1987. Yellow Knife : Northwest Territories.

Nouveau-Brunswick. 1991. Rapport du directeur général des élections sur les trente-deuxième élections générales du 23 septembre 1991. Fredericton : Bureau du directeur général des élections.

Nouveau-Brunswick. 1996. Rapport du directeur général des élections sur les trente-troisième élections générales du 11 septembre 1995. Fredericton : Bureau du directeur général des élections.

O'Neill, Pierre. 1994. «Confiants, bien des péquistes se sont abstenus de voter.». Le Devoir. 15 octobre, A6.

Ontario. 1986. Electoral history of Ontario: Candidates and Results with Statistics from the records 1867-1982. Toronto : Office of the Chief Election Officer.

Ontario. 1990. Élections partielles de 1988, Élection générale de 1990: Résultats du scrutin. Toronto : Ontario. p. XI.

Ontario. 1996. Election Returns with Statistics from the records. Toronto : Office of the Chief Election Officer.

Ouellet, André. 1994. Processus de recherche: Une introduction à la méthodologie de la recherche. Sainte-Foy : Presses de L'Université du Québec.

Parti québécois. 1987. La proposition principale : Xe Congrès national. Montréal : Service des communications du Parti québécois.

Parti québécois. 1990. Programme du Parti québécois : Édition 1990. Montréal : Service des communications du Parti québécois.

Pelletier, Réjean (dir.). 1976. Partis politiques au Québec. Montréal : Hurtubise HMH.

- Penniman, Howard. 1988. Canada at the Polls 1984. Durham : Duke University Press.
- Pinard, Maurice, Robert Bernier et Vincent Lemieux. 1997. Un combat inachevé. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Powell Jr., G. Bingham. 1980. «Voting Turnout in Thirty Democracies: Partisan, Legal, and Socioeconomic Influences». Dans Electoral Participation: A Comparative Analysis, dir. Richard Rose. Beverly Hills – London : Sage Publications.
- Président général des élections du Québec. 1971. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales 29 avril 1970 et élections partielles 28^e Législature. Québec : Président général des élections du Québec.
- Président général des élections du Québec. 1977. Rapport des résultats officiels: Élections générales 15 novembre 1976 et élections partielles 30^e Législature. Québec : Président général des élections du Québec.
- Président général des élections du Québec. 1974. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales 29 octobre 1973 et élections partielles 29^e Législature. Québec : Président général des élections du Québec.
- Prince-Edouard-Island. 1989. Report of the Chief Electoral Officer of Prince-Edouard-Island for the Provincial General Election of 29 May 1989. Charlottetown : Prince-Edouard-Island.
- Prince-Edouard-Island. 1993. Report of the Chief Electoral Officer. Charlottetown : Prince-Edouard-Island.
- Province of Alberta. 1993. Report of the Chief Electoral Officer on the General Election of the Twenty-third Legislative Assembly, Tuesday, June 15th, 1993. Edmonton : Province of Alberta.
- Province of Nova Scotia. 1993. Return of General Election for the House of Assembly Thirty-third General Election of 1993: Report of the Chief Electoral Officer. Halifax : Queen's Printer.
- Rose, Richard (éd.). 1974. Electoral Behavior: A Comparative Handbook. New York : The Free Press.
- Rose, Richard (éd.). 1980. Electoral Participation: A Comparative Analysis. Beverly Hills – London : Sage Publications.
- Roy, Jean-Louis. 1978. Le choix d'un pays: le débat constitutionnel Québec-Canada, 1960-1976. Montréal : Leméac.
- Ruez, Michel. 1986. L'idée d'indépendance au Québec: Espoirs et désillusions. Bordeaux : Institut d'études politiques Université de Bordeaux I.

Schonfeld, William R. et Marie-France Toinet. 1975. «Les abstentionnistes ont-ils toujours tort? La participation électorale en France et aux États-Unis». Revue française de science politique vol. 25, no. 4 (août): 645-676.

Schwartz, Milfred A. 1974. Politics and Territory: The Sociology of Regional Persistence in Canada. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Séguin, Maurice. 1977. L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique. Montréal : Boréal Express.

Siegfried, André. 1964. Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République. Paris : Armand Colin.

Subileau, Françoise et Marie-France Toinet. 1985. «L'abstentionnisme en France et aux États-Unis: méthodes et interprétations». Dans Explication du vote: Un bilan des études électorales en France, dir. Daniel Gaxie. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Subileau, Françoise et Marie-France Toinet. 1993. Les chemins de l'abstention: une comparaison franco-américaine. Paris : La Découverte.

Van Loon, Richard et Michael S. Whittington. 1976. The Canadian Political System: Environment, Structure and Process (2^e éd.). Toronto : McGraw-Hill Ryerson.

ANNEXE 1

Taux de participation en pourcentage lors des élections provinciales de chacune des provinces du Canada pour la période allant de 1968 à 1996

Taux de participation en Colombie-Britannique de 1969 à 1996

Années	Taux de participation (%)
1969	69,0
1972	68,6
1975	69,8
1979	69,1
1983	77,7
1986	77,2
1991	75,1*
1996	71,5**
Participation moyenne	72,3

source: Elections British Columbia. 1988. An Electoral history of British Columbia, 1871-1986. Victoria: The Legislative Library. p. 3.

*Elections British Columbia. 1992. Report of the Chief Electoral Officer: 35 th Provincial General Election October 17, 1991. Victoria: The Legislative Library. p. 3.

**Elections British Columbia. 1997. Statement of Votes: 36 th Provincial General Election May 28, 1996. Victoria: The Legislative Library. p. 3.

Taux de participation en Ontario de 1971 à 1995

Années	Taux de participation (%)
1971	73,5
1975	67,8
1977	65,6
1981	58,0
1985	61,5*
1987	62,7*
1990	64,4*
1995	62,9**
Participation moyenne	64,6

Source: Ontario. 1986. Electoral history of Ontario: Candidates and Results with Statistics from the records 1867-1982. Toronto: Office of the Chief Election Officer. p. F-2.

*Ontario. 1990. Élections partielles de 1988, Élection générale de 1990: Résultats du scrutin. Toronto: Ontario. p. XI.

** Ontario. 1996. Election Returns with Statistics from the records. Toronto: Office of the Chief Election Officer. p. 2.

Taux de participation en Saskatchewan de 1971 à 1995

Années	Taux de participation (%)
1971	83,2
1975	80,3
1978	79,4
1982	83,9
1986	82,1
1991	83,2
1995	64,6
Participation moyenne	79,5

Source: Chief Electoral Officer of Saskatchewan. 1996. Twenty-Third General Election June 21, 1995: Report of the Chief Electoral Officer. Regina: Office of the Chief Election Officer of Saskatchewan. p. 130.

Taux de participation au Nouveau-Brunswick de 1970 à 1995

Années	Taux de participation (%)
1970	81,2
1974	76,6
1978	75,6
1982	82,1
1987	82,0
1991	80,1
1995	74,5*
Participation moyenne	78,9

Source: Nouveau-Brunswick. 1991. Rapport du directeur général des élections sur les trente-deuxième élections générales du 23 septembre 1991. Fredericton: Bureau du directeur général des élections. p. 25.

*Nouveau-Brunswick. 1995. Rapport du directeur général des élections sur les trente-troisième élections générales du 11 septembre 1995. Fredericton: Bureau du directeur général des élections. p. 25.

Taux de participation à Terre-Neuve de 1971 à 1993

Années	Taux de participation (%)
1971	86,4
1972	80,0
1975	72,7
1979	73,6
1982	77,9
1985	77,6
1989	80,6
1993	83,6*
Participation moyenne	79,1

Source: Newfoundland and Labrador. 1989. Election Statistics 1989. Saint John's: Newfoundland and Labrador. p. 22.

*Newfoundland and Labrador. 1993. Report of the Chief Electoral Officer on the General Election for the Forty-Second General Assembly May 3, 1993. Saint John's: Newfoundland and Labrador. p.22.

Taux de participation en Alberta de 1971 à 1993

Années	Taux de participation (%)
1971	72,0
1975	59,6
1979	58,7
1982	66,0
1986	47,3
1989	53,6
1993	60,2
Participation moyenne	59,6

source: Province of Alberta. 1993. Report of the Chief Electoral Officer on the General Election of the Twenty-third Legislative Assembly, Tuesday, June 15th, 1993. Edmonton: Province of Alberta. p. 21.

Taux de participation en Nouvelle-Écosse de 1970 à 1993

Années	Taux de participation (%)
1970	77,3
1974	77,9
1978	78,2
1981	74,2
1984	67,5
1988	75,8
1993	75,4
Participation moyenne	75,2

source: Province of Nova Scotia. 1993. Return of General Election for the House of Assembly Thirty-third General Election of 1993: Report of the Chief Electoral Officer. Halifax: Queen's Printer. p. 157.

Taux de participation au Manitoba de 1969 à 1995

Années	Taux de participation (%)
1969	64,4
1973	78,3
1977	75,6
1981	72,4
1986	67,9*
1988	74,0*
1990	69,1*
1995	69,2*
Participation moyenne	71,4

source: Manitoba. 1981. Thirty-second Provincial General Election November 17, 1981: Report of the Chief Electoral Officer.

Winnipeg: Province of Manitoba. p. 295, 297, 299, 300 et 301.

*Elections Manitoba. Rapport du Directeur général des élections sur la trente-sixième élection générale provinciale du 25 avril 1995.

Winnipeg: Élections Manitoba. p. 303, 305, 307 et 21.

Taux de participation à l'Île-du-Prince-Édouard de 1970 à 1993

Années	Taux de participation (%)
1970	87,3
1974	82,1
1978	86,3
1079	83,8
1982	78,2
1986	87,6
1989	80,8
1993	80,7*
Participation moyenne	83,4

source: Prince-Edouard-Island. 1989. Report of the Chief Electoral Officer of Prince-Edouard-Island for the Provincial General Election of 29 May 1989. Charlottetown: Prince-Edouard-Island. p. 7.

*Prince-Edouard-Island. 1993. Report of the Chief Electoral Officer of Prince-Edouard-Island. Charlottetown: Prince-Edouard-Island.

Taux de participation au Québec de 1970 à 1994

Années	Taux de participation (%)
1970	84,2
1973	80,4
1976	85,3
1981	82,5
1985	75,6
1989	75,0
1994	81,6
Participation moyenne	80,7

source: Directeur général des élections du Québec. 1994. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales du 12 septembre 1994 et élection du 24 octobre 1994 dans la circonscription électorale de Saint-Jean. Québec: Directeur général des élections du Québec. p. 927.

Taux de participation électorale au Québec de 1867 à 1994

Années	Taux de participation (%)
1867	46,84
1871	34,96
1875	47,70
1878	63,91
1881	44,53
1886	63,96
1890	58,18
1892	59,97
1897	67,34
1900	29,77
1904	29,97
1908	59,65
1912	61,45
1916	43,46
1919	27,30
1923	57,36
1927	56,38
1931	77,01
1935	75,91
1936	78,23
1939	75,74
1944	72,13
1948	75,21
1952	75,86
1956	78,32
1960	81,66
1962	79,59
1966	73,56
1970	84,23
1973	80,38
1976	85,27
1981	82,49
1985	75,64
1989	74,95
1994	81,58

Source: Directeur général des élections du Québec. 1994. Rapport des résultats officiels du scrutin: Élections générales du 12 septembre 1994 et élection du 24 octobre 1994 dans la circonscription électorale de Saint-Jean. Québec: Directeur général des élections du Québec. p. 927.

Taux de participation lors des référendums de 1980, 1992 et 1995

Années	Taux de participation (%)
20 mai 1980	85,60
26 octobre 1992	82,76
30 octobre 1995	93,52

Source: Directeur général des élections du Québec. 1995. Rapport des résultats officiels du scrutin: Référendum du 30 octobre 1995. Québec: Directeur général des élections du Québec. p. 747, 737 et 49.

ANNEXE 2

Taux de participation par province aux élections générales fédérales de 1968 à 1997

Provinces	1968	1972	1974	1979	1980	1984	1988	1993	1997
T.-N.	68,0	63,1	57,7	60,0	58,9	65,5	67,1	55,1	55,2
I.-P.-E.	88,0	85,6	80,3	81,1	79,3	84,6	84,9	73,2	72,8
N.-E.	82,3	79,6	74,1	75,4	71,5	75,4	74,8	64,7	69,4
N.-B.	80,1	77,0	71,2	74,3	71,2	77,3	75,9	69,6	73,4
Ontario	77,3	79,3	74,6	78,2	71,8	75,8	74,6	67,7	65,6
Manitoba	75,9	74,3	70,8	76,9	69,4	73,2	74,7	68,7	63,2
Sask.	80,5	79,1	72,9	79,3	71,5	77,9	77,8	69,4	65,3
Alberta	73,3	75,6	67,4	68,5	60,6	69,1	75,0	65,2	58,5
C.-B.	75,5	73,2	72,1	74,7	70,6	77,6	78,7	67,8	65,6
Québec	72,3	75,5	67,4	76,0	68,1	76,2	75,2	77,1	73,3
Canada**	77,0	77,2	72,4	75,7	69,8	75,0	75,3	67,1	64,8
Canada	75,7	76,7	71,0	75,8	69,3	75,3	75,3	69,6	67,0

** taux de participation au Canada sans le Québec

Source (1980 à 1997): Directeur général des élections du Canada. 1997. Trente-sixième élection générale 1997: Résultats officiels du scrutin. Ottawa: Directeur général des élections du Canada. p. 32.

(1968 à 1979): Directeur général des élections du Canada. 1980. Trente et unième élection générale 1979: Rapport du Directeur général des élections. Ottawa: Directeur général des élections du Canada.

ANNEXE 3

Élections québécoises de 1970

Groupe 1 : comtés fortement francophones (67% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abitibi-Est	35 143	426	43 405	81,9
Abitibi-Ouest	13 511	153	15 587	87,7
Ahuntsic	37 792	636	43 827	87,7
Argenteuil	16 591	230	19 349	86,9
Arthabaska	27 121	308	30 516	89,9
Bagot	12 166	152	13 796	89,3
Beauce	30 696	375	36 829	84,4
Beauharnois	28 799	371	32 458	89,9
Bellechasse	12 086	128	14 247	85,7
Berthier	14 283	170	16 750	86,3
Bonaventure	19 545	294	23 637	83,9
Bourget	38 673	1 014	46 334	85,7
Chambly	45 188	1 043	52 892	87,4
Champlain	28 233	336	32 854	87,0
Charlevoix	15 503	315	18 523	85,4
Chateauguay	24 419	546	28 594	87,3
Chauveau	50 451	842	58 688	87,4
Chicoutimi	23 444	348	27 097	87,8
Compton	11 260	141	13 114	86,9
Deux-Montagnes	22 332	334	25 799	87,9
Dorchester	17 185	164	22 004	78,8
Dorion	28 696	812	37 508	78,7
Drummond	33 038	828	38 539	87,9
Dubuc	24 298	357	27 955	88,2
Duplessis	17 092	335	21 594	80,7
Fabre	48 325	1 428	57 073	87,2
Frontenac	13 434	229	16 240	84,1
Gatineau	30 477	525	37 540	82,6
Gaspé-Nord	11 504	206	13 228	88,5
Gaspé-Sud	16 924	183	20 352	84,1
Gouin	34 423	882	44 761	78,9
Hull	25 412	491	34 249	75,6
Huntingdon	7 521	154	9 547	80,4
Iberville	10 231	128	11 501	90,1
Îles-de-la-Madeline	6 281	75	7096	89,6
Jean-Talon	30 182	777	37 724	82,1
Joliette	27 106	371	30 993	88,7
Jonquière	30 328	289	34 540	88,6
Kamouraska	12 959	203	16 272	80,9
Labelle	13 494	134	16 066	84,8
Lac-Saint-Jean	23 488	243	26 594	89,2
Lafontaine	44 511	2 074	55 486	84,0
L'Assomption	28 081	608	32 915	87,2
Laviolette	24 406	479	29 209	85,2
Lévis	32 976	796	38 577	87,5
Limoilou	38 388	631	46 412	84,1
L'Islet	11 113	199	13 762	82,2
Lotbinière	13 459	134	15 590	87,2
Louis-Hébert	46 268	1 017	54 048	87,5
Maisonneuve	35 455	779	46 950	77,2
Maskinongé	11 874	211	13 360	90,5

Matane	21 119	258	25 171	84,9
Matapédia	13 214	141	15 741	84,8
Mégantic	28 481	1 181	33 674	88,1
Mercier	32 875	855	42 255	79,8
Missisquoi	16 881	302	20 311	84,6
Montcalm	10 934	152	12 793	86,7
Montmagpy	13 155	155	16 182	82,3
Montmorency	29 753	657	34 812	87,4
Napierville-Laprairie	29 580	1 068	37 961	80,7
Nicolet	16 210	165	18 564	88,2
Papineau	29 262	425	34 960	84,9
Portneuf	29 063	400	35 150	83,8
Richelieu	28 679	461	32 736	89,0
Richmond	20 778	305	24 316	86,7
Rimouski	27 829	347	32 890	85,7
Rivière-du-Loup	20 737	241	24 384	86,0
Roberval	26 014	327	31 122	84,6
Rouville	16 050	224	18 299	88,9
Rouyn-Noranda	18 443	438	21 365	88,4
Saguenay	27 681	391	34 154	82,2
Sainte-Marie	25 154	666	35 317	73,1
Saint-Henri	30 066	1 028	39 220	79,3
Saint-Hyacinthe	27 790	400	32 580	86,5
Saint-Jacques	21 927	721	31 826	71,2
Saint-Jean	23 328	493	26 637	89,4
Saint-Maurice	32 279	419	38 085	85,9
Saint-Sauveur	29 526	506	36 591	82,1
Shefford	31 561	397	36 733	87,0
Sherbrooke	50 546	835	60 989	84,2
Stanstead	18 121	365	21 996	84,0
Taillon	38 707	1 302	49 664	80,6
Témiscamingue	8 539	56	10 211	84,2
Témiscouata	11 063	109	13 193	84,7
Terrebonne	66 871	1 288	79 792	85,4
Trois-Rivières	32 378	531	40 554	81,1
Vaudreuil-Soulanges	23 624	333	28 224	84,9
Verchères	27 844	1 001	33 288	86,7
Wolfe	8 360	114	9 547	88,8
Yamaska	8 161	84	9 488	86,9
90	2 228 748	43 045	2 682 756	84,7

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Bourassa	48 689	1 191	61 981	80,5
Jacques-Cartier	38 330	693	46 061	84,7
Jeanne-Mance	44 375	834	53 945	83,8
Laval	47 298	1 637	58 061	84,3
Marguerite-Bourgeois	41 675	962	50 512	84,4
Olier	44 958	733	56 049	81,5
Outremont	34 976	749	41 339	86,4
Pontiac	9 637	143	12 074	81,0
Sainte-Anne	18 572	637	27 432	70,0
Verdun	39 481	964	48 418	83,5
10	367 991	8 543	455 872	82,6

Élections québécoises de 1973

Groupe 1 : comités fortement francophones (67% et +)

Comité	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abtibi-Est	25 016	408	38 884	65,4
Abtibi-Ouest	20 637	153	27 733	75,0
Angou	30 949	650	37 885	83,4
Argenteuil	24 194	601	30 837	80,4
Arthabaska	29 428	355	34 101	87,3
Beauce-Nord	24 605	334	30 465	81,9
Beauce-Sud	22 641	467	28 744	80,4
Beauharnois	30 678	412	35 421	87,8
Bellechasse	20 779	448	27 016	78,6
Berthier	22 197	243	27 294	82,2
Bonaventure	18 576	298	24 009	78,6
Bourg	29 644	537	36 089	83,6
Chambly	33 608	525	39 487	86,4
Champlain	26 766	387	32 796	82,8
Charlebourg	34 208	629	40 908	85,2
Charlevoix	21 407	249	26 291	82,4
Châteauguay	28 384	552	36 112	80,1
Châteauguay	33 519	690	41 181	83,1
Châteauguay	29 325	457	35 515	83,9
Crémazie	31 873	405	37 503	86,1
Deux-Montagnes	26 583	376	32 415	83,2
Dorion	28 625	475	36 712	79,3
Drummond	31 554	291	36 982	86,1
Dubuc	21 895	277	27 073	81,9
Dupluis	25 317	463	38 484	67,0
Fabre	39 970	594	47 381	85,6
Frontenac	26 482	478	31 566	85,4
Gaspé	20 890	296	27 997	75,7
Gatineau	21 419	352	31 125	69,9
Gouin	26 014	694	34 150	78,2
Hull	26 848	547	39 706	69,0
Huntingdon	19 352	320	24 663	79,8
Iberville	28 586	397	34 451	84,1
Îles-de-la-Madeleine	6 307	90	7 743	82,6
Jean-Talon	28 830	525	34 740	84,5
Johnson	21 873	210	26 914	82,1
Joliette-Montcalm	32 388	367	38 672	84,7
Konquière	31 624	507	38 117	84,3
Kamouraska-Témiscouata	20 431	410	28 624	72,8

Groupe 3 : comités majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comité	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Brome	7 382	86	8 730	85,5
D'Arcy-McGee	40 420	655	48 289	85,1
Laurier	35 723	877	43 963	83,3
Notre-Dame-de-Grâce	36 593	582	44 237	84,0
Robert-Baldwin	52 791	779	61 673	86,9
Saint-Laurent	45 968	1 060	55 449	84,8
Saint-Louis	19 013	761	28 168	70,2
Westmount	38 341	641	48 441	80,5
8	243 193	4 872	299 391	82,9

Lac-Saint-Jean	24 762	373	29 490	85,2
Lafontaine	29 625	518	36 200	83,3
Laporte	36 969	751	46 135	81,8
L'Assomption	34 595	615	41 231	85,4
Laurentides-Labelle	23 962	275	30 035	80,7
Laviolette	25 495	417	31 265	82,9
Lévis	30 211	1 227	36 723	85,6
Limoilou	29 964	573	37 551	81,3
Lothbinière	20 592	211	25 552	81,4
Louis-Hébert	35 876	830	43 229	84,9
Maisonneuve	23 933	638	32 615	75,3
Maskinongé	21 736	288	26 274	83,8
Matane	20 374	315	26 872	77,0
Matapédia	17 667	211	23 517	76,0
Mégantic-Compton	20 464	247	26 212	79,0
Mercier	26 018	752	35 662	75,1
Mille-Îles	40 000	586	46 860	86,6
Montmagny-L'Islet	21 927	341	29 287	76,0
Montmorency	29 385	714	35 610	84,5
Nicolet-Yamaska	22 674	251	27 235	84,2
Orford	22 072	264	27 497	81,2
Papineau	27 131	445	38 041	72,5
Portneuf	23 781	242	28 119	85,4
Prévost	32 598	492	41 032	80,6
Richelieu	27 527	496	32 124	87,2
Richmond	18 599	182	22 827	82,3
Rimouski	26 055	475	32 279	82,2
Rivière-du-Loup	21 477	453	27 686	79,2
Roberval	25 890	357	32 983	79,6
Rosemont	29 619	539	37 026	81,5
Rouyn-Noranda	21 559	322	28 239	77,5
Saguenay	19 995	252	28 044	72,2
Saint-François	23 452	374	29 687	80,3
Saint-Henri	28 220	561	36 745	78,3
Saint-Hyacinthe	27 593	437	33 494	83,7
Saint-Jacques	21 931	557	32 667	68,8
Saint-Jean	28 374	519	33 344	86,7
Sainte-Marie	23 742	842	32 388	75,9
Saint-Maurice	25 979	351	30 873	85,3
Sauvé	35 747	672	44 977	81,0
Shefford	27 122	400	32 703	84,2
Sherbrooke	28 861	497	36 301	80,9
Taillon	39 314	1 333	51 529	78,9
Taschereau	22 552	566	31 331	73,8
Terrebonne	32 854	484	38 915	85,7
Trois-Rivières	29 032	606	37 612	78,8
Vanier	30 539	623	38 380	81,2
Vaudreuil-Soulanges	25 602	494	31 620	82,5
Verchères	27 059	446	32 326	85,1
Viau	28 944	527	37 338	78,9
89	2 362 871	41 410	2 971 468	80,9

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Bourassa	29 403	573	36 807	81,4
Bréme-Missisquoi	20 960	294	27 153	78,3
Jacques-Cartier	28 232	630	36 760	78,5
Jeanne-Mance	40 487	664	49 478	83,2
L'Acadie	30 656	609	37 405	83,6
Laprairie	37 576	642	45 681	83,7
Laval	33 576	582	40 991	83,3
Marguerite-Bourgeois	35 863	737	45 524	80,4
Outremont	27 468	1 058	36 847	77,4
Pontiac-Témiscamingue	16 727	206	24 246	69,8
Sainte-Anne	23 225	501	33 369	71,1
Verdun	28 906	1 610	38 037	80,2
12	353 079	8 106	452 298	79,9

Groupe 3 : comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
D'Arcy-McGee	28 749	450	37 631	77,6
Laurier	27 602	734	35 927	78,9
Mont-Royal	28 577	678	37 289	78,5
Notre-Dame-de-Grâce	28 493	544	37 370	77,7
Pointe-Claire	30 570	421	39 530	78,4
Robert-Baldwin	32 321	494	40 332	81,4
Saint-Laurent	28 702	667	37 227	78,9
Saint-Louis	22 254	783	37 583	61,3
Westmount	27 760	473	37 256	75,8
9	255 028	5 244	340 145	76,5

Élections québécoises de 1976

Groupe 1 : comtés fortement francophones (67% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abitibi-Est	28 054	552	41 175	69,5
Abitibi-Ouest	23 371	283	29 357	80,6
Anjou	34 622	802	39 808	89,0
Argenteuil	27 092	645	33 685	82,3
Arthabaska	32 001	616	36 499	89,4
Beauce-Nord	29 364	531	35 287	85,3
Beauce-Sud	25 259	468	30 768	83,6
Beauharnois	33 499	554	37 799	90,1
Bellechasse	23 071	426	28 768	81,7
Berthier	25 305	347	30 178	85,0
Bonaventure	20 093	340	25 265	80,9
Bourget	31 215	387	35 914	88,0
Chambly	44 444	777	49 904	90,6
Champlain	30 722	434	35 536	87,7
Charlebourg	40 849	690	46 567	89,2
Charlevoix	22 755	417	27 829	83,3

Chateauguay	36 281	697	41 880	88,3
Chauveau	45 226	965	51 975	88,9
Chicoutimi	33 016	528	37 880	88,6
Crémazie	32 664	561	37 293	89,1
Deux-Montagnes	32 471	525	38 293	86,2
Dorion	29 578	764	35 887	84,5
Drummond	34 406	506	39 205	89,0
Dubuc	25 381	446	30 304	85,2
Duplessis	34 303	973	44 739	78,8
Fabre	46 333	1 129	53 186	89,2
Frontenac	28 425	463	32 766	88,2
Gatineau	27 450	635	35 867	78,3
Gaspé	24 053	319	29 720	82,0
Gouin	26 826	664	32 550	84,5
Hull	29 655	881	38 630	79,0
Huntingdon	22 373	386	27 025	84,2
Iberville	32 878	564	38 271	87,4
Îles-de-la-Madeleine	7 072	96	8 224	87,2
Jean-Talon	28 994	733	33 573	88,5
Johnson	24 672	344	28 870	86,7
Joliette-Montcalm	37 273	560	42 922	88,1
Jonquière	34 990	600	39 873	89,3
Kamouraska-Témiscouata	23 208	479	29 844	79,4
Lac-Saint-Jean	28 962	404	33 767	87,0
Lafontaine	33 380	742	39 245	86,9
Laporte	40 893	806	47 578	87,6
L'Assomption	48 543	952	55 464	89,2
Laurentides-Labelle	28 010	374	34 066	83,3
Lavolette	27 981	454	32 908	86,4
Lévis	35 527	1 052	41 188	88,8
Limoulou	31 822	755	37 839	86,1
Lotbinière	23 657	392	27 469	87,5
Louis-Hébert	39 248	689	43 984	90,8
Maisonneuve	24 763	727	31 511	80,9
Maskinongé	25 461	394	29 302	88,2
Matane	22 633	537	28 178	82,2
Matapédia	19 088	329	23 750	81,8
Mégantic-Compton	21 573	345	26 526	82,6
Mercier	26 176	862	33 070	81,8
Mille-Îles	46 721	795	52 309	90,8
Montmagny-L'Islet	24 629	466	30 662	81,8
Montmorency	34 310	755	39 743	88,2
Nicolet-Yamaska	25 311	315	29 143	87,9
Orford	25 290	481	31 639	81,4
Papineau	35 706	1 385	46 626	79,6
Portneuf	25 603	407	29 210	89,0
Prévoist	40 483	737	48 526	84,9
Richelieu	31 051	399	34 835	90,3
Richmond	19 868	404	23 525	86,2
Rimouski	28 720	605	33 963	86,3
Rivière-du-Loup	24 437	531	29 550	84,5
Roberval	29 664	513	37 302	80,9
Rosemont	30 265	664	36 281	85,2
Rouyn-Noranda	23 768	463	28 925	83,8
Saguenay	22 399	576	29 276	78,5
Saint-François	26 717	560	32 104	85,0
Saint-Henri	29 853	652	36 409	83,8
Saint-Hyacinthe	29 743	1 059	35 660	86,4
Saint-Jacques	21 652	793	29 790	75,3
Saint-Jean	31 861	781	37 146	87,9
Sainte-Marie	24 773	795	31 355	81,5
Saint-Maurice	28 043	540	32 246	88,6
Sauvé	40 355	769	48 386	85,0
Shefford	30 376	499	35 409	87,2
Sherbrooke	29 262	701	35 380	84,7
Taillon	54 425	1 359	65 384	85,3

Taschereau	21 994	784	28 453	80,1
Terrebonne	42 081	749	47 867	89,5
Trois-Rivières	31 559	625	37 750	85,3
Vanier	33 416	873	39 226	87,4
Vaudreuil-Soulanges	32 141	555	37 714	86,7
Verchères	34 818	652	39 903	88,9
Viau	31 107	728	37 599	84,7
89	2 689 562	54 871	3 208 277	85,5

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Bourassa	32 184	745	37 403	88,0
Brôme-Missisquoi	23 098	514	28 473	82,9
Jacques-Cartier	29 397	544	35 282	84,9
Jeanne-Mance	50 333	1 189	59 636	86,4
L'Acadie	30 947	754	36 827	86,1
Laprairie	44 902	866	52 082	87,9
Laval	41 002	748	47 218	88,4
Marguerite-Bourgeois	39 703	1 017	47 955	84,9
Outremont	29 180	1 143	35 965	84,3
Pontiac-Témiscamingue	18 705	325	25 381	75,0
Sainte-Anne	23 454	814	32 069	75,7
Verdun	29 938	717	36 670	83,6
12	392 843	9 376	474 961	84,7

Groupe 3 : comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
D'Arcy-McGee	31 232	495	37 834	83,9
Laurier	28 448	840	35 377	82,8
Mont-Royal	29 582	777	36 418	83,4
Notre-Dame-de-Grâce	29 996	668	36 391	84,3
Pointe-Claire	34 719	398	41 068	85,5
Robert-Baldwin	40 093	767	46 995	86,9
Saint-Laurent	32 126	758	38 795	84,8
Saint-Louis	22 884	834	31 531	75,2
Westmount	29 021	662	36 096	82,2
9	278 101	6 199	340 505	83,5

Élections québécoises de 1981

Groupe 1 : comtés fortement francophones (67% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abitibi-Est	22 040	223	29 835	74,6
Abitibi-Ouest	24 614	176	31 218	79,4
Anjou	35 833	467	42 437	85,5
Argenteuil	27 772	235	34 187	81,9
Arthabaska	34 347	255	40 470	85,5
Beauce-Nord	35 321	281	41 763	85,2

Beauco-Sud	28 565	1 502	36 246	83,0
Beauharnois	34 702	371	40 335	87,0
Bellechasse	24 464	179	29 848	82,6
Berthier	28 591	259	33 780	85,4
Bertrand	31 587	351	35 992	88,7
Bonaventure	21 517	123	27 259	79,4
Bourassa	30 966	409	37 435	83,8
Bourgst	28 199	260	33 553	84,8
Brôme-Missisquoi	25 304	168	31 325	81,3
Chambly	29 555	294	33 948	87,9
Champlain	33 204	376	39 674	84,6
Chapleau	28 752	237	37 937	76,4
Charlesbourg	34 687	374	40 780	86,0
Charlevoix	25 098	183	29 981	84,3
Chateauguy	36 646	328	42 654	86,7
Chauveau	33 930	383	41 378	82,9
Chicoutimi	33 091	472	41 885	80,1
Crémazie	32 918	366	38 768	85,9
Deux-Montagnes	30 472	284	35 833	85,8
Dorion	28 235	666	34 997	82,6
Drummond	35 001	346	41 862	84,4
Dubuc	25 726	212	31 515	82,3
Duplessis	30 570	243	41 811	73,7
Fabre	29 105	333	33 738	87,3
Frontenac	31 055	130	36 389	85,7
Gaspé	25 779	144	31 972	81,1
Gatineau	22 441	239	27 758	81,7
Gouin	26 942	333	33 824	80,6
Groulx	35 522	400	42 373	84,8
Hull	31 294	530	39 686	80,2
Huntingdon	23 641	204	29 154	81,8
Iberville	34 203	363	40 368	85,6
Îles-de-la-Madeline	8 274	57	9 435	88,3
Jean-Talon	33 075	400	38 942	86,0
Johnson	27 415	187	32 355	85,3
Joliette	31 457	337	36 773	86,5
Jonquière	35 706	338	43 099	83,6
Kamouraska-Témiscouata	26 754	305	34 746	77,9
Labelle	30 497	246	38 460	79,9
Lao-Saint-Jean	31 455	206	36 692	86,3
Lafontaine	32 260	434	38 993	83,8
La Peltre	31 362	333	36 522	86,8
Laprairie	38 716	397	45 749	85,5
L'Assomption	36 689	439	42 657	87,0
Laval-des-Rapides	32 222	426	38 348	85,1
Lavolette	29 063	243	35 388	82,8
Lévis	41 138	333	48 371	85,7
Limoilou	31 817	320	39 672	81,0
Lotbinière	23 813	208	28 219	85,1
Louis-Hébert	33 157	372	39 754	84,3
Maisonneuve	29 279	447	37 050	80,2
Marie-Victorin	29 734	377	36 799	81,8
Marquette	26 013	295	32 069	82,0
Maskinongé	28 256	297	33 484	85,3
Matane	24 494	181	30 853	80,0
Matapédia	19 899	273	25 344	79,6
Mégantic-Compton	22 802	165	27 995	82,0
Mille-Îles	31 174	366	35 692	88,4
Montmagny-L'Islet	25 929	229	32 642	80,1
Montmorency	34 879	327	42 146	83,5
Nicolet	26 727	212	31 276	86,1
Orford	29 097	226	35 703	82,1
Papineau	21 980	137	26 948	82,1
Portneuf	27 611	242	32 028	87,0
Prévost	30 364	343	37 404	82,1
Richelieu	32 459	328	38 189	85,9

Richmond	21 417	130	25 013	86,1
Rimouski	32 937	206	39 507	83,9
Rivière-du-Loup	23 267	279	29 176	80,7
Roberval	33 363	293	40 267	83,6
Rosemont	32 524	364	39 775	82,7
Rousseau	30 825	273	38 516	80,7
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	28 483	271	36 893	77,9
Saguenay	25 644	212	34 277	75,4
Saint-François	30 702	331	37 491	82,8
Saint-Henri	30 048	355	38 157	79,7
Saint-Hyacinthe	32 329	370	39 334	83,1
Saint-Jacques	24 791	340	34 687	72,5
Saint-Jean	34 698	484	42 091	83,6
Sainte-Anne	22 669	342	30 690	75,0
Sainte-Marie	22 276	322	30 087	75,1
Saint-Maurice	28 738	326	34 316	84,7
Sauvé	29 107	423	35 793	82,5
Shefford	33 418	362	39 410	85,7
Sherbrooke	30 654	328	37 329	83,0
Taillon	31 831	386	38 598	83,5
Taschereau	23 851	386	31 726	76,4
Terrebonne	30 585	322	36 794	84,0
Trois-Rivières	31 312	357	38 855	81,5
Vachon	30 544	430	37 053	83,6
Vanier	32 598	318	40 222	81,8
Vaudreuil-Soulanges	36 832	319	43 747	84,9
Verchères	34 429	311	39 775	87,3
Vimont	29 850	318	34 321	87,9
100	2 956 978	31 883	3 597 665	83,1

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Chomedey	31 601	357	38 173	83,7
Jeanne-Mance	33 509	386	40 131	84,5
L'Acadie	33 425	322	40 214	83,9
Laporte	32 147	345	38 671	84,0
Mercier	29 804	489	37 904	79,9
Outremont	27 775	328	34 355	81,8
Pontiac	22 345	113	29 242	76,8
Ungava	15 731	201	29 588	53,8
Verdun	28 349	317	34 335	83,5
Viau	30 179	360	37 435	81,6
Viger	31 658	377	37 847	84,6
11	316 523	3 595	397 895	80,5

Groupe 3 : comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
D'Arcy-McGee	28 342	241	36 398	78,5
Jacques-Cartier	32 562	211	39 466	83,0
Laurier	28 830	389	36 428	80,2
Marguerite-Bourgeois	28 900	328	35 324	82,7
Mont-Royal	27 109	249	34 807	78,6
Nelligan	31 372	203	38 291	82,5
Notre-Dame-de-Grâce	30 284	210	38 833	78,5
Robert-Baldwin	34 511	190	42 067	82,5
Saint-Laurent	33 482	467	41 965	80,9
Saint-Louis	22 830	310	33 298	69,5
Westmount	28 342	234	36 839	77,6
11	326 564	3 032	413 716	79,7

Élections québécoise de 1985

Groupe 1 : comtés fortement francophones (67% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abitibi-Est	17 748	206	28 568	62,8
Abitibi-Ouest	19 872	124	32 000	62,5
Anjou	33 456	588	44 127	77,2
Argenteuil	26 230	333	35 726	74,4
Arthabaska	33 331	455	42 346	79,8
Beauce-Nord	35 917	478	45 646	79,7
Beauce-Sud	29 632	489	38 225	78,8
Beauharnois	32 907	627	40 595	82,6
Bellechasse	23 267	380	29 927	79,0
Berthier	27 876	452	36 098	78,5
Bertrand	35 139	475	40 704	87,5
Bonaventure	20 784	259	28 114	74,8
Bourassa	26 616	576	36 543	74,4
Bourget	25 383	387	33 728	76,4
Brôme-Missisquoi	23 972	216	32 479	74,5
Chambly	29 902	625	37 405	81,6
Champlain	32 145	539	40 706	80,3
Chapleau	27 300	243	41 588	66,2
Charlebourg	35 310	502	43 849	81,7
Charlevoix	24 289	274	30 691	80,0
Châteauguay	37 254	563	47 771	79,2
Chauveau	34 087	582	44 945	77,1
Chicoutimi	32 907	296	43 368	76,6
Crémazie	32 300	596	41 105	80,0
Deux-Montagnes	30 590	501	40 113	77,5
Dorion	24 605	453	33 601	74,6
Drummond	34 598	391	43 817	79,9
Dubuc	25 574	254	32 804	78,7
Duplessis	24 848	269	36 389	69,0
Fabre	29 449	483	37 327	80,2
Frontenac	28 168	331	35 589	80,1
Gaspé	24 050	292	32 688	74,5
Gatineau	20 806	159	30 299	69,2
Gouin	23 138	428	31 938	73,8

Groulx	36 056	638	46 895	78,2
Hull	26 804	312	41 389	65,5
Huntingdon	22 012	261	29 831	74,7
Iberville	33 359	579	42 230	80,4
Îles-de-la-Madeline	9 011	128	10 552	86,6
Jean-Talon	31 504	485	38 637	82,8
Johnson	26 453	329	33 658	79,6
Joliette	30 258	499	38 629	79,6
Jonquière	33 787	444	42 864	79,9
Kamouraska-Témiscouata	24 469	322	35 340	70,1
Labelle	30 179	347	41 314	73,9
Lafontaine	38 798	753	51 720	76,5
Lac-Saint-Jean	31 064	289	37 640	83,3
La Peltre	35 438	520	43 410	82,8
Laprairie	41 024	727	52 482	79,6
L'Assomption	37 265	590	49 127	77,1
Laval-des-Rapides	29 244	459	38 973	76,2
Lavolette	26 867	569	35 310	77,7
Lévis	41 800	540	52 961	79,9
Limoilou	27 788	444	37 876	74,5
Lotbinière	23 136	386	29 007	81,1
Louis-Hébert	32 587	343	41 346	79,6
Maisonneuve	23 907	552	35 176	69,5
Marie-Victorin	26 319	622	37 131	72,6
Maskinongé	28 610	415	35 997	80,6
Matane	22 155	214	29 018	77,1
Matapédia	21 571	274	27 701	78,9
Mégantic-Compton	21 628	241	28 257	77,4
Mille-Îles	29 868	445	37 487	80,9
Montmagny-L'Islet	23 945	224	32 581	74,2
Montmorency	35 565	567	46 472	77,8
Nicolet	26 801	286	31 894	84,9
Orford	28 051	294	37 926	74,7
Papineau	21 254	167	28 935	74,0
Portneuf	26 635	279	33 087	81,3
Prévost	29 419	560	39 997	75,0
Richeieu	30 810	585	38 335	81,9
Richmond	19 364	219	24 189	81,0
Rimouski	30 986	557	42 024	75,1
Rivière-du-Loup	21 923	366	29 679	75,1
Roberval	31 697	415	41 240	77,9
Rosemont	28 131	485	38 101	75,1
Rousseau	31 400	562	43 295	73,8
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	23 861	239	38 541	62,5
Saguensy	23 306	293	35 500	66,5
Saint-François	28 913	563	39 700	74,2
Saint-Henri	25 820	587	37 806	69,8
Saint-Hyacinthe	31 558	562	41 097	78,2
Saint-Jacques	21 927	457	32 474	68,9
Saint-Jean	33 963	688	43 876	79,0
Sainte-Anne	20 625	495	32 052	65,9
Sainte-Marie	18 829	444	28 715	67,1
Saint-Maurice	27 058	668	34 698	79,9
Sauvé	25 648	539	36 977	70,8
Shefford	33 225	679	42 523	79,7
Sherbrooke	28 724	577	38 722	75,7
Taillon	30 021	695	42 183	72,8
Taschereau	21 328	439	30 284	72,5
Terrebonne	32 744	649	44 308	75,4
Trois-Rivières	29 164	439	39 564	74,8
Vachon	32 364	563	43 153	76,3
Vanier	30 365	627	40 229	77,0
Vaudreuil-Soulanges	36 419	606	47 816	77,4
Verchères	33 996	464	42 378	81,3
Vimont	32 294	722	41 500	79,6
99	2 814 744	44 114	3 734 628	76,6

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Chomedey	29 759	333	41 643	72,3
Jeanne-Mance	29 571	537	40 617	74,1
L'Acadie	30 489	572	41 206	75,4
Laporte	29 632	531	39 039	77,3
Marquette	22 071	309	30 963	72,3
Mercier	25 602	451	36 635	71,1
Outremont	23 806	426	33 602	72,1
Pontiac	19 267	128	30 886	62,8
Ungava	12 374	203	22 977	54,7
Verdun	23 122	424	31 903	73,8
Viau	25 840	491	37 062	71,0
Viger	29 378	375	38 679	76,9
12	300 911	4 780	425 212	71,9

Groupe 3 : comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
D'Arcy-McGee	24 930	323	36 823	68,6
Jacques-Cartier	30 171	220	39 258	77,4
Laurier	24 382	533	36 182	68,9
Marguerite-Bourgeois	26 511	453	36 421	74,0
Mont-Royal	22 565	327	32 827	69,7
Nelligan	31 972	288	42 590	75,7
Notre-Dame-de-Grâce	27 012	217	37 288	73,0
Robert-Baldwin	33 574	463	46 509	73,2
Saint-Laurent	30 282	420	42 401	72,4
Saint-Louis	30 282	420	31 548	65,7
Westmount	24 113	206	34 913	69,7
11	305 794	3 870	416 760	74,3

Élections québécoises de 1989

Groupe 1 : comtés fortement francophones (67% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abitibi-Est	21 733	744	30 577	73,5
Abitibi-Ouest	23 129	508	32 377	73,0
Anjou	24 193	717	32 211	77,3
Argenteuil	27 328	766	38 242	73,5
Arthabaska	32 187	721	40 299	81,7
Beauce-Nord	22 347	434	29 992	76,0
Beauce-Sud	26 690	687	37 359	73,3
Beauharnois-Huntingdon	25 601	644	34 404	76,3
Bellechasse	22 037	602	29 602	76,5
Berthier	28 608	1 160	38 987	76,4
Bertrand	37 557	1 826	48 249	81,6
Bonaventure	19 744	249	27 029	74,0
Bourassa	24 321	759	34 098	73,6

Bourget	26 142	887	35 174	76,8
Brôme-Missisquoi	24 922	507	33 496	75,9
Chambly	31 743	1 087	40 847	80,4
Champlain	31 406	929	41 505	77,9
Chapleau	28 184	809	45 405	63,9
Charlesbourg	34 838	742	44 324	80,3
Charlevoix	21 828	796	30 640	73,8
Châteauguay	28 707	747	37 294	79,0
Chauveau	35 381	1 046	49 146	74,1
Chicoutimi	32 335	484	43 440	75,6
Crémazie	30 078	710	38 910	79,1
Deux-Montagnes	33 681	1 061	45 723	76,0
Dorion	22 806	421	30 551	76,0
Drummond	31 118	941	41 446	77,4
Dubuc	22 926	833	32 517	73,1
Duplessis	24 200	428	34 272	71,9
Fabre	31 307	1 087	41 095	79,3
Frontenac	26 786	617	33 859	80,9
Gaspé	22 131	252	31 345	71,4
Gatineau	21 750	329	33 669	65,6
Gouin	20 709	459	28 802	73,5
Groulx	35 729	981	48 925	75,0
Hochelaga-Maisonneuve	23 052	548	34 349	68,7
Hull	25 301	279	41 107	62,2
Iberville	32 536	1 027	43 903	76,4
Îles-de-la-Madelaide	8 493	183	10 354	83,8
Jean-Talon	30 385	797	37 095	84,1
Johnson	25 863	413	33 481	78,5
Joliette	30 623	701	40 169	78,0
Jonquière	30 857	750	41 502	76,2
Kamouraska-Témiscouata	22 192	492	34 000	66,7
Labelle	30 835	971	42 938	74,1
Lac-Saint-Jean	27 923	465	36 585	77,6
Lafontaine	26 505	764	38 516	70,8
La Peltre	39 345	1 155	50 526	80,2
La Prairie	30 285	867	40 285	77,3
L'Assomption	33 485	766	42 670	80,3
Laval-des-Rapides	28 769	853	39 118	75,7
Laviolette	25 718	630	34 763	75,8
Les Chutes-de-la-Chaudière	32 469	747	42 095	78,9
Lévis	26 952	549	34 831	79,0
Limoulu	28 236	684	38 815	74,5
Lotbinière	22 282	453	29 049	78,3
Louis-Hébert	31 096	581	39 255	80,7
Marie-Victorin	25 300	819	34 862	74,9
Maskinongé	28 587	958	38 565	76,6
Masson	33 009	864	45 904	73,8
Matane	19 231	551	27 359	72,3
Matapédia	18 430	760	26 204	73,2
Mégantic-Compton	20 878	320	27 634	76,7
Mille-Îles	29 005	1 078	37 763	79,7
Montmagny-L'Islet	21 969	451	31 471	71,2
Montmorency	34 449	802	46 641	75,6
Nicolet-Yamaska	25 216	508	31 753	81,0
Orford	29 988	760	41 442	74,2
Papineau	22 324	330	31 312	72,3
Pointe-aux-Trembles	27 228	926	37 724	74,6
Portneuf	25 130	858	33 173	78,3
Prévost	31 929	1 432	44 383	75,2
Richelieu	29 588	1 260	38 650	79,8
Richmond	24 108	473	30 804	79,8
Rimouski	28 460	1 158	40 596	73,0
Rivière-du-Loup	20 773	785	28 900	74,6
Roberval	28 006	538	39 671	72,0
Rosemont	27 933	862	38 064	75,6
Rousseau	28 702	1 219	41 770	71,6

Rouyn-Noranda-Témiscamingue	27 484	1 418	39 907	72,4
Saguenay	21 340	545	33 756	64,8
Saint-François	28 786	1 099	39 856	75,0
Saint-Henri	22 871	662	33 350	70,6
Saint-Hyacinthe	32 643	989	43 238	77,8
Saint-Jean	36 198	1 101	47 722	78,2
Sainte-Anne	22 072	559	33 623	67,3
Sainte-Marie-Saint-Jacques	28 014	561	40 539	70,5
Saint-Maurice	25 072	1 023	34 047	76,6
Saleberry-Soulanges	33 807	2 027	45 270	79,2
Sauvé	24 111	851	35 136	71,0
Shefford	35 134	1 116	45 550	79,6
Sherbrooke	28 417	680	38 098	76,4
Taillon	33 949	892	46 515	74,9
Taschereau	20 175	756	28 209	74,2
Terrebonne	30 160	915	40 905	76,0
Trois-Rivières	27 841	831	37 975	75,5
Vachon	33 998	957	47 360	73,8
Vanier	30 748	776	42 471	74,2
Vaudreuil	31 410	831	41 987	76,8
Verchères	34 861	1 104	45 519	79,0
Vimont	36 408	979	47 885	78,1
101	2 793 326	79 029	3 804 780	75,5

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Acadie	29 074	1 045	40 308	74,7
Chomedey	31 642	499	44 265	72,6
Jeanne-Mance	26 584	711	38 509	70,9
La Pinière	29 497	1 152	40 152	76,3
Laporte	29 611	574	38 320	78,8
Marquette	27 532	591	37 679	74,6
Marcier	23 398	471	33 193	71,9
Outremont	23 594	536	31 626	76,3
Pontiac	20 434	189	32 204	64,0
Ungava	12 641	325	25 056	51,7
Verdun	21 503	673	29 461	75,3
Viau	22 716	608	33 742	69,1
Viger	27 741	690	37 275	76,3
13	325 967	8 064	461 790	72,3

Elections québécoises de 1994

Groupe 1 : comtes fortement francophones (67% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Abtibi-Est	22 596	465	30 462	75,7
Abtibi-Ouest	23 384	548	32 416	73,8
Angou	26 726	539	31 878	85,5
Argenteuil	35 858	530	44 509	81,8
Arthabaska	33 432	800	42 142	81,2
Beauce-Nord	23 469	501	30 668	78,2
Beauce-Sud	29 046	635	39 129	75,9
Beauharnois-Huntingdon	31 598	685	39 163	82,4
Bellechasse	22 693	429	29 607	78,1
Berthier	35 789	770	44 574	82,0
Bertrand	31 915	478	38 854	83,4
Blainville	29 713	744	36 530	83,4
Bonaventure	23 621	189	29 626	80,4
Borduas	27 686	801	33 126	86,0
Bourget	27 901	609	33 761	84,4
Brome-Missisquoi	30 108	456	36 354	84,1
Chambly	40 522	1 130	47 620	87,5
Champlain	35 328	562	42 908	83,6
Chapleau	39 787	519	54 005	74,6
Charlebourg	38 090	825	45 931	84,7
Charlevoix	22 992	370	30 604	76,3
Châteauguay	33 977	787	39 950	87,0
Chauveau	43 197	908	54 351	81,1
Chicoutimi	34 656	384	44 767	78,3
Chutes-de-la-Chaudière	40 714	643	49 902	82,9
Crémazie	30 948	568	36 637	86,0
Deux-Montagnes	42 909	932	52 644	83,3
Drummond	35 720	850	45 476	80,4
Dubuc	26 391	392	34 450	77,7
Duplessis	26 313	447	36 402	73,5
Fabre	39 910	681	46 899	86,5
Frontenac	28 309	556	34 353	84,0
Gaspé	21 373	274	29 448	73,5
Gatineau	29 277	251	37 878	78,0
Gouin	30 672	765	39 276	80,0
Groulx	32 590	558	39 898	83,1

Groupe 3 : comtes majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
D'Arcy-McGee	27 219	221	35 921	76,4
Jacques-Cartier	33 764	579	42 988	79,9
Laurier	20 055	519	30 599	67,2
Marguerite-Bourgeois	25 506	801	35 006	75,1
Mont-Royal	20 245	388	29 301	70,4
Nelligan	34 627	573	47 267	74,5
Notre-Dame-de-Grâce	27 047	307	36 272	75,4
Robert-Baldwin	27 515	514	37 536	74,7
Saint-Laurent	29 720	479	40 745	74,1
Saint-Louis	22 260	374	34 541	65,5
Westmount	21 658	311	29 894	73,5
11	289 616	5 066	400 070	73,7

Hochelaga-Maisonneuve	22 937	545	31 087	75,5
Hull	33 916	291	43 670	78,3
Iberville	35 943	808	44 299	83,0
Îles-de-la-Madeline	9 094	136	10 682	86,4
Jean-Talon	27 857	551	31 938	88,9
Johnson	26 610	873	33 877	81,1
Joliette	33 847	995	41 557	83,8
Jonquière	32 549	1 002	41 921	80,0
Kamouraska-Témiscouata	24 300	356	33 639	73,3
Labelle	26 814	566	34 980	78,3
Lac-Saint-Jean	28 943	568	37 557	78,6
La Pêtrie	41 560	857	49 607	85,5
Laporte	36 618	941	44 101	85,2
La Prairie	41 851	870	50 133	85,2
L'Assomption	38 917	744	46 334	85,6
Laval-des-Rapides	30 264	700	37 451	82,7
Laviolette	26 234	421	33 886	78,7
Lévis	29 059	1 211	36 866	82,1
Limoilou	33 979	753	43 877	79,2
Lotbinière	22 821	558	28 906	80,9
Louis-Hébert	32 778	405	38 649	85,9
Marguerite-D'Youville	34 460	1 281	41 008	87,2
Marie-Victorin	31 340	814	40 023	80,3
Mascoungé	33 743	656	42 095	81,7
Masson	33 466	773	41 397	82,7
Matane	21 290	299	28 055	77,0
Matapédia	21 933	817	29 857	76,2
Mégantic-Compton	23 725	500	29 896	81,0
Mercier	31 026	815	39 636	80,3
Mille-Îles	37 957	742	44 549	86,9
Montmagny-L'Islet	23 309	489	31 722	75,0
Montmorency	40 786	944	51 684	80,7
Nicolet-Yamaska	26 787	816	32 530	84,9
Orford	37 366	554	45 802	82,8
Papineau	28 104	238	35 003	81,0
Pointe-aux-Trembles	29 754	700	36 932	82,5
Portneuf	29 774	799	38 312	79,8
Prévost	34 491	812	43 417	81,3
Richelieu	31 197	1 003	38 688	83,2
Richmond	25 988	399	31 371	84,1
Rimouski	29 008	432	37 584	78,3
Rivière-du-Loup	24 295	173	29 252	83,6
Roberval	30 430	544	41 215	75,2
Rosemont	29 919	651	36 518	83,7
Rousseau	30 697	613	40 316	77,7
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	30 978	663	40 695	77,8
Saguenay	25 138	476	35 344	72,5
Saint-François	32 058	692	39 844	82,2
Saint-Henri-Sainte-Anne	31 150	683	39 197	81,2
Saint-Hyacinthe	35 574	1 059	44 389	82,5
Saint-Jean	35 807	487	47 426	76,5
Saint-Maurice	27 865	595	33 780	84,3
Sainte-Marie-Saint-Jacques	30 556	561	41 452	75,1
Salaberry-Soulanges	40 278	1 142	48 520	85,4
Sauvé	24 970	547	31 792	80,3
Shelford	37 806	1 145	47 958	81,2
Sherbrooke	31 141	629	38 615	82,3
Taillon	38 226	1 424	48 478	81,8
Taschereau	23 732	570	30 849	78,8
Terrebonne	32 572	692	39 981	83,2
Trois-Rivières	29 153	667	36 391	81,9
Vachon	32 099	911	39 122	84,4
Vanier	36 886	836	46 924	80,4
Vaudreuil	41 761	813	48 829	87,2
Verchères	28 227	740	34 854	83,1
Verdun	33 706	660	41 967	81,9

Vimont	42 303	683	49 729	86,4
103	3 208 932	68 271	4 024 213	81,4

Groupe 2 : comtés majoritairement francophones (51% à 67%)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Bourassa	25 974	506	31 793	83,3
Lafontaine	37 181	542	45 521	82,9
La Pinière	35 501	814	42 307	85,8
Marquette	30 466	450	36 992	83,6
Outremont	31 149	487	38 527	82,1
Portiac	28 767	192	35 797	80,9
Viger	29 165	527	35 299	84,1
7	218 203	3 518	266 236	83,3

Groupe 3 : comtés majoritairement et fortement anglophones/allophones (51% et +)

Comté	Bulletins valides	Bulletins rejetés	Nombre d'électeurs	Taux de participation (%)
Acadie	33 642	499	40 487	84,3
Chomedey	38 233	435	47 051	82,2
D'Arcy-McGee	32 622	204	38 868	84,5
Jacques-Cartier	39 257	260	44 842	88,1
Jeanne-Mance	28 690	687	36 038	81,5
Laurier-Dorion	33 352	712	41 718	81,7
Marguerite-Bourgeois	34 186	398	40 182	86,1
Mont-Royal	28 389	518	36 101	80,1
Nelligan	43 811	556	51 444	86,2
Notre-Dame-de-Grâce	29 716	247	36 019	83,2
Robert-Baldwin	35 990	291	42 600	85,2
Saint-Laurent	33 507	476	41 530	81,8
Ungava	13 426	296	26 483	51,8
Viau	28 400	605	36 378	79,7
Westmount-Saint-Louis	33 433	266	43 275	77,9
15	486 654	6 450	603 016	81,8

ANNEXE 4

Éléments du tableau de André Bernard «L'abstentionnisme des électeurs de langue anglaise du Québec» in Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973. Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt (dir.). Montréal: Hurtubise HMH, 1976. p.162, 163, 164

Comté	Variation dans le taux d'abstention	Importance du groupe de langue anglaise
Westmount	-25	80
Notre-Dame-de-Grâce	-25	85
D'Arcy-McGee	-25	85
Olier	-24	35
Marguerite-Bourgeois	-22	50
Outremont	-22	55
Verdun	-21	40
Taillon	-21	15
Jeanne-Mance	-21	25
Laurier	-20	30
Saint-Laurent	-19	50
Jacques-Cartier	-19	50
Chambly	-19	30
Bourget	-19	15
Saguenay	-19	-
Mercier	-18	10
Dorion	-18	30
Ahuntsic	-17	20
Gouin	-17	15
Maisonneuve	-17	10
Sainte-Marie	-17	10
Saint-Henri	-16	20
Sainte-Anne	-16	45
Lafontaine	-16	15
Bourassa	-16	20
Fabre	-15	10
Robert-Baldwin	-14	75
Saint-Louis	-14	55
Gatineau	-13	30
Saint-Jacques	-13	15
Jean-Talon	-12	-
Laval	-12	35
Verchères	-11	20
Hull	-11	10
Brome	-11	60
Louis-Hébert	-10	-
Sherbrooke	-10	15
Saint-Sauveur	-9	-
Richmond	-9	-
Jonquière	-9	-
Châteauguay	-9	35
Limoilou	-8	-
Missisquoi	-8	25
Saint-Jean	-8	10
Abéti-Est	-7	-
Joliette	-7	-
L'Assomption	-7	-
Papineau	-7	15
Pontiac	-7	55
Rimouski	-7	-
Rouville	-7	15
Rouyn-Noranda	-7	15

Saint-Hyacinthe	-7	10
Shefford	-7	10
Terrebonne	-7	10
Argenteuil	-6	35
Chauveau	-6	-
Chicoutimi	-6	-
Stanstead	-6	25
Duplessis	-5	25
Matane	-5	-
Iberville	-5	-
Bonaventure	-4	10
Compton	-4	20
Lévis	-4	-
Montmorency	-4	-
Matapédia	-4	-
Laviolette	-4	-
Richelien	-4	-
Arthabaska	-4	-
Saint-Maurice	-4	-
Mégantic	-4	-
Dubuc	-4	15
Kamouraska	-3	-
Deux-Montagnes	-3	20
Beauharnois	-3	15
Lac-Saint-Jean	-3	-
Vaudreuil-Soulanges	-3	15
Labelle	-3	-
Rivière-du-Loup	-3	-
Bellechasse	-2	-
Gaspé-Nord	-2	-
Portneuf	-2	-
Roberval	-2	-
Drummond	-2	-
L'Islet	-1	-
Napierville	-1	15
Berthier	-1	-
Témiscouata	0	-
Témiscamingue	0	10
Lotbinière	0	-
Champlain	0	-
Abitibi-Ouest	0	10
Bagot	0	-
Charlevoix	0	-
Îles-de-la-Madeline	0	-
Maskinongé	0	-
Montcalm	0	-
Montmagny	0	-
Wolfe	0	-
Yamaska	0	-
Trois-Rivières	1	-
Nicolet	1	-
Huntingdon	1	55
Beauce	1	-
Gaspé-Sud	2	-
Frontenac	2	-
Dorchester	3	-